

***Le Comité pour l'Annulation
de la Dette du Tiers Monde***

***Une citoyenneté active et critique pour la
transformation des rapports Nord-Sud et
l'émancipation sociale***

Table des matières

Première partie	4
Projet global de reconnaissance	4
0 - Coordonnées de l'association :	5
1 - Nature de la reconnaissance :	5
2 - Description du projet global.....	6
I. Lien entre l'objet social de l'association et l'article 1 du décret	6
II - Articulation des objectifs de l'association et des axes d'action	11
III - Environnement social	17
IV – Enjeux.....	21
V - Phasage du projet.....	24
 Deuxième partie	 29
Axe 1 : Participation, éducation et formation citoyenne	29
 <i>Grille de mise en œuvre</i>	 30
Thématique d'action N°1 : La dette du Tiers Monde.....	31
Méthodologie et dynamique interne.....	34
Rayonnement géographique et social.....	44
Communication	47
Ouverture vers le monde associatif ou vers d'autres sphères d'action	51
 Thématique d'action N°2 : Les alternatives.....	 58
Méthodologie et dynamique interne.....	64
Rayonnement géographique et social.....	68
Communication	68
Ouverture vers le monde associatif ou vers d'autres sphères d'action	69
 Thématique d'action N°3 : Le droit	 72
Méthodologie et dynamique interne.....	74
Rayonnement géographique et social.....	76
Communication	77
Ouverture vers le monde associatif ou vers d'autres sphères d'action	78
 Thématique d'action N°4 : Le mouvement altermondialiste	 80
Méthodologie et dynamique interne.....	84
Rayonnement géographique et social.....	85
Communication	85
Ouverture vers le monde associatif ou vers d'autres sphères d'action	86
 Tableau de détails des activités	 89
 Tableau de synthèse des activités 2003.....	 103

Troisième partie :	105
Production d'analyses et d'études Axe 3 - 2	105
 <i>Grille de mise en œuvre</i>	 106
Introduction : Les Analyses	107
Introduction : Les Etudes	118
Méthodologie et dynamique interne.....	121
Personnel spécifique à la réalisation des analyses et études	127
Rayonnement géographique et social.....	129
Communication	133
Ouverture vers le monde associatif	135
 <i>Tableaux de détail des analyses et études réalisées dans le cadre de la thématique</i>	 137
 Chronogramme prévisionnel des activités 2005.....	 146
 Annexes	 147
Annexe 0 : Attestation de l'existence du compte bancaire CADTM	
Annexe 1 : Statuts	
Annexe 2a : Bilan financier 2003	
Annexe 2b : PV du CA 16 mai 2004 (approbation du rapport moral et rapport financier)	
Annexe 3 : Rapport du réviseur d'entreprise	
Annexe 4a : Justificatif du non doublement de subvention	
Annexe 4b : budget prévisionnel 2004	
Annexe 4c : budget prévisionnel 2005	
Annexe 5 : Bibliographie CADTM	
Annexe 6 : Coupures de presse Festival Esperanzah !	
Annexe 7 : Tableaux de bord type	
Annexe 8 : Compte rendu du groupe Altermondialiste – Bilan	
Annexe 9 : Lettre d'invitation pour la conférence du 6 janvier	
Annexe 10 : Compte rendu du GLC – Bilan	
Annexe 11 : Folder « 50 questions – 50 réponses »	
Annexe 12 : Lettre d'invitation pour la conférence du 6 juin	
Annexe 13a : Folder des représentations de « L'ardoise »	
Annexe 13b : Calendrier des représentations de « L'ardoise »	
Annexe 14 : Lettre d'invitation pour la conférence du 21 novembre	
Annexe 15 : Invitation pour l'inauguration du nouveau local	

Première partie

Projet global de reconnaissance

0 - Coordonnées de l'association :

Nom : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

Sigle : CADTM

Adresse du siège social : 149, Montagne Ste-Walburge à 4000 Liège

Adresse du siège d'activité : 345, av. de l'Observatoire à 4000 Liège

Téléphone/fax : 04 / 226 62 85

E-mail : cadtm@skynet.be

Site internet : <http://www.cadtm.org>

Numéro de compte bancaire : 001-2318343-22

Correspondant : Eric Toussaint

Adresse : 1, rue des Jasmins, 4000 Liège

Téléphone / fax : 04 / 253 24 86

GSM : 0486 / 74 47 52

E-mail : cadtm@skynet.be

1 - Nature de la reconnaissance :

Le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde demande sa reconnaissance en tant qu'association pour :

- **L'axe 1 - Forfait 3 – Champ d'action territorial : Arrondissement de Liège (Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blégny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz, Visé), soit une zone de 587.531 habitants. Notre action se dirigera également vers les communes de Nandrin (5.501 hab.), Spa (10.569 hab.), Stoumont (2.945 hab.), Theux (11.564 hab.) et Waremme (13.740 hab.) Population totale : 631.850 habitants**
- **L'axe 3.2 - Forfait 2 – Champ d'action territorial : Communauté française**

2 - Description du projet global

I. Lien entre l'objet social de l'association et l'article 1 du décret

Présentation succincte de l'organisation

Fondé en Belgique le 15 mars 1990, le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) est un **réseau international** constitué de membres et de comités locaux basés en Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Il agit en coordination avec d'autres organisations et mouvements luttant dans la même perspective. Son travail principal, à partir de la problématique de la dette, consiste en la réalisation d'actions et l'élaboration d'alternatives radicales **visant la satisfaction universelle des besoins, des libertés et des droits humains fondamentaux.**

Depuis sa création, le CADTM est une **association pluraliste** constituée de personnes morales¹ et de personnes physiques. Une association qui ancre son action au carrefour des luttes des mouvements sociaux populaires, des mouvements d'éducation permanente, des syndicats, des comités de solidarité internationale et des ONG de développement. Membre du conseil international du Forum social mondial, le CADTM s'inscrit pleinement dans le mouvement citoyen international qui lutte pour « d'autres mondes » possibles, ébauchant les traits d'une mondialisation alternative à celle que les promoteurs du modèle capitaliste néolibéral globalisé présentent comme l'horizon indépassable du bonheur des peuples, l'état naturel de la société, la « fin de l'Histoire » tenue de s'imposer à toutes et tous, et en tous lieux.

Partie prenante de ce « **mouvement altermondialiste** » qui récuse les dogmes néolibéraux, le CADTM se donne pour mission de contribuer à l'émergence d'un **monde fondé sur la souveraineté des peuples, la solidarité internationale, l'égalité, la justice sociale.** Le CADTM a pour objet « *d'améliorer l'information et la formation sur les problèmes de développement et en particulier dans le cadre des relations 'Nord-Sud'; de prendre toutes initiatives, d'organiser toutes actions, de diffuser toutes informations et de réaliser tous projets de nature à favoriser la solidarité internationale entre citoyennes et citoyens du monde, qu'ils vivent au Nord ou au Sud, à l'Est ou à l'Ouest; de favoriser l'émergence d'un monde plus juste dans le respect de la souveraineté des peuples, de la justice sociale, de l'égalité entre les hommes, et entre ceux-ci et les femmes.* » (Extrait des statuts parus au Moniteur belge, 6 février 1992, ANNEXE n° 1).

Les projets, outils et activités qu'il développe à cette fin s'inscrivent dans une dynamique **associant la recherche à l'action** : les publications (ouvrages, articles, analyses, revues... ANNEXE n° 5), en tant qu'outils de diffusion et de sensibilisation, renforcent les actions de formation et d'éducation citoyenne (conférences-débats, séminaires, formations, groupe de lecture, rencontres et manifestations internationales, campagnes de sensibilisation, concerts, etc.).

¹ En Belgique, les personnes morales qui ont contribué à la fondation en 1990 du CADTM sont issues d'horizons divers et témoignent du caractère pluriel du CADTM: des mouvements d'éducation populaire (Equipes Populaires – mouvement d'éducation permanente lié au Mouvement ouvrier chrétien -, Fondation Joseph Jacquemotte, Fondation Léon Lesoil, Union des Progressistes juifs de Belgique), des syndicats (deux régionales de la CGSP, Centrale générale des Services publics – celle de Liège et celle du Limbourg -, l'ensemble du secteur Enseignement de la CGSP, la régionale d'Anvers de l'ACOD Onderwijs, la Fédération des métallurgistes de la Province de Liège) des ONG (Peuples solidaires, Groupe de Recherche pour une Stratégie économique alternative – GRESEA, Forum Nord-Sud, Centre Tricontinental, Socialisme sans Frontières, FCD Solidarité Socialiste, Oxfam Solidarité, Centre national de Coopération au Développement), de comités de solidarité (Comité Mennan Men-Haïti, Comité Amérique centrale de Charleroi), des mouvements de la paix (Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie - CNAPD -, VREDE), des partis (Parti ouvrier socialiste, Parti communiste), et une association féminine « Refuge pour femmes battues et enfants »

De manière complémentaire, les expériences de terrain sont toujours une source d'enrichissement pour les analyses et études réalisées. En ce sens, le CADTM considère que ces deux axes (axe 1 et axe 3.2), pour lesquels il demande sa reconnaissance, font partie d'une cohérence et d'une dynamique d'ensemble.

L'objectif premier du CADTM – son angle d'attaque – est l'annulation de la dette extérieure publique des pays de la Périphérie (Tiers Monde et ex-bloc soviétique) et l'abandon des politiques d'ajustement structurel imposées par le trio Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale, Organisation mondiale du Commerce (OMC). **Il s'agit de mettre un terme à la spirale infernale de l'endettement et de parvenir à l'établissement de modèles de développement socialement justes et écologiquement soutenables.**

Pour le CADTM, l'annulation de la dette extérieure publique des pays de la Périphérie n'est cependant pas une fin en soi. Elle est bien davantage un moyen, une **condition nécessaire mais non suffisante** au développement véritablement soutenable et socialement juste qu'il s'agit de promouvoir, tant au Sud qu'au Nord de la planète.

En éducation permanente, le CADTM vise à promouvoir et renforcer une vision du monde dans laquelle la solidarité est le moteur de l'émancipation sociale. Le CADTM cherche à favoriser des comportements qui évitent à la fois le repli identitaire et le rejet des autres parce que différents. Le CADTM adopte une **démarche didactique pour rendre accessible une approche critique de la réalité sociale** tant locale, que nationale et mondiale. Un des apports fondamentaux du mouvement altermondialiste, symbolisé par l'action emblématique des Indiens du Chiapas, au Mexique (voir p. 9 l'extrait d'un texte des Zapatistes), c'est la volonté d'agir pour que les sans-voix et les sans-droits (qui sont aussi souvent des sans-emploi, des sans-domicile confortable, des sans-diplôme universitaire, des sans-le-sou, des sans-papiers...) prennent la parole et interviennent activement et pleinement dans les choix de société. le CADTM vise à contribuer, par l'éducation permanente, à l'émancipation des êtres humains quels qu'ils soient et où qu'ils soient, ainsi qu'à l'émancipation des peuples.

En ce sens, Les activités et le projet global du CADTM sont en parfaite cohérence avec l'objet de l'article 1 du décret : *« Le présent décret a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. Cet objet est assuré par le soutien aux associations qui ont pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :*

- a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;*
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;*
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.*

La démarche des associations visées par le présent décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle. »

Le CADTM est agréé par la Coopération au Développement de la Belgique (date du nouvel agrément : 28 novembre 1997) et à ce titre reçoit des subventions de la Direction Générale de la Coopération au Développement pour deux types d'activités : l'éducation au développement et

l'offre de services. Ces subventions sont obtenues dans le cadre du programme stratégique du CADTM pour la période 2003 – 2007 tel qu'approuvé par la DGCD. Le montant précis des subventions est redéfini chaque année sur la base du plan d'action annuel qu'introduit le CADTM. Le montant de la subvention DGCD perçue² représente bon an mal an entre 45 et 50% des ressources du CADTM (qui atteignent plus de 330.000,00 Euros annuellement). La subvention obtenue dans ce cadre couvre une partie bien précise des activités du CADTM, principalement celles qui concernent l'action internationale de celui-ci (renforcement de son réseau international, participation aux activités internationales du Forum Social Mondial, offre de service aux partenaires dans les PED et dans le reste de l'Europe) et la production de livres. C'est pourquoi la subvention de la DGCD ne concerne qu'une partie mineure des activités d'éducation permanente en milieu populaire dans la CF réalisées par le CADTM. Le CADTM ne reçoit pas de subventions récurrentes de la part d'autres pouvoirs publics de Belgique ou d'un autre secteur de la CF. Il lui arrive de recevoir une modique subvention ponctuelle de la part du CGRI /DRI pour des activités non récurrentes.

Les activités du CADTM qui rencontrent directement la définition du décret du 17 juillet 2003 (en particulier les axes 1 et 3.2) sont financées jusqu'ici principalement avec les ressources propres du CADTM (qui vont croissant) et, très à la marge, grâce à un contrat signé avec la Commission Européenne (DG Développement) qui portait sur la période allant de novembre 2000 à août 2004. Ce contrat ne sera pas reconduit.

Nous voulons exclure le risque de double subventionnement d'une même activité ou programme d'activités. C'est pourquoi, la partie mise en œuvre de notre plan d'action ne comprend pas les actions soutenues par la DGCD bien que certaines d'entre elles constituent une action d'éducation permanente dans la CF.

Le CADTM considère que tant sa raison sociale (voir ses statuts) que les activités pour lesquelles il demande une reconnaissance spécifique dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 rencontrent précisément les critères émis par les législateurs (nous pensons notamment aux § 1, 2 et 3 de l'article 1 ainsi qu'aux axes 1 et 3.2. définis à l'article 3, chapitre II du décret).

L'obtention de cet agrément de la part de la CF est une condition essentielle à la poursuite et à l'amélioration des activités réalisées en direction des milieux populaires de la région liégeoise (axe 1) et de la CF (axe 3.2).

Stratégie générale et présentation des types d'activités

Six éléments essentiels interviennent dans la stratégie du CADTM :

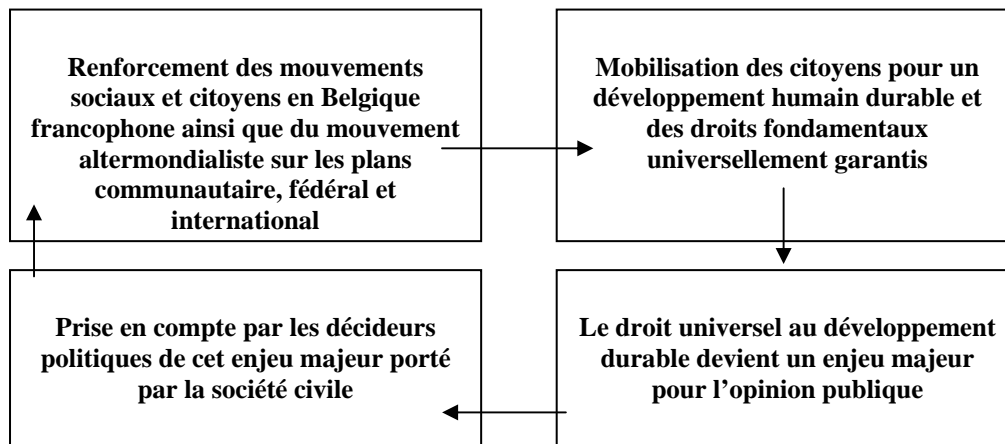
- Recherche, analyses et élaborations ;
- Renforcement des mouvements sociaux, de la société civile et des synergies qui existent entre eux ; renforcement du mouvement altermondialiste ;
- Renforcement du réseau spécifique CADTM ;
- Sensibilisation et formation des citoyens et des mouvements sociaux ;
- Sensibilisation des médias aux enjeux du droit au développement durable ;
- Interpellation des représentants politiques et des organisations internationales sur l'importance des buts poursuivis par le CADTM en particulier et par le mouvement altermondialiste en général

Ces six éléments s'inscrivent dans une stratégie globale d'éducation permanente et d'offre de services menée à l'égard de publics-cibles spécifiques. Celle-ci a pour but d'enclencher un cercle vertueux menant au renforcement des mouvements sociaux, à leur mobilisation autour du

² Voir Bilan financier CADTM 2003 et budgets prévisionnels 2004 et 2005 qui figurent en annexes 2a, 2b, 4b et 4c.

thème spécifique du financement du développement durable et de la garantie universelle des droits fondamentaux. Il faut que l'opinion publique s'approprie massivement cette question pour qu'elle devienne un enjeu politique majeur pour les décideurs politiques. Ce cercle vertueux peut être schématisé de la façon suivante :

Cercle vertueux visé par la stratégie générale du CADTM



Ainsi, la stratégie générale du CADTM consiste à renforcer les mouvements sociaux en Belgique francophone mais aussi dans le reste du monde, par des activités d'information, de sensibilisation, de formation, d'appui technique et scientifique, afin de faire du droit au développement humain durable un enjeu politique majeur pris en compte par les décideurs politiques.

Le CADTM est donc appelé, autour de son objectif global, à jouer un rôle de catalyseur et de renforcement des forces citoyennes et sociales belges, notamment dans le cadre des différents Forums sociaux locaux, belges, européens et mondiaux, dans le but d'aboutir à des changements de société garantissant des relations Nord-Sud socialement justes et écologiquement durables d'une part, ainsi qu'une réduction des inégalités et une amélioration générale des conditions de vie en Belgique d'autre part.

Cette action du CADTM s'inscrit dans un ample mouvement citoyen international qui en appelle à l'universalité des droits dans le respect de la diversité. L'extrait de l'appel zapatiste reproduit ici témoigne de ce puissant souffle émancipateur :

*À tous ceux qui combattent pour les valeurs humaines de démocratie, liberté et justice.
À tous ceux qui s'efforcent de résister au crime mondial appelé "néolibéralisme" et qui aspirent à ce que
l'humanité et l'espoir d'être meilleurs soient synonymes d'avenir.*

*À tous les individus, groupes, collectifs, mouvements, organisations sociales, citoyennes et politiques, aux
syndicats, aux associations de quartier, aux coopératives, à toutes les gauches passées et à venir; aux
organisations non gouvernementales, groupes de solidarité avec les luttes des peuples du monde, aux
bandes, tribus, intellectuels, indigènes, étudiants, musiciens, ouvriers, artistes, enseignants, paysans,
groupes culturels, mouvements de jeunes, médias alternatifs, écologistes, habitants des banlieues,
lesbiennes, homosexuels, féministes, pacifistes.*

*À tous les êtres humains privés de toit, privés de terre, privés de travail, privés de nourriture, privés de
santé, privés d'éducation, privés de liberté, privés de justice, privés d'indépendance, privés de démocratie,
privés de paix, privés de patrie, privés de lendemain.*

*A tous ceux qui, sans distinction de couleur, de race ou de frontières,
portent les armes et les couleurs de l'espoir.*

L'humanité vit dans chacune de nos poitrines et, comme le cœur, elle préfère le côté gauche. Il faut la retrouver, il faut nous retrouver. Il n'est pas nécessaire de conquérir le monde. Il suffit de le refaire. Nous. Aujourd'hui. Démocratie! Liberté! Justice!

Depuis les montagnes du Sud-Est mexicain.
Sous-commandant insurgé Marcos, janvier 1996.

II - Articulation des objectifs de l'association et des axes d'action

1) Objectifs du CADTM et l'axe 1 : « Participation, éducation et formation citoyenne ».

L'éducation et la formation citoyenne sont un des éléments clés qui forment la stratégie globale de l'organisation. Depuis de nombreuses années, en cohérence avec cette stratégie, le CADTM a développé une grande capacité de communication vers les milieux populaires et a réalisé un nombre important d'activités qui s'inscrivent dans la perspective de l'axe 1.

Citons un extrait du mémoire présenté par Thomas Degive en vue de l'obtention du grade de licencié en science politique, qui en témoigne : « *On remarque la diversité des actions menées, signe d'une grande présence et de la volonté d'exploiter au maximum les opportunités qui s'offrent à lui. Ses activités de recherche lui donne une grande expertise. Ses activités de diffusion, auxquelles nous pouvons ajouter les conférences données par ses représentants et les formations qu'il organise, lui donnent de nombreuses occasions de faire valoir cette expertise auprès du public comme auprès des décideurs politiques.* »³

Ainsi, à partir des années 1994-1995, le CADTM a systématiquement fait le parallèle entre l'endettement du Tiers Monde et deux problèmes fondamentaux vécus par les citoyens au Nord :

- 1) le poids de la dette publique qui entraîne l'application de politiques d'austérité et limite les missions sociales des pouvoirs publics ;
- 2) la problématique du surendettement des ménages (en particulier dans ce que l'on appelle le Quart Monde) qui pèse sur leur existence quotidienne et réduit d'autant leurs possibilités d'émancipation.

En 1995-1996, un important travail a été réalisé avec l'organisation LST (Lutte Solidarité Travail de Namur) et avec « Solidarité Nouvelle » (Paul Trigalet et Jean-Claude Bomhals), avec y compris une délégation importante de SDF belges à Lyon à l'occasion du sommet du G7, en juin 1996. Ce travail avait été précédé d'une grande journée internationale d'action CADTM à Bruxelles en 1995 avec la participation (entre autres intervenants étrangers) de l'évêque français Jacques Gaillot : (« Pour un autre sommet mondial : les Autres Voix de la planète », qui rassembla quelque 1.200 participants), ainsi que d'une visite du château de la Solitude occupé à l'époque par des SDF, avec l'appui de « Solidarité Nouvelle ».

En 1997, le CADTM a invité une troupe de théâtre action sénégalaise, la troupe « Bantaare » (composée de 12 comédiens, en grande majorité sans-emploi au Sénégal). Leur pièce « Quitter les Ténèbres »⁴ a été présentée une douzaine de fois devant un public populaire et en milieu scolaire. Un atelier-théâtre fut également réalisé, au cours duquel les sans-emploi sénégalais transmettaient à des sans-emploi de Belgique des techniques de communication théâtrale.

En 1998, le CADTM a organisé, en collaboration avec différents mouvements, dont le Collectif Refuge pour femmes battues de Liège⁵, une campagne sur le thème de la violence à l'égard des femmes et des enfants. Cette campagne s'est concrétisée par différentes activités :

³ Université de Liège – Faculté de droit – département de science politique - Année académique 2001-2002 - « Que recherche le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde ? »

⁴ Le texte de la pièce a été édité par les éditions du Cerisier : Bantaare, *Quitter les Ténèbres*, 1998, Cuesmes (Mons), 72 p.

⁵ L'actuel Collectif contre les Violences familiales et les exclusions.

deux séminaires, rédaction de communications, animations, Marche mondiale des enfants, Marche mondiale des femmes (2000), édition d'un livre⁶...

En 2000, le CADTM a été l'organisateur d'une grande rencontre internationale à Dakar au cours de laquelle, entre autres activités, une pièce de théâtre a été réalisée et présentée par un groupe de femmes sénégalaises (le Procès de la dette). Un an plus tard, cette pièce a été mise à nouveau en scène par le Théâtre de Poche à Bruxelles, joué en salle et interprété également sur l'esplanade du Cinquantenaire le 12 mai 2001 devant un millier de spectateurs, en marge de la IIIème Conférence des Nations unies sur les "Pays les Moins Avancés" (PMA). Un groupe du CADTM en a fait une autre mise en scène à Aix-en-Provence. Le texte de la pièce a été édité par le CADTM sous forme de brochure puis a été intégré à un livre coédité par le CADTM et par le CONGAD au Sénégal.

Ces dernières années, grâce à la diversité de ses approches et au renforcement de sa dynamique de fonctionnement, le CADTM a développé ses activités de participation, sensibilisation et formation citoyenne :

- L'organisation de conférences augmente en nombre et en qualité et vise à toucher un public toujours plus large.
- Les animations théâtrales se poursuivent : commencée en 2003 avec la réalisation du spectacle « l'Ardoise », en collaboration avec le Théâtre du Copion et le Centre national de coopération au développement (CNCN), et vu le succès de ce spectacle, une nouvelle tournée est réalisée en automne 2004. Ce spectacle réalisé par des acteurs sociaux belges, sénégalais et burkinabés place le problème de la dette dans une perspective historique. Le spectacle de 50 minutes est suivi d'un débat d'une heure avec le public (très diversifié : Equipes populaires, jeunes dans les écoles, membres d'ONG et de mouvements sociaux, etc.). Plus de 70 représentations en 2003 et 60 en 2004.
- Tout au long de l'année, le CADTM organise des réunions, des groupes de travail et des groupes de réflexion⁷, ainsi que des échanges internationaux impliquant une participation active des milieux populaires en Belgique francophone (cf. tableau de détail des activités pour l'axe 1 qui ne reprend que les activités réalisées en région liégeoise – forfait 3, zone de 500.000 habitants).
- Plus récemment, le CADTM a coorganisé activement le festival Esperanzah ! qui s'est déroulé du 30 juillet au 2 août 2004 et s'est révélé être une activité d'éducation permanente « globalisante » très réussie : le succès du festival tient notamment en un chiffre : 19.200 entrées (dix-neuf mille deux cent) en trois jours (dont environ 15.000 payantes), enfants non compris. La participation est en augmentation de plus de 60% par rapport à 2003. En ce qui concerne la campagne « Abolir la Dette pour Libérer le Développement » menée en commun par le CADTM et le CNCN Opération 11-11-11, un autre chiffre permet de mesurer l'intérêt que les participants portaient au thème de la dette : 4.152 signatures (quatre mille cent cinquante deux) ont été collectées pendant le festival au bas de la pétition pour l'annulation de la dette (soit un peu plus

⁶ *Femmes, Enfants, Face à la violence. Résistances du Nord au Sud*, CADTM, 1999, Bruxelles.

⁷ Groupe altermondialiste à Liège (défini dans le cadre « méthodologie et dynamique interne » de la thématique 4), Groupe Droit (défini dans le cadre « méthodologie et dynamique interne » de la thématique 3), Groupe liégeois de coordination – GLC (défini dans le cadre « méthodologie et dynamique interne » de la thématique 1)

d'une personne sur 5 !). Par ailleurs, le CADTM et le CNCD ont organisé une vingtaine d'animations (parmi lesquelles un remarquable et massif lâcher de ballons pour l'annulation de la dette), des conférences, des concerts et des projections de films : plusieurs milliers de personnes ont activement participé à ces différentes activités. Bien sûr, les festivaliers venaient prioritairement pour la musique : 21 concerts ont été présentés sur les deux grands podiums. A peu près deux tiers des concerts ont fait explicitement référence au combat pour l'annulation de la dette. L'efficacité de l'action et de l'impact du CADTM provient aussi du fait que 52 bénévoles l'ont aidé au cours de la préparation du festival et pendant celui-ci. Certaines personnes bénévoles avaient fait le déplacement depuis Grenoble, Poitiers, Cannes, La Rochelle et... Brazzaville. Après le festival, une trentaine d'artistes africains se sont réunis au cours de la journée du 2 août (ils provenaient du Congo-Kinshasa, d'Angola, du Cap Vert, du Burkina Faso, du Sénégal, du Cameroun, du Maroc, de Zambie, de France et de Belgique). Parmi les décisions prises : réaliser un enregistrement commun pour une nouvelle version du CD « Drop the Debt », préparer un spectacle commun pour la prochaine édition d'Esperanzah ! en juillet 2005. Ils envisagent également de lancer un appel pour l'annulation de la dette. Les artistes présents ont évoqué la possibilité de se constituer en « commission artistique » du réseau international CADTM. La collaboration avec Esperanzah ! est d'ores et déjà acquise pour l'édition 2005 (ANNEXE n° 6 : coupures de presse).

Cette expérience a été très concluante en termes **d'interactivité** entre plusieurs organisations mais surtout entre les permanents du CADTM, ses membres et ses sympathisants. Pendant les mois de juin et juillet, le local du CADTM à Liège n'a pas désempli de personnes qui se rencontraient (réunions formelles et informelles) pour mettre au point l'équipe d'intervention au festival (courriers électroniques, coups de téléphone, contacts avec des organisations de jeunes, contacts avec des organisations congolaises, etc.), organiser des équipes de collage d'affiches, de distribution des tracts dans la région liégeoise et au-delà. Toute cette activité était placée sous la responsabilité de deux jeunes femmes de l'Université de Liège (Alice Minette et Frédérique Konstantatos) qui, en coordination avec Denise Comanne (responsable du département Education), ont mené un important travail de contact et de promotion d'activité d'éducation permanente en milieu populaire. Une préoccupation centrale de cette activité consistait en la sensibilisation des publics-cibles aux problématiques de fond abordées par les actions du CADTM : l'annulation de la dette du Tiers Monde, le rôle des institutions financières internationales (IFI), le droit au développement... Une réunion d'évaluation avec les participants s'est tenue le 7 septembre avec le redémarrage de l'équipe pour préparer de la même façon la mobilisation pour la journée internationale du 9 octobre. Des activités servent ainsi de tremplin aux suivantes avec l'aide des participants. Une autre réunion d'évaluation entre organisateurs a eu lieu le 26 septembre.

- Notons également que le CADTM a participé à la réalisation de deux CD : « Drop the debt » et « ATTAC ta dette », à la réalisation d'une bande dessinée ainsi qu'à la production d'une vidéo en 2004 (« Djourou : une corde à ton cou » réalisée par le cinéaste Olivier Zuchuat). Ces productions, en augmentant sa visibilité mais aussi sa « pénétration » dans les milieux populaires, sont aux yeux du CADTM des outils essentiels à l'amélioration de son action de formation et d'éducation citoyenne.

Depuis dix ans maintenant, le CADTM bénéficie du soutien de la Communauté française sous la forme de subsides extraordinaires pour des montants modiques⁸. Toutes les actions réalisées grâce à ces subventions extraordinaires et dirigées vers les sans-emploi, les travailleurs salariés en général, la communauté éducative, les migrants, les travailleurs sociaux, les cadres culturels et le grand public, ont permis d'établir une véritable communication et de réaliser des actions utiles. Il est temps certainement de passer à un stade qualitativement supérieur.

Jusqu'ici, le CADTM, bien que réalisant incontestablement un travail de valeur en milieu populaire en Belgique francophone, a manqué de moyens matériels pour développer pleinement son activité. L'enjeu de l'introduction d'un dossier en septembre 2004 auprès de la Communauté française est d'obtenir les moyens nécessaires au développement d'une activité que, dans son domaine, le CADTM est le seul à pouvoir réaliser. En effet, à part le CADTM, aucune autre organisation n'a acquis en Belgique francophone une expertise aussi importante en ce qui concerne la problématique de l'endettement (dans ses différentes dimensions). En raison de la limitation de ses moyens, le CADTM n'arrive pas à répondre à toutes les sollicitations qui lui sont adressées. Or, le public de la Communauté française a droit à une amélioration et à un renforcement des services d'éducation permanente rendus par le CADTM.

2) Objectifs du CADTM et l'axe 3.2 : « Production d'analyses et d'études »

La réalisation d'ouvrages et la production d'analyses sont au cœur même du travail du CADTM. Il considère que c'est un outil fondamental pour améliorer la participation active et libre des citoyens dans le processus de construction d'une société juste et solidaire. Afin de pouvoir adopter une position critique et constructive sur une problématique donnée, il est indispensable d'avoir à sa disposition des outils pédagogiques et intelligibles, mais aussi rigoureux, critiques et pluriels.

La majorité des ouvrages et analyses produits par le CADTM s'intéresse particulièrement à la dette extérieure des pays du Sud, aux politiques d'ajustement structurel (rebaptisées depuis Cadres stratégiques de Lutte contre la Pauvreté - CSLP), à la dette publique au Nord, aux rôles des institutions financières internationales, ainsi qu'aux différentes alternatives présentées par différentes composantes du mouvement altermondialiste.

Depuis sa création en 1990, le CADTM, en collaboration ou non avec d'autres, a produit près de 500 analyses ainsi qu'une dizaine d'ouvrages de vulgarisation ou d'approfondissement sur les thématiques citées précédemment⁹. Il réalise également depuis 1990 une revue trimestrielle qui est passée de la forme d'un bulletin photocopié à celle d'une publication intitulée « Les Autres Voix de la Planète ».

⁸ **1995** : Pour un autre sommet mondial : les Autres Voix de la planète (Campagne de sensibilisation de l'opinion publique relative à la dette du Tiers Monde et journée d'étude) ; **1995** : Campagne et publication d'un dossier de 200 pages pour soutenir une action de sensibilisation de l'opinion publique visant à l'annulation de la dette du Tiers Monde ; **1996** : Campagne de sensibilisation et publication de deux dossiers pour sensibiliser l'opinion à la dette du Tiers Monde ; **1996** : Campagne de sensibilisation de l'opinion et journée d'étude ; **1996** : Du Nord au Sud, la dette dans tous ses états ; **1997** : Campagne de sensibilisation de l'opinion ; journée d'étude dans le cadre d'une activité d'éducation permanente avec de nombreux invités étrangers dont le généticien Albert Jacquard ; **1998** : Campagne de sensibilisation et publication du livre « La Bourse ou la Vie » sur le thème « La place des hommes et des femmes dans la mondialisation » ; **1999** : Campagne de sensibilisation de l'opinion ; activité exceptionnelle de formation et d'éducation d'un public de travailleurs, de sans emploi et de jeunes ; création intégrée dans un projet d'éducation permanente ; ... **2004** : campagne de sensibilisation : « FMI, BM, 60 ans, l'âge de la retraite. »

⁹ Pour la liste des publications, voir l'annexe n° 5.

Pour la réalisation de tels ouvrages et analyses, le CADTM dispose de multiples atouts. Premièrement, son **caractère pluraliste** lui évite d'avoir une vision simpliste de la réalité. Ensuite, la complémentarité de ses approches (économique, politique, juridique, éthique, historique, culturelle, communicationnelle...) permet de « balayer » large et de proposer des analyses globales et interdisciplinaires. Enfin, l'organisation dispose d'un **large réseau scientifique**¹⁰ de membres issus de tous les continents et appartenant souvent à la communauté académique (professeurs d'université, chercheurs, doctorants), spécialistes dans différentes disciplines ou intellectuelle (écrivains, journalistes). Ces personnes apportent de manière bénévole leur expertise au CADTM et contribuent chacune à leur manière à l'amélioration de l'analyse. Il est important de souligner que ces personnes sont directement impliquées dans des mouvements sociaux actifs sur le terrain tant au Nord qu'au Sud. En sus des experts, il est bien d'autres militants dont les compétences variées sont d'une grande utilité, notamment une équipe de bénévoles qui participent activement, avec leurs sensibilités et expériences propres, à la réalisation des analyses et études de l'organisation. Le CADTM fait également appel régulièrement à l'expérience de terrain et à l'engagement exemplaire de nombreux collectifs (associations de soutien des sans papiers, comité de lutte contre les centres fermés,...).

Un des atouts du CADTM est d'utiliser le travail du réseau scientifique en le traduisant de manière spécifique pour chaque public-cible : didactiques pour le grand public, élaborés pour les mouvements sociaux, synthétiques pour les médias et techniques pour les décideurs politiques. Par rapport au travail d'éducation permanente, ce sont les deux premiers aspects qui sont privilégiés, même s'ils font partie d'une logique d'ensemble plus large.

- **Didactiques** : En Belgique, la sensibilisation large des citoyens implique l'élaboration d'outils à la fois didactiques et détaillés. Les étudiants, les membres du CADTM ou d'organisations partenaires et toutes les personnes touchées au cours des activités sont demandeurs d'explications claires mais détaillées afin de devenir des acteurs sociaux agissant en pleine connaissance des enjeux du développement durable et du droit international. Cela implique l'utilisation de nombreux outils pédagogiques (vidéos,

¹⁰ Liste actualisée des membres du réseau scientifique (61 membres répartis sur 5 continents) : Belgique (11 membres) : Hugo Ruiz Diaz Balbuena (UCL), Corinne Gobin (ULB), Pierre Galand (ULB), Denis Horman (chercheur GRESEA), François Houtart (prof émérite UCL), Riccardo Petrella (UCL), Francine Mestrum (collaboratrice ULB et RUG Gent), Eric Toussaint (Université Liège), Arnaud Zacharie (Université Liège), Sébastien Dibling (Ecole de Commerce Solvay), Olivier Bonfond (économiste)

France (12) : Michel Husson (Administrateur IRES), Pierre Cours-Saliès (Université Paris 8), Gilbert Achcar (Université Paris 8), Janette Habel (Université Marne La Vallée), Monique Chemillier-Gendreau (Université Paris 7), Susan George (écrivain, vice-présidente ATTAC France), Catherine Samary (Université Paris Dauphine), Jean-Marie Haribey (Université Montesquieu de Bordeaux), Roland Pfefferkorn (Université Marc Bloch de Strasbourg), Nuri Albala (avocat au barreau de Paris), Eric Berr (Université Bordeaux IV), Jacques Bournay (INSEE), Damien Millet (Lycée d'Orléans)

Allemagne (1) : Michaël Schmitt (juriste)

Suisse (1) : Jean Ziegler (Université de Genève, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'Alimentation ; prof émérite Université de Genève)

Espagne (2) : Jaime Pastor (Université d'Enseignement à Distance, Madrid), Adolfo Rodriguez Gil (Université Carlos III, Madrid)

Afrique (10) : Boubakar Diop (Sénégal, université de Dakar), Jean Peut Etre M'Pelé (Congo Brazzaville, inspecteur en philosophie), Fathi Chamki (Tunisie, université de Tunis), Issiaka Tembiné (Mali, université de Bamako), Sékou Diarra (Mali, Ingénieur vétérinaire), Binta Sarr (Sénégal, présidente APROFES, vice-présidente CONGAD), Mercia Andrews (Afrique du Sud, présidente Sangoco), Abdoulaye Sené (Sénégal, Secrétaire général adjoint UNSAS), Brian Ashley (Afrique du Sud, responsable de Alternative Information and Development Center), Amadou Diarra (prof de droit, Université de Bamako).

Amérique du Nord (2) : Susan Caldwell (Canada, co-directrice IIRF d'Amsterdam), James Cockroft (Etats-Unis, Université New York).

Asie-Pacifique (3) : Shalmali Guttal (Inde, Focus on the Global South), Ajit Muricken (Inde, président de VIKAS), Nicola Bullard (Australie-Thaïlande, Focus on the Global South)

Amérique latine (14) : Joao Machado (Brésil, université PUC de Sao Paulo), Julio Gambina (Argentine, université de Buenos Aires), Carlos Marichal (Colegio de Mexico), Gregorio Vidal (Université Autonome Métropolitaine), John Saxe-Fernandez (UNAM), Miriam Nobre (Brésil, ong SOF), Sandra Quintela (Brésil, ong PACS), Daniel Liberos (Colombie, Université de Bogota et UNEB), Alberto Acosta (Equateur, universités de Guayaquil et de Cuenca), Adolfo Acevedo Vogl (Nicaragua, Université Centroaméricaine), Raul Pont (Brésil, université de Rio Grande do Sul, ex-maire de Porto Alegre), Alejandro Teitelbaum (juriste, Association Américaine des Juristes), Jorge Marchini (Université de Buenos Aires), Claudio Katz (Université de Buenos Aires).

Caraïbe (3) : Carlos Alzugaray (Cuba, Institut des Relations Internationales), Fernando Martinez Heredia (Cuba, Centre Martin Luther King), Camille Chalmers (Haïti, Université de Port au Prince).

Russie (2) : Alexandre Bouzgaline (Université de Moscou), Andrej Kolganov (Université de Moscou)

transparents, historiques, lexiques, dossiers de vulgarisation, etc.) et l'organisation d'espaces de sensibilisation adaptés à une première approche (formations, conférences-débats, etc.) et à une approche plus approfondie (stages de formations, séminaires et formations résidentielles, site web thématique, etc.) ;

- **Elaborés** : les mouvements sociaux représentent une réelle possibilité de transformation des rapports Nord-Sud. Cette approche est différente de la précédente car elle implique que ces acteurs et actrices potentiels du changement intègrent véritablement le résultat de l'éducation dans leur capacité future à élaborer des alternatives.
- **Synthétiques** : le travail d'éducation à l'attention des médias est d'un tout autre ordre, car intimement lié à l'actualité. Cela implique un travail de synthèse des analyses et leur mise en contexte de l'actualité (communiqués, interviews, articles, etc.). L'éducation se réalise aussi par la lecture et l'écoute des médias. En livrant à la presse des informations rigoureuses et fiables sur les thématiques que nous désirons aborder dans cet axe, le grand public peut en prendre connaissance et s'en saisir.
- **Techniques** : l'interpellation des décideurs porte principalement sur la faisabilité technique et politique des alternatives de développement. Les entrevues ont souvent lieu en présence de membres de cabinets ministériels, habitués à gérer ces dossiers complexes. Cela implique l'élaboration de documents clairs et précis, incluant les références techniques et statistiques légitimant la faisabilité technique et budgétaire des alternatives proposées (notes analytiques).

Ces analyses et ouvrages produits par le CADTM nécessitent un énorme travail de recherche sur les sites des institutions, des gouvernements et des mouvements sociaux. L'expérience que le CADTM a acquise dans le domaine de la production d'analyses et d'études est telle que ces dernières sont maintenant reconnues par un nombre croissant de personnes, organisations et institutions comme des outils de grande qualité pédagogique et de grande intelligibilité. Les nombreuses traductions (anglais, espagnol, néerlandais) des travaux du CADTM en sont un élément révélateur. Notons également que la réalisation du livre « La Bourse ou la Vie » a été soutenue par la Communauté française en 1998. Depuis, cet ouvrage a fait l'objet de quatorze éditions en sept langues.

III - Environnement social

De manière générale, l'action du CADTM tente de sensibiliser le public le plus large possible. Son ancrage sociétal en Belgique s'affirme et se renforce depuis maintenant près de 15 ans. Il a développé des liens durables et étroits avec les mouvements d'éducation permanente (Equipes populaires, ATTAC, PAC, Fondation Léon Lesoil...), les syndicats, les mouvements des « sans » ou/et pour les « sans » (Solidarité Nouvelle, Lutte Solidarité Travail, Marches européennes contre le chômage, ATD Quart Monde, Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, Collectif Solidarité contre les exclusions...). A de nombreuses reprises, le CADTM a été invité à faire des animations dans le cadre de formations réalisées par des organismes de réinsertion professionnelle. Il collabore également avec les Forums sociaux locaux et le Forum social de Belgique (FSdeB, dont il est un membre actif), ainsi qu'avec les collectifs de défenses des sans papiers (CRACPE...)

Grâce à toutes ces collaborations, ainsi qu'à la multiplicité de ses activités, le CADTM, que ce soit par l'intermédiaire de ses productions ou de ses actions d'éducation citoyenne, a acquis une grande capacité de communication vers le milieu populaire dans toute sa diversité, sans distinction d'âge ou de catégorie socio-professionnelle :

- Les productions du CADTM sont très diverses dans la forme et cohérentes au niveau du contenu : elles peuvent toucher pratiquement l'ensemble de la population de la Belgique francophone. Ces productions se composent de livres de vulgarisation et d'approfondissement, de fiches pédagogiques, de brochures, de bandes dessinées, de CD à texte, de vidéos ou de DVD, sans oublier les tee-shirts, cartes postales, badges et autres matériels qui peuvent à leur manière sensibiliser et participer à l'éducation citoyenne. Le CADTM étudie à l'heure actuelle la possibilité de mieux placer ses ouvrages dans les bibliothèques publiques de la Communauté française.
- A l'heure du cybermedia, le site Internet, actualisé chaque jour et sans cesse retravaillé pour améliorer son attractivité et sa fluidité, constitue un outil de pénétration essentiel pour le CADTM. Son architecture a été entièrement revue entre septembre et décembre 2003 sous la direction de Frédéric Lévêque. Il a fait l'objet d'une nouvelle organisation et amélioration en novembre 2004 (toujours sous la responsabilité de Frédéric Lévêque). Le site du CADTM est devenu une référence pour différentes organisations (ATTAC, Forum social de Belgique, CNCD, et le mouvement altermondialiste en général...), pour d'importants médias (Le Monde, Le Soir, Le Monde diplomatique, Manière de Voir, Alternative Economique, Le Courrier de Genève, Politis, ainsi que d'autres quotidiens et périodiques étrangers) et des établissements d'enseignement (CTB, Faculté Warocqué de l'université de Mons, ICHEC, ULB, UCL, IHECS...)
- Les activités visant à toucher un environnement social très large font partie intégrante de la stratégie du CADTM. La participation au festival Esperanzah ! en été 2004 a permis au CADTM de toucher, grâce à la participation de plusieurs dizaines de bénévoles ainsi que de toute l'équipe permanente, plusieurs milliers de personnes (cf. supra). Les journées internationales du CADTM, réalisées depuis le début de son existence tous les deux ou trois ans, ont pour objectif, comme l'a fait le festival Esperanzah !, de toucher un public très large.
- Des conférences et séminaires sont régulièrement organisés pour le secteur éducatif au sens large. Grâce à une diffusion importante et à la participation active d'un grand nombre

d'organisations, des syndicats et de mouvements sociaux francophones (Oxfam, 11.11.11, CNCD, FIAN, ATTAC, Coordination d'Autres Mondes ...), ces activités contribuent à former un réseau de formateurs solide et performant.

- Le milieu du travail et des syndicats est régulièrement visé par le CADTM. Celui-ci a notamment participé, à l'initiative de la délégation FGTB, à une formation *ad hoc* pour des ouvriers d'entreprises. Il a donné une formation à 40 ouvriers de Caterpillar Charleroi en 2003. Il a également donné des formations à la CNE, dans le cadre de la formation « Mondialisation », dans chacune des régionales de cette centrale.
- Des groupes de réflexion et de travail sont régulièrement organisés afin de permettre la participation de la population locale à la préparation et à la réalisation des initiatives et actions du CADTM. Ainsi, les journées internationales du CADTM sont chaque fois préparées par des réunions de travail des partenaires (représentants des organisations) mais aussi de membres et de sympathisants. Ceux-ci participent ainsi non seulement à la mise en œuvre organisationnelle de l'événement mais aussi à sa programmation. Ces réunions impliquent nombre de personnes, jeunes et adultes, belges et immigrées, issues d'horizons et de milieux divers.
- Sa collaboration avec différents mouvements de jeunesse permet au CADTM de participer activement à la conscientisation de la jeunesse « défavorisée ». Nous travaillons par exemple avec l'Observatoire Bayaya de Bruxelles, une association regroupant des jeunes issus de l'immigration confrontés aux problèmes de la violence. Cette collaboration se traduit par des échanges et des apports réciproques : leurs expériences en ce qui concerne les problématiques de violence, d'immigration ou encore d'insertion socio-professionnelle nous permettent d'améliorer nos connaissances dans ces domaines et donc notre efficacité d'intervention vers les milieux populaires. De notre côté, en leur faisant partager notre expertise sur la problématique de l'endettement du Sud (et du Nord) et ses diverses implications, ils peuvent s'approprier des connaissances qui améliorent leur compréhension du monde, et donc leur permettent de mieux se situer, de trouver la place qu'ils veulent avoir dans la société, et au final, de participer activement et librement à la transformation de celle-ci. Cette collaboration se traduira notamment par des conférences de sensibilisation au sein de la communauté congolaise en particulier, africaine en général, à Liège et à Bruxelles, mais aussi par l'organisation de groupes de travail visant à plancher sur l'élaboration de textes « engagés » sur le thème de la dette, afin de permettre notamment à certains groupes de jeunes pratiquant le hip hop d'intégrer ces connaissances à leur art.
- L'organisation de partenariats spécifiques, comme dans le cas du Théâtre du Copion, qui fait suite à la collaboration avec le Théâtre des Aragnes en 1996-97-98, et avec le Théâtre Baamtaré en 1997, nous a permis de sensibiliser les milieux populaires à la problématique de la dette du Tiers Monde par le biais du théâtre. En effet dans le cadre de ce partenariat et avec le CNCD, l'asbl Terre et une association sénégalaise ainsi qu'un théâtre du Burkina Faso, une pièce de théâtre-action sur la dette intitulée "l'Ardoise" a été produite et a tourné sur tout le territoire de la Communauté française à la fin 2003. Ce moyen de communication nous permet clairement d'élargir notre environnement social. Notons également qu'étant donné le succès obtenu, une seconde tournée a lieu en automne 2004.
- Le CADTM organise des formations-sensibilisations pour les élèves de l'enseignement secondaire. Le but étant de renforcer la sensibilisation et la formation de la jeunesse (actrice du changement) aux problèmes des relations Nord-Sud ainsi qu'aux enjeux du financement

durable et des alternatives de développement. Susciter une analyse et un questionnement critique au sein de la jeunesse est une chose, mais il s'agit également de permettre aux professeurs et autres personnes responsables d'organiser un suivi et un approfondissement de l'activité en leur donnant les outils pédagogiques nécessaires : BD, brochures, fiches pédagogiques, questionnaires, réalisation d'un livre de référence en cours (cf. grille de mise en œuvre pour l'axe 3.2). Parce que nous sommes convaincus que la capacité à comprendre le monde n'est pas essentiellement une question de niveau d'étude, différents modules ont été créés pour permettre de toucher un public le plus large possible. Ces modules de formation sont adaptés pour les trois cycles d'études, aussi bien dans l'enseignement général que le technique ou le professionnel. Dans la mesure où les ressources humaines et/ou financières le permettent, ces activités de formation devraient rapidement s'élargir vers d'autres milieux populaires tels que les maisons de jeunes et autres organisations de quartiers.

- A plusieurs reprises, durant l'année académique, le CADTM réalise des conférences dans les principales universités de la Communauté française. Certaines de ces conférences sont organisées à la demande de l'université dans le cadre d'une semaine de formation concernant les relations Nord-Sud (Campus Plein Sud) comme l'organise l'ULB depuis maintenant quelques années. Nous visons également à partir de l'année prochaine à établir des contacts avec les cercles d'étudiants en coopération au développement.
- Le CADTM axe également son action sur le monde politique par l'organisation de rencontres, chaque année, avec les responsables de partis politiques francophones au pouvoir ou dans l'opposition pour les sensibiliser à la problématique et faire avancer celle-ci au niveau fédéral. Le fait que certains partis politiques comme Ecolo aient inscrit la revendication de l'annulation de la dette dans leur programme montre qu'il s'agit d'une idée qui commence à faire son chemin même si bien sûr certains partis sont plus enclins que d'autres à porter cette revendication.

Le programme de politique internationale d'Ecolo¹¹ note 1° « *Organiser l'annulation de la dette extérieure* », de la « *suppression de la « dette odieuse* », des « *modalités de reconversion de la dette vers des programmes de développement* » (proposition 22), 2° « *Agir au niveau européen pour modifier le système des comptes imposant aux Etats créanciers de comptabiliser comme des sorties budgétaires (et non comme une « non entrée) les annulations de dettes ; Incorporer, dans les analyses financières de la dette, des indicateurs et critères tenant compte du niveau de développement humain ; que la Belgique, par ses représentants dans les différents organes (financiers) multilatéraux mène une politique plus active et volontariste, par exemple en vue d'augmenter la part de la dette éligible pouvant être annulée, pour qu'une plus grande partie de la dette soit reconnue éligible, etc. ; un contrôle politique annuel, par le Parlement de l'action de nos représentants dans ces institutions financières internationales* » (proposition 23), 3° « *Des mesures pour éviter de transformer l'endettement extérieur en fuite de capitaux des pays endettés. Il faut éviter que l'endettement extérieur n'alimente et n'augmente la sortie des capitaux des pays endettés créant ainsi un cercle vicieux. Des mécanismes de contrôle des changes doivent pouvoir être instaurés par les autorités monétaires nationales* » (proposition 24), 4° « *Création d'une Cour pénale internationale pour les crimes économiques* » (proposition 25).

¹¹ p.19-20 www.ecolo.be/elec/pdf/pgm_politiqueinternationale.pdf

Le Parti Socialiste (PS) a intégré à partir de 2002 la problématique de la dette dans son programme de parti, (voir par exemple le document « *Repenser la mondialisation* », pour l'université d'été du PS 2002, où le CADTM a été invité à prendre la parole)

Sur son site internet, on remarque que des articles du site CADTM sont référencés avec un lien qui permet d'y accéder directement :

(www.ps.be/index.cfm?content_ID=3115512&R_ID=1010).

Les prises de parole de dirigeants comme Elio Di Rupo ou de certains élus (Pierre Galand, Philippe Mahoux, Anne-Marie Lizin, Karine Lalieux, Jacques Chabot, Patrick Moriau, etc.) font référence au CADTM ainsi qu'à la problématique de la dette :

« Pierre Galand a participé activement à la création de trois réseaux internationaux :

- *EUROSTEP (European Solidarity Towards Equal Participation of People) pour la relation ONG de Développement – Union européenne, Bruxelles ;*
- *OXFAM International, regroupant 9 OXFAM nationaux : UKI, Pays-Bas, Belgique, Etats-Unis, Canada, Québec, Nouvelle-Zélande, Hong-Kong et Australie. Bureaux à Oxford et Washington ;*
- *Le Comité pour l'annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM), Bruxelles. »*

« Avec l'annulation de la dette du Tiers Monde, l'instauration d'une taxe de type Tobin rétablirait un véritable réajustement des relations mondiales au bénéfice des plus pauvres. » (Karine Lalieux – Jacques Chabot – Patrick Moriau)

Le CADTM est quant à lui toujours prêt au dialogue pour faire en sorte que cette revendication acquière de plus en plus de poids.

- Dans un souci d'efficacité, une partie importante du travail du CADTM consiste à toucher ses publics-cibles par l'intermédiaire d'organisations structurées et structurantes. Dans cette optique, le CADTM organise des formations et séminaires à destination de membres d'ONG et de mouvements sociaux belges (Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, Collectif Solidarité contre l'exclusion, La Lucarne, les diverses régionales de ATTAC Wallonie-Bruxelles, les régionales et locales du CNCND, les forums sociaux locaux...) mais aussi européens ou du Sud. Ces séminaires, même s'ils ne touchent pas directement le milieu populaire au sens du décret, ont un impact considérable, car les groupes cibles plus restreints vers lesquels se dirigent ces offres de services, sont souvent engagés directement dans des activités d'éducation permanente et de changement sociétal. Ces mouvements sociaux ou organisations peuvent, après avoir acquis l'offre de service spécifique du CADTM, donner un retour concret vers leurs publics cibles à travers leurs propres activités d'éducation. Ces derniers, à leur tour, sont susceptibles de demander une offre de services. Il y a donc un mouvement de va et vient entre les deux activités, visant d'une part à l'élargissement du public visé et d'autre part au renforcement des acteurs sociaux.

Notons, par exemple, que les séminaires, organisés depuis quatre ans par le CADTM sur le droit international vont donner lieu, grâce au travail du groupe droit du CADTM, à une publication de vulgarisation des recherches destinée à un public plus large, via notamment les responsables d'organisations participant aux séminaires. Donc, si ce genre de séminaire ne touche pas directement le milieu populaire, ce qui en ressort – la publication, dans ce cas-ci relayée par les responsables d'organisations – vise par contre un plus large public.

IV – Enjeux

Le diagnostic sur lequel se fonde le programme du CADTM est partagé par un nombre croissant d'individus : **les richesses globales augmentent et pourtant la pauvreté et les inégalités sociales s'approfondissent**. Ce diagnostic est partagé aussi bien par les mouvements sociaux qui contribuent à l'émergence d'un mouvement altermondialiste pluraliste et international d'envergure, que par les rapports émanant de certaines organisations internationales (CNUCED, PNUD, Bureau international du Travail, etc.).

L'analyse de l'impact de l'économie d'endettement international sur cette réalité est, elle aussi, de plus en plus partagée. Le fardeau budgétaire grève les budgets sociaux, décourage les investissements dans le Sud et provoque de violentes crises financières (Asie du Sud-Est, Brésil, Argentine, Russie, etc.).

Cette situation sociale dramatique est loin d'être naturelle, fatale : elle est le résultat de politiques humaines. Jamais il n'y a eu autant de richesses sur cette planète, mais le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne sont pas justement réparties. L'objectif du programme du CADTM est de fournir des alternatives en termes de ressources pour satisfaire les besoins fondamentaux des populations. Ainsi :

- L'arrêt des plans d'ajustement structurel permet de conserver les ressources du pays pour satisfaire ces besoins ;
- Le financement alternatif du développement trouve des ressources ailleurs et les mobilise pour satisfaire les besoins fondamentaux (constitution de fonds de développement) ;
- L'application du droit international permet que des ressources détournées de cet objectif social soient restituées aux populations bénéficiaires (non-paiement de la dette en cas de dette odieuse, de dette illégitime, de cas de force majeure, d'état de nécessité...) ;
- Le renforcement du mouvement citoyen mondial permet d'aboutir à ce changement profond de la situation.

Ceci est en bref la présentation des objectifs qui, s'ils étaient atteints, permettraient à l'humanité de progresser dans l'élaboration d'un monde fondé sur le respect des droits humains fondamentaux, sur la paix et la justice sociale.

Une prise de conscience s'affirme concrètement au sein de la société civile : pétition de 24 millions de signatures pour l'annulation de la dette des pays du Sud dans le cadre de la campagne Jubilé 2000 en 1998-99-2000, référendums populaires en Espagne (un million de votes pour l'annulation de la dette le 13 mars 2000), au Brésil (six millions de votes en septembre 2000 pour le non paiement de la dette et pour la réalisation d'un audit de la dette prévu par la constitution de 1988)... Mais aussi, même si cela reste insuffisant, au sein des gouvernements et des organisations internationales : lancement de l'initiative PPTE en 1999, rapport 2001 de l'Assemblée générale de l'ONU prônant un élargissement de cette initiative, proposition d'une cour d'arbitrage par le FMI, propositions médiatisées des gouvernements Bush et Blair (septembre 2004) d'annulation des dettes envers le FMI et la Banque mondiale...

Enfin, tandis que la création d'une CPI (Cour pénale internationale) pour les crimes de guerre et contre l'humanité est accueillie comme une avancée majeure pour le droit international, l'objectif d'une CPI jugeant des crimes économiques et sociaux est partagé par une frange importante des acteurs sociaux internationaux.

A ce stade, nous mettons en œuvre le fameux mot d'ordre « Penser globalement, agir localement ».

Penser global, agir local, pour le CADTM, veut dire mettre en lien la problématique d'un système économique global injuste avec les actions locales où la population belge peut jouer un rôle et avoir un impact auprès des mandataires politiques belges afin que ceux-ci fassent pression pour l'annulation des créances de la Belgique sur les pays du Sud, par exemple.

Cette prise de conscience s'affirme également au niveau politique notamment grâce aux rencontres avec les représentants de partis, par le dépôt de pétitions au gouvernement belge mais également en tâchant d'avoir un droit de regard sur les décisions prises par les représentants belges au sein des institutions financières internationales pour viser à avoir une influence sur celles-ci.

Notons à ce propos les succès engrangés au niveau belge :

- L'interpellation de Guy Verhofstadt lors de son colloque sur la mondialisation à Gand en novembre 2002 réalisée par le CADTM, a été reprise dans le livre du journaliste à la Libre Belgique Olivier Mouton « Guy Verhofstadt, Numero Uno » aux éditions Racine. A l'époque, plusieurs quotidiens (LLB, Le Soir, De Morgen avaient relaté l'intervention percutante de la porte-parole du CADTM, Denise Comanne.
- Elio di Rupo, interviewé en direct de Mumbai, en Inde (Forum social mondial, janvier 2004) par la RTBF (Face à l'info), déclare en substance avoir lu le livre « 50 questions/50 réponses » et être en accord avec les propositions des auteurs. Une déclaration de ce type « légitime » de manière formelle et importante le travail réalisé.
- Jean-Claude Van Cauwenberghe, lors d'un colloque organisé par le Resoj (Réseau des organisations de jeunesse – lié au PS), en présence de 400 étudiants de l'enseignement secondaire (Couillet, le 26 mars 2004) aligne dans son introduction les revendications du CADTM.
- Le CNCD Opération 11.11.11 décide de mener une campagne de trois ans « Abolir la dette pour libérer le développement » en partenariat avec le CADTM
- Le CADTM interpelle les représentants des partis politiques lors de la campagne législative de mai 2003 sur la nécessité d'un débat parlementaire régulier, obligeant les représentants de la Belgique au sein du FMI et de la Banque mondiale à rendre des comptes sur leurs positions devant la nation. Un projet de loi a été déposé en ce sens.
- Le programme électoral du PS (législatives du 18 mai 2003) revendique l'annulation de la dette des pays les plus pauvres
- Le CADTM a participé à l'organisation de deux réunions à la Maison des parlementaires sur la question de la dette du Tiers Monde en général et sur la dette de la République démocratique du Congo en particulier. A chaque occasion, une vingtaine de parlementaires a participé au débat.
- Le CADTM est une des 4 ou 5 organisations qui sont invitées par le ministère des Finances à débattre avec les représentants de la Belgique au sein du FMI et de la Banque mondiale, deux fois par an, avant la tenue des réunions annuelles de ces institutions.
- Les journalistes belges qui désirent s'informer sur la dette, les institutions financières internationales (IFI) et le mouvement altermondialiste, s'adressent maintenant spontanément au CADTM.
- Des personnages politiques qui désirent s'informer sur la dette, les institutions financières internationales (IFI) et le mouvement altermondialiste s'adressent également au CADTM (exemple : Jean Maertens, conseiller politique pour ECOLO en relations internationales et européennes).

- Le CADTM est également contacté par le CDH afin de participer à certaines activités qu'il organise. Eric Toussaint a eu plusieurs débats publics avec des personnalités en vue du CDH (et du PSC antérieurement) : Philippe Maystadt, Jean-Jacques Viseur qui se sont succédés au poste de ministre des Finances.
- Notons également la démarche faite par Louis Michel (ministre des Affaires étrangères MR) auprès du président du CADTM en août 2001 afin de lui proposer de participer au projet de mise en place d'une agence de prévention des conflits en Afrique centrale.
- ...

Le programme du CADTM s'inscrit donc dans l'évolution des enjeux internationaux en faveur d'une mondialisation des droits fondamentaux, en opposition à un modèle de développement centré sur une course mondiale aux profits dont les conséquences sociales et écologiques sont de plus en plus communément admises.

Suivant notre objectif global de remplacement des politiques d'ajustement structurel par des politiques de développement ayant pour priorité la satisfaction universelle des droits fondamentaux, nos priorités vont globalement vers le renforcement des capacités des mouvements sociaux, c'est-à-dire en fait d'un nombre sans cesse croissant de citoyen(ne)s prônant une mondialisation socialement juste et écologiquement durable dans le respect du droit international.

V - Phasage du projet

Introduction

L'angle d'attaque du CADTM est la dette du Tiers Monde, avec comme objectif l'annulation de la dette extérieure publique du Tiers Monde. Il s'agit ensuite de briser la spirale infernale de l'endettement par l'établissement de modèles de développement non générateurs de nouvelles dettes, socialement justes et écologiquement durables. L'annulation de la dette ne constitue donc pas une panacée pour le CADTM ; il s'agit d'une **condition nécessaire mais non suffisante** pour un développement durable.

Suivant cet objectif de développement durable, le CADTM se fixe quatre missions majeures :

- Apporter une analyse approfondie des origines et des conséquences de la dette du Tiers Monde et de la possibilité technique et politique de son annulation ;
- Elaborer des alternatives de financement du développement durable et de renforcement de l'architecture institutionnelle et financière internationale avec une profonde refonte démocratique ;
- Définir les étapes menant à la garantie universelle des droits fondamentaux ;
- Renforcer les mouvements sociaux et les réseaux citoyens aux niveaux local, national, européen et international et interpeller les représentants politiques à chacun de ces niveaux.

La ligne de l'action s'inscrit dans une stratégie globale d'éducation menée à l'égard des milieux populaires durant les années à venir. Les actions programmées pour 2005-2006 s'inscrivent donc logiquement dans la continuité de la mise en œuvre du cercle vertueux (voir supra).

Pour réaliser ce cercle vertueux, le CADTM envisage ainsi à la fois d'apporter ses spécificités au service des différents acteurs et de sensibiliser chacun des acteurs afin de renforcer la synergie de leurs actions spécifiques. Les objectifs spécifiques du programme 2005-2006 visent le renforcement des mouvements sociaux et citoyens autour d'alternatives communes et légitimes pour une mondialisation des droits fondamentaux, la sensibilisation et la participation d'un maximum de citoyens aux enjeux liés à ces alternatives et la prise en compte par les décideurs politiques et les organisations internationales de ces enjeux (axe 1).

Ces objectifs spécifiques seront renforcés par des activités d'appui méthodologique (technique) et scientifique, de réalisation d'études, d'analyses et de publications, ainsi que par des activités de formation et de sensibilisation des citoyens et du secteur ONG (axe 3.2).

Les deux axes sont donc considérés en complémentarité. Ils doivent agir l'un sur l'autre. Des questions formulées au cours de la participation des citoyens en axe 1 orienteront les analyses réalisées en axe 3.2.

CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION DU CADTM

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectifs généraux	Remplacement des politiques d'ajustement structurel (Sud) et d'austérité (Nord) par des politiques de développement ayant pour priorité la satisfaction universelle des droits fondamentaux.	Définition par la communauté internationale de sources alternatives de financement du développement durable et subordination des politiques de développement au Droit international	Décisions politiques à différents niveaux (local, national, international) et indicateurs de développement humain (IDH) du PNUD.	
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les citoyen(ne)s de la Communauté française – CF -(région liégeoise en particulier) sont sensibilisés à la problématique des relations Nord/Sud, aux alternatives de développement durable et aux enjeux du Droit international. ➤ Les mouvements sociaux et citoyens de la CF (région liégeoise en particulier en ce qui concerne l'axe 1) se renforcent sur cette problématique. ➤ Les médias prennent en compte la problématique. ➤ Les représentants politiques prennent en compte la problématique. 	<p>Nombre de participants (organisés et non organisés) de la CF (région liégeoise en particulier) aux activités axées sur la problématique.</p> <p>Développement de la problématique dans la presse.</p> <p>Nombre d'interpellations politiques et prises de position politiques à différents niveaux (local, national, international).</p>	<p>Fichiers des participants.</p> <p>Coupures de presse.</p> <p>Résultats politiques exprimés dans les instances politiques et dans la presse.</p>	Evolution de la conjoncture économique et financière internationale. Initiatives politiques du gouvernement de la CF et des représentants politiques actifs en CF.
Résultat attendu n° 1	Sensibilisation d'un nombre croissant de citoyen(ne)s de la CF aux enjeux spécifiques du financement du développement durable centré sur les droits fondamentaux	Importance de la participation citoyenne aux activités intégrant la problématique.	Fichiers des participants. Nombre de manifestants (sources journalistiques éventuellement). Questionnaires d'évaluation.	Outils d'information et de formation adaptés aux publics ciblés. Sensibilisation tournée vers la mobilisation et la participation active.
Résultat attendu n° 2	Prise en compte par les mouvements sociaux et citoyens de la CF des enjeux spécifiques du financement du développement durable centré sur les droits fondamentaux	Intégration de la problématique par les forums sociaux locaux de la CF et dans les activités spécifiques des organisations.	Programmes des forums locaux, annonces des activités.	Les acteurs sociaux considèrent que la problématique spécifique du financement du développement

				durable centré sur les droits fondamentaux fait partie des thèmes prioritaires.
Résultat attendu n° 3	Prise en compte par les médias répercutés en CF (grande presse et presse associative) de la problématique	Nombre d'articles de presse et d'émissions audio-visuelles abordant la problématique.	Coupures de presse et programmes des médias audio-visuels.	Les journalistes considèrent que la problématique spécifique du financement du développement durable centré sur les droits fondamentaux est un thème d'actualité.
Résultat attendu n° 4	Prise en compte par les représentants politiques de la CF de la problématique	Déclarations et prises de position politiques du gouvernement de la CF et des représentants politiques actifs en CF en faveur de l'annulation de la dette, du financement alternatif du développement et de la définition d'un développement centré sur les droits fondamentaux.	Documents des instances politiques concernées et communiqués de presse officialisant des déclarations et prises de position politiques.	Le gouvernement de la CF et les représentants politiques actifs en CF plaident pour l'annulation de la dette et la promotion d'un développement durable centré sur les droits fondamentaux.

1) Le programme d'activités pour l'axe 1

En 2005 et 2006, quatre thématiques sont ciblées :

- La dette du Tiers Monde
- Les alternatives
- Le droit
- Le mouvement altermondialiste.

Autour de ces quatre thèmes, le CADTM

- organisera **plusieurs évènements grand public** dans la région liégeoise dans un but de sensibilisation et de conscientisation de l'ensemble de la population de la Belgique francophone aux problématiques développées par l'organisation ;
- continuera l'animation des groupes qui se rassemblent régulièrement pour comprendre et agir (**groupes de réflexion, groupes de lectures et groupes de travail**) : Groupe altermondialiste de Liège, Groupe Droit, Groupe liégeois de coordination ;
- participera activement au « **Forum social à la liégeoise** » et aux initiatives prises par la coordination réunissant les acteurs et organisations altermondialistes de la région ;

- organisera activement **des formations/animations dans l'enseignement secondaire et supérieur** (y compris l'enseignement technique et professionnel). Cette intervention se fera notamment par la recherche de contacts directs avec des professeurs ou avec des jeunes (maisons de jeunes, mouvements de jeunesse...);
- organisera des **formations/animations en milieu syndical** ;
- organisera des formations/animations **en milieu associatif** en privilégiant autant que faire se peut les milieux des « sans » et les milieux de l'immigration ;
- mettra à profit des **événements** où la participation d'un large public est assurée pour réaliser des animations (stand, vidéos, musique...) sur les thématiques.

2) Le programme d'activité pour l'axe 3.2

La production d'analyses et d'études existe depuis l'origine du CADTM et continuera à se développer en 2005 et 2006. Comme dit plus haut, ces productions concernent chacune des quatre étapes de notre cercle vertueux mais dans le cadre de ce travail d'éducation permanente, nous privilégierons les productions destinées au large public et aux mouvements sociaux et citoyens.

Permettre aux citoyen(ne)s de disposer d'informations et d'outils de qualité pour qu'ils puissent améliorer leur vision et leur analyse des grands problèmes de société en général, et de la problématique des relations Nord-Sud en particulier, est essentiel aux yeux du CADTM, car comprendre est le premier pas nécessaire (mais non suffisant) pour parvenir à un véritable changement.

Les analyses

Le programme d'activité consistera à réaliser au moins une trentaine d'analyses par an sur les thèmes suivants, sans compter les analyses réalisées en collaboration avec d'autres associations. Il s'agit donc bien d'apports spécifiques du CADTM :

Thème 1 : Evolution du capitalisme et de la crise internationale

Thème 2 : La dette et le droit

Thème 3 : Analyse du rôle et de l'évolution de l'architecture institutionnelle internationale

Thème 4 : Analyses de cas particuliers

Thème 5 : Du Nord au Sud, la dette dans tous ses états

Thème 6 : Le rôle et le renforcement des mouvements sociaux, du mouvement altermondialiste, des Forums sociaux nationaux et internationaux

Thème 7 : Les alternatives globales

Thème 8 : Analyses théoriques du développement

Les études

Le programme d'activité consistera à réaliser quatre études au cours des années 2005 et 2006 :

Etude 1 : L'architecture institutionnelle internationale

Intitulé provisoire de l'ouvrage : « L'ONU : à réformer ou à reconstruire ? »

Etude 2 : Les Institutions financières internationales

Intitulé provisoire de l'ouvrage : « Les Institutions financières internationales et les droits humains »

Etude 3 : Sensibilisation à la problématique de la dette

Intitulé provisoire de l'ouvrage : « La dette du Tiers Monde expliquée à mon fils »

Etude 4 : Les blocages du développement au Sud

Intitulé provisoire de l'ouvrage : « Qui a peur du développement du Sud ? »

Deuxième partie

Axe 1 : Participation, éducation et formation citoyenne

Grille de mise en œuvre

REMARQUE IMPORTANTE

Les points relatifs à

- **la méthodologie et dynamique interne**
- **le rayonnement géographique et social**
- **la communication**
- **l'ouverture vers le monde associatif**

développés pour la thématique n° 1, sont valables pour chacune des thématiques.

Néanmoins, il y a des différences significatives à l'intérieur de chacune des thématiques. Dans un but de clarté et de lisibilité, nous ne développerons, dans les thématiques 2, 3 et 4, que les points qui constituent leurs spécificités et/ou nécessitent des compléments d'information.

Thématique d'action N°1 : La dette du Tiers Monde

1. Définition.

Depuis sa création, le CADTM vise, par des activités d'éducation permanente diverses, à sensibiliser et éduquer les citoyen(ne)s de Belgique francophone sur la nécessité d'une annulation de la dette extérieure publique des pays en développement (PED) ainsi que de l'arrêt des politiques d'ajustement structurel (PAS). Les conférences, séminaires, formations, groupes de réflexion et / ou de travail ponctuels ou réguliers, organisation de grands événements touchant un large public, échanges internationaux... sont autant d'activités que le CADTM organise, en collaboration ou non avec d'autres organisations, afin de réaliser une éducation citoyenne efficace et adéquate sur cette problématique de l'endettement du Sud.

2. Raisons et enjeux du choix de la thématique.

La logique économiciste pousse l'opinion publique belge mais aussi internationale à penser que toute dette doit être remboursée. Aux yeux du CADTM, il est essentiel de mettre clairement en évidence que la dette des pays en développement est immorale et illégitime et qu'une annulation de la dette extérieure publique des pays du Sud est une condition nécessaire – mais non suffisante – à la résolution de la crise économique et humaine que connaît le Tiers Monde. Les arguments qui justifient une telle annulation sont nombreux. Ils sont d'ordre moral, économique, politique, juridique, écologique et historique.

Les arguments moraux en faveur de l'annulation de la dette des PED

La dette a conduit les Etats du Sud, souvent pourvus en richesses humaines et naturelles considérables, à un appauvrissement général à cause d'un pillage organisé dont le système de l'endettement est un ressort fondamental.

Selon l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, chaque individu a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer le bien être de sa personne et de sa famille, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le logement, l'éducation, les soins de santé, l'habillement. Il est donc immoral que le remboursement de cette dette se fasse au détriment de la satisfaction de ces besoins. Alors que les problèmes de santé et d'éducation sont énormes et continuent à augmenter, la proportion des recettes budgétaires des gouvernements des PED destinées à rembourser le service de la dette varie entre 30 et 40 %.

Notons également que le PNUD a estimé que pour satisfaire tous les besoins élémentaires de la planète, il faudrait approximativement 80 milliards de dollars par an. C'est 4 fois moins que ce que les pays du Tiers Monde remboursent chaque année pour le paiement de leur dette.

Les arguments économiques en faveur de l'annulation de la dette

La dette contractée par les pays du Sud a déjà été remboursée : depuis 1980, celle-ci a été remboursée huit fois ! Mais elle a quadruplé depuis lors.

Cette dette, dont une large part n'a jamais profité aux populations locales, implique des transferts massifs de capitaux du Sud vers le Nord (quelque 300 milliards de dollars annuels).

Notons également que, contrairement au discours officiel qui met l'accent sur la générosité du Nord en parlant de et en médiatisant l'aide publique au développement, les pays du Sud remboursent à l'heure actuelle plus que ce qu'ils ne reçoivent en aide publique au développement. En 2002, les pays en développement ont remboursé au titre du remboursement de la dette 343 milliards de dollars, alors que l'aide publique au développement (APD) s'élevait à environ 50 milliards de dollars !

Les arguments politiques en faveur de l'annulation de la dette

Les gouvernements et les entreprises multinationales du Nord ont réussi, de manière très subtile, à remplacer une colonisation politique par une colonisation économique. Le FMI a été l'instrument de cette colonisation. Depuis la mise en place et en application des politiques d'ajustement structurel, on ne peut que constater une augmentation du degré de dépendance et de subordination des gouvernements du Sud à l'égard des puissances du Nord. Parce que les pays du Sud sont endettés, le FMI peut leur imposer des politiques économiques conformes aux intérêts des puissances économiques et financières du Nord : austérité budgétaire, libéralisation, privatisation, politique du « tout à l'exportation » ... sont autant de mesures qui devraient, selon le discours des institutions de Bretton Woods, permettre aux PED de sortir de la crise. Mais après 20 ans de politique d'ajustement structurel, force est de constater que la pauvreté et les inégalités ont augmenté à peu près partout.

La diversité historique politique et économique des pays en développement doit être prise en compte lorsqu'il s'agit de créer un modèle de développement viable. C'est une évidence. Le FMI, quant à lui, nie cette diversité. A l'heure actuelle, c'est plus de 100 pays et 80 % de la population mondiale qui doivent subir les politiques d'ajustement structurel (PAS), dévastatrices d'un point de vue humain et social.

Les arguments juridiques en faveur de l'annulation de la dette

Il est possible de s'appuyer sur plusieurs arguments de droit international pour fonder juridiquement une annulation de dette extérieure :

- Le cas de force majeure
- L'état de nécessité
- La dette odieuse

Les arguments écologiques en faveur de l'annulation de la dette

Les deux causes essentielles menant à la dégradation du milieu naturel sont connues : à un pôle de la planète, l'accumulation de richesses produites sans égard pour l'équilibre des écosystèmes jusqu'à épuisement des ressources, et à l'autre, la pauvreté qui condamne les populations à céder leurs ressources au plus offrant.

Dans les PED, depuis plusieurs siècles, les ressources sont exploitées au bénéfice exclusif des élites des pays riches. La force nécessaire à l'époque pour s'emparer de ces richesses, est désormais remplacée par les plans d'ajustement structurel. Pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette, les gouvernements sont prêts à surexploiter et à brader les ressources naturelles, à mettre en péril la biodiversité, à favoriser la déforestation, l'érosion des sols, la désertification. Les gouvernements du Sud doivent également se soumettre « aux

droits de polluer » qui permettent aux pays industrialisés de se délester de leurs déchets dangereux moyennant contrepartie financière. Le manque d'infrastructures sanitaires est également très préjudiciable. Les ordures sont souvent rejetées sans traitement dans la mer ou le fleuve à proximité.

En raison de tous les dommages irréversibles ou non causés à l'environnement, principalement dans les pays pauvres, nous affirmons qu'une dette écologique s'accumule depuis plusieurs dizaines d'années, due par les Etats industrialisés aux populations des PED. Des réparations conséquentes doivent donc être exigées.

Les arguments historiques en faveur de l'annulation de la dette

Les pays industrialisés ont pratiqué pendant de nombreuses décennies différents types de colonisation, ont pratiqué l'esclavage et le pillage systématiques des ressources naturelles des pays du Tiers Monde. Cette situation perdure à l'heure actuelle. Tout cela devrait être considéré également comme une dette que les pays du Nord ont envers le Sud.

La dette des PED est donc un des principaux obstacles aux possibilités de développement des pays du Sud. Dans ce contexte, redonner des opportunités aux PED pour qu'ils puissent s'engager sur la voie du développement socialement juste et écologiquement durable représente pour le CADTM un objectif urgent et prioritaire pour l'ensemble de l'humanité. L'annulation de la dette est au cœur même de cet objectif.

Pour réaliser cet objectif, le travail d'éducation et de formation citoyenne en Belgique francophone est essentiel. L'émergence d'un monde plus juste dans le respect de la souveraineté des peuples, de la justice sociale, de l'égalité entre les hommes, et entre ceux-ci et les femmes, ne pourra se réaliser que grâce à une participation active des citoyens et citoyennes du Sud, mais aussi du Nord. Afin qu'ils et elles soient capables de prendre position librement et de manière critique, le CADTM, par des activités d'information, de formation, de groupes de travail ou d'échanges internationaux, a pour objectif d'offrir toute l'expertise qu'il a acquise sur la problématique de l'endettement.

A l'heure où les gouvernements de Londres ou des Etats-Unis annoncent des annulations de dette multilatérales des pays pauvres, il est essentiel de rester vigilant, de ne pas se satisfaire des effets d'annonce ni des fausses solutions, de pouvoir proposer des analyses approfondies des origines et des conséquences de la dette du Tiers Monde et d'étudier, promouvoir les possibilités techniques de son annulation.

Sensibiliser et éduquer les citoyen(ne)s de Belgique francophone est un des six éléments essentiels de la stratégie du CADTM, dans le but final d'arriver à un changement concret de politique. Rappelons que le CADTM vise à aboutir à un tel changement par la réalisation d'un cercle vertueux, impliquant en premier lieu la sensibilisation des citoyen(ne)s autour du thème spécifique du financement du développement durable et de la garantie universelle des droits fondamentaux.

Méthodologie et dynamique interne

L'accessibilité pour les publics visés

Être accessible pour une large tranche de la population de la région liégeoise est un souci permanent du CADTM. Pour augmenter cette accessibilité déjà significative mais toujours insuffisante, il réfléchit depuis des années à améliorer :

L'accessibilité en termes de visibilité

Il est important de faire connaître les actions et les initiatives prises par le CADTM dans la région liégeoise si celui-ci veut pouvoir établir autour de lui une reconnaissance stable et réputée. Pour ce faire, le CADTM collabore étroitement avec les associations, organisations et mouvements sociaux de la région avec lesquelles il a instauré et cultive en permanence un dialogue et des échanges d'information. Cela permet, de façon indirecte, de faire circuler l'information de manière très large et efficace et ainsi de toucher le milieu populaire de la région dans toute sa diversité.

Il est présent dans les différentes manifestations et événements qui se déroulent dans la région et essaye toujours de faire circuler de l'information. Que ce soit durant la fête du premier mai, l'Alterparade, le week-end des « Retrouvailles » (début septembre) ou autres événements, des personnes se relayent pour diffuser l'information (vente de livres et revues, stand d'information...) mais aussi et surtout dialoguer et débattre avec la population locale.

Il n'hésite pas non plus à organiser lui-même de gros événements qui assurent une visibilité significative de l'organisation, au sein de la population mais aussi à travers les médias (presse, écrite, télévision et radio). L'objectif prioritaire de ces événements restant bien sûr la sensibilisation de l'opinion aux thématiques d'actions développées par l'organisation. Notons que la mise sur pieds de tels événements implique un énorme travail de préparation et des collaborations avec les mouvements sociaux locaux mais aussi avec des bénévoles, issus majoritairement des milieux populaires de la région de Liège. Ces derniers ont alors la possibilité de s'impliquer et de participer activement à la réalisation de ces événements, ce qui ne peut que renforcer leurs connaissances et leur implication dans les activités futures. De manière indirecte, cela augmente également la visibilité du CADTM car ces participants représentent un nouveau relais de communication.

Afin d'améliorer notre visibilité au quotidien, les ventes militantes dans les manifestations, lors de conférences ou réunions font partie intégrante du travail régulier des membres et des participants bénévoles de l'organisation. Notons que la distribution gratuite est également un moyen utilisé par le CADTM pour augmenter son accessibilité, que ce soit lors de demande d'information ou en utilisant des mailings lists.

Le CADTM diffuse largement sa revue trimestrielle « Les Autres voix de la planète », revue élaborée par toute l'équipe du CADTM, sous la responsabilité de Yannick Bovy, bénéficiant d'une expérience de qualité dans le domaine de la presse (licencié en communication, journaliste professionnel) afin de la rendre plus attractive et donc plus visible aux yeux du grand public.

Enfin, notons qu'en novembre 2003, nous avons ouvert un nouveau local à Liège avec pignon sur rue. Situé au 345, avenue de l'Observatoire à Liège (dans un quartier commerçant très fréquenté), ce local, avec sa grande vitrine garnie d'affiches et autres productions du CADTM, avec également une

ou plusieurs personnes disponibles en permanence durant les heures de travail, assure une visibilité considérable et l'impact de cette nouvelle situation se fait déjà sentir, tant par l'augmentation des échanges et débats avec les citoyen(ne)s liégeois(es) que par la hausse des ventes d'ouvrages et d'abonnements à la revue.

L'accessibilité en terme de pédagogie

Comme indiqué précédemment, le CADTM est convaincu que la compréhension du monde n'est pas essentiellement une question de niveau d'études. Lors des formations, les conférenciers s'adaptent au public. La plupart des permanents du CADTM n'ont pas de diplôme d'économie ou de droit. Pourtant, chacun d'eux est capable de donner des conférences et des formations parce que la matière a été assimilée et donc transposée au niveau du langage de « monsieur et madame tout le monde ». Ceci ne signifie pas de tomber dans le simplisme ni d'abandonner la rigueur scientifique. Nous faisons ainsi comprendre que les matières abordées ne sont pas « l'affaire de spécialistes » (sous-entendu « ne vous en mêlez pas »).

Les formations et conférences se veulent largement accessibles à un public de non spécialistes par la diversité des supports (papier, internet) et par la forme des contenus (BD, CD, émissions de TV, films documentaires, ouvrages de vulgarisation comme *la dette du Tiers Monde expliquée à mon fils* prévue pour l'année 2005)

Le nouveau cycle de formation-sensibilisation en direction de l'enseignement secondaire montre bien que les notions de pédagogie font partie intégrante de la communication du CADTM.

L'accessibilité en terme de coût

Nous avons pour politique dans ce domaine de rendre nos activités accessibles au plus grand nombre en minimisant au maximum les prix relatifs à la participation à nos activités. La journée internationale du 9 octobre 2004 a permis à la population liégeoise de bénéficier de conférences, d'exposés et de débats donnés par des personnes qui viennent du monde entier. La journée a été agrémentée de spectacles et d'animation, notamment les Tambours du Burundi (30 artistes basés à Seraing) ainsi qu'un groupe liégeois de Capoeira, ce qui a amélioré la convivialité et donc l'accessibilité en terme de pédagogie. Cette journée a représenté un énorme coût pour le CADTM. En effet, c'est au moins 20.000 euros qu'il devait engager dans cet événement. Pourtant, l'entrée pour les participants a été gratuite et libre. Cela n'est qu'un exemple parmi d'autres mais il montre bien à quel point le CADTM, dans la mesure d'une gestion raisonnable et de calculs économiques sains ne mettant pas en péril sa pérennité, place son action avant toute considération financière.

Notons également que le CADTM adapte dès qu'il le peut, le coût de la participation – quand il y en a une, en fonction de la situation financière du participant. L'abonnement aux revues, le prix des ouvrages, mais aussi le prix des formations ou des activités est toujours inférieur lorsqu'un participant ne dispose pas de moyens financiers importants. C'est là encore une manière pour le CADTM de mettre en avant les principes de solidarité qui sont au centre de son objet social et de ses revendications.

L'information des participants concernant les thématiques et les activités du CADTM

En cohérence avec ses objectifs de sensibilisation de l'opinion publique, le CADTM attache une grande importance à informer les participants sur, non seulement l'évolution et l'actualité des thématiques qu'il aborde, mais aussi sur toutes les activités qu'il organise autour de ses thématiques d'action.

Pour permettre une information de qualité, les moyens que le CADTM utilise sont nombreux et variés : la revue « *Les Autres Voix de la Planète* » est un élément clé pour faire connaître régulièrement les activités qu'il organise. Un seul exemple : une page a été réservée dans le dernier numéro de la revue pour appeler les enseignants et/ou les élèves à faire appel à nous pour l'organisation de formations/sensibilisation dans leurs établissements de secondaire. Plusieurs formations ont déjà été données et d'autres sont programmées pour l'année scolaire 2004-2005.

Le CADTM remet systématiquement à jour sa liste de membres bénévoles, sympathisants et autres participants ou personnes intéressées. Il collecte systématiquement les coordonnées des participants lors des activités d'éducation citoyenne qu'il organise afin de les tenir informés des activités ultérieures. Chaque talon de participation à une activité permet d'indiquer si la personne désire être au courant des activités du CADTM, aider le CADTM et/ou devenir membre du CADTM. La récolte de ces talons élargit donc le champ d'information et de participation des citoyen(ne)s contactés.

La coordination avec d'autres associations permet également au CADTM de mettre en valeur ses activités dans leurs publications respectives.

Enfin, l'organisation de grands événements de la région liégeoise est toujours accompagnée d'une distribution considérable de tracts et d'une large campagne d'affichage. Pour la journée du 9 octobre 2004, 20.000 tracts ont été distribués par toute une série de moyens et 1300 affiches ont été placées à tous les coins de la ville, mais aussi ailleurs en Communauté française grâce à une collaboration effective avec d'autres organisations ou mouvements ainsi qu'à une participation active de l'ensemble des bénévoles de la Belgique francophone. L'annonce de l'activité est parue sous forme d'un encadré de 9.5 cm sur 15.5 dans *Syndicats*, organe de la FGTB ; dans *Tribune* organe de la CGSP (18 cm sur 10.5 cm), dans deux numéros d'Info CSC (n° 39 et 40) ; dans *Solidarité contre l'exclusion*, dans les périodiques d'ATTAC Liège, d'ATTAC Wallonie Bruxelles, dans les toutes-boîtes *Spectacle*, ...L'activité a aussi été annoncée à la radio, dans des émissions de communautés immigrées (Radio CAMPUS, 2 octobre 2004).

Les participants peuvent être également informés des initiatives du CADTM, en visitant le site du CADTM, par le bulletin électronique du CADTM, via des courriers électroniques provenant de membres du CADTM, via des contacts personnels ou encore par l'intermédiaire de leur association.

L'information des participants concernant le projet et le fonctionnement de l'association

Le CADTM travaille également à mieux faire connaître les tenants et les aboutissants du projet et du fonctionnement de l'association. Dans cette optique, l'ouverture de son nouveau local, tout proche du cœur de la ville de Liège est un moyen d'expliquer le projet de l'association et de permettre à toute personne intéressée de disposer de toute une série d'informations ainsi que de dialoguer directement avec ses membres.

Dans le but notamment de donner une vision globale de son projet et de son fonctionnement, le CADTM vient d'éditer un livre, « Les Manifestes du possible – Le CADTM au cœur du mouvement altermondialiste », qui offre au lecteur une vision d'ensemble sur ses origines, ses activités tout en retraçant la jeune histoire du mouvement international dans lequel il inscrit son action.

La stimulation chez les participants d'une réflexion critique

Le CADTM développe lui-même une analyse et un discours critiques vis-à-vis de pas mal d'idées

reçues (exemple : le Nord aide le Sud). Cela aide les participants à réviser leur propre approche des situations. Les formations comportent des champs ouverts de réflexion où les participants peuvent émettre leurs critiques non seulement vis-à-vis des situations existantes mais également vis-à-vis des situations proposées par le CADTM. Les débats sont privilégiés pour esquisser la diversité des alternatives possibles et mettre en évidence la pluralité des angles d'approche.

L'encadrement des activités

Denise Comanne

Licenciée en Histoire de l'Art (Université de Liège) ; agrégée de l'enseignement secondaire supérieur

Membre du CA et du Groupe National de Coordination (GNC)

Permanente (55 ans)

Responsable du département Education et Offre de service

Eric Toussaint

Historien et docteur en Sciences politiques, conseiller scientifique du Département Sciences politiques des universités de Liège et de Paris 8

Professeur de cours généraux pendant 20 ans (1975-1994) dans l'Enseignement technique et professionnel de la ville de Liège

Président, membre du CA et du GNC

Permanent (50 ans)

Responsable du département de Plaidoyer et de Recherche ainsi que du Réseau Scientifique

Hugo Ruiz Diaz Balbuena

Docteur en Droit international (UCL)

Permanent (47 ans)

Responsable du Plaidoyer et de la Recherche dans le domaine du Droit

Frédéric Lévêque

Licence en Sciences Politiques (ULB)

Ex secrétaire parlementaire

Permanent (29 ans)

Membre du GNC

Responsable de la publication et de la communication Internet

Yannick Bovy

Licence en Journalisme et Communication (ULB), journaliste professionnel

Permanent (34 ans)

Membre du GNC

Responsable des publications, de la communication imprimée et des relations publiques

Virginie de Romanet

Licence spéciale en espagnol ; maîtrise en langues étrangères appliquées, DES en sciences et technologies de l'information

Membre du GNC, du groupe Droit

Permanente (34 ans)

Responsable adjointe du Plaidoyer et de la Recherche dans le domaine du Droit

Olivier Bonfond

Licence en Sciences économiques ; agrégé de l'enseignement secondaire supérieur
 Professeur d'économie dans l'enseignement secondaire pendant 3 ans en République Démocratique
 du Congo

Membre du GNC (29 ans)

Responsable adjoint du département Plaidoyer et Recherche

Alice minette

Etudiante en anthropologie à l'université de Liège

Stagiaire contractuelle en 2004

Collaboratrice bénévole (22 ans)

Damien Millet

Président du CADTM France

Professeur de mathématique dans l'enseignement secondaire

Bénévole (34 ans)

Arnaud Zacharie

Licence en communication ; DEA en études européennes et DEA en relations internationales
 (Université de Liège).

Directeur de recherche au CNCD

Collaborateur extérieur bénévole (30 ans)

Sébastien Dibling

Ingénieur de gestion à l'école Solvay Business School ULB ; permanent à la Croix-Rouge

Membre du GNC, du groupe Droit (24 ans)

Collaborateur extérieur bénévole

Stéphane Desgain

Licencié en océanographie de l'université de Liège ; animateur au département Recherche et
 Plaidoyer au CNCD

Membre du GNC (34 ans)

Porte parole d'Attac Wallonie-Bruxelles

Collaborateur extérieur bénévole

Brigitte Ponet

Assistante sociale au Centre Liégeois d'Action pour la Jeunesse (CLAJ)

Membre du GLC (45 ans)

Collaboratrice extérieure bénévole

Sekou Diarra

Ingénieur vétérinaire ; Officer Field de Christian Aid au Mali ; en formation à la FOPES à l'UCL
 (Licence en Sciences politiques) de septembre 2003 à juillet 2005

Collaborateur extérieur bénévole

Groupe liégeois de coordination

Ce groupe constitué de membres du CADTM de la région liégeoise a pour fonction de préparer la
 plupart des activités (formations, conférences, interventions diverses...) et de les évaluer. Ces
 réunions sont ouvertes aux participants des activités, c'est-à-dire aux personnes issues des milieux
 populaires touchés par le travail d'éducation permanente. Il se réunit environ une fois par mois.

En plus des permanents, le CADTM fait donc régulièrement appel à des contributions spécifiques de ses militants (pour animer des activités, faire une conférence sur l'un ou l'autre thème, effectuer des recherches, réaliser l'interprétation en français lorsque des conférences ont lieu dans d'autres langues ...). Composition : Denise Comanne, Eric Toussaint, Brigitte Ponet, Philippe Tombal, Olivier Bonfond.

Les processus d'évaluation avec les participants concernant :

a) Les thématiques et leur adéquation avec l'environnement socioculturel

Les thématiques « dette du Tiers Monde », « alternatives », « droit », « mouvement altermondialiste » correspondent à une demande très actuelle des publics visés.

Nous reprenons ici les éléments d'évaluation qui ont jalonné différentes activités dans les années précédentes et qui prouvent l'adéquation de notre travail à l'environnement socioculturel visé.

Dans un esprit de solidarité, les personnes touchées désirent comprendre la situation des populations des pays du Tiers Monde. Dans un esprit d'émancipation globale, elles veulent comprendre que les politiques mises en œuvre dans le Sud sont également appliquées dans les pays du Nord. Il s'agit de comprendre qu'on est « tous dans le même bateau », que le travail s'organise de manière convergente dans le Nord et dans le Sud pour s'opposer aux politiques néolibérales. En s'opposant au capitalisme néo-libéral, les participants sentent qu'ils agissent pour sauvegarder la qualité de leur propre avenir en même temps que celui des populations du Sud, qu'ils agissent contre les risques (très affirmés ces derniers temps) du repli identitaire, des intégrismes de tout poil, des dérives racistes et fascistes.

Ces thématiques sont donc porteuses de perspectives parce qu'elles provoquent une rupture avec le message dominant, avec la « pensée unique » qui veut faire croire que la situation d'appauvrissement est inéluctable, que les problèmes de chômage, de privatisations, de délocalisations, de limitations des budgets sociaux sont un passage obligé pour atteindre un âge d'or de croissance.

Elles provoquent également une rupture avec le sentiment d'isolement et d'impuissance qui est véhiculé par le message dominant. Loin du « chacun pour soi », les thématiques remettent à l'ordre du jour des alternatives globalisantes, les éléments de compréhension des problèmes (dette), les outils à employer (le Droit par exemple), les lieux où lutter (le mouvement altermondialiste par exemple).

En ce sens, le large public, les mouvements d'éducation permanente, les syndicats, les mouvements des « sans » ou/et pour les « sans », les organismes de réinsertion professionnelle, les Forums sociaux locaux et le Forum social de Belgique (FSdB), les collectifs de défenses des sans papiers (CRACPE...), le secteur éducatif au sens large, les mouvements de jeunesse, les élèves de l'enseignement secondaire, les membres d'ONG et de mouvements sociaux belges se sentent concernés par les thématiques.

Indicateur de l'adéquation des thématiques avec l'environnement socioculturel

➤ **Un rapport d'évaluation externe (disponible sur demande)**

Le CADTM a commandé une évaluation externe qui a été réalisée en avril 2002 par AITEC (Association

Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs) basée à Paris.

Il ressort de cette évaluation que le CADTM réussit ses activités et obtient un impact important auprès des publics visés notamment parce qu'il a développé une expertise et une pratique correspondant aux demandes de son environnement socioculturel.

Signalons que suite à ce rapport, le CADTM a progressé dans son évaluation interne et a développé des outils permettant de cerner au mieux les évolutions de son activité (tableaux de bord).

Quelques extraits de ce rapport d'évaluation (une copie du rapport intégral peut être fourni à la Communauté française sur simple demande) :

« Si l'objectif stratégique du CADTM ne change pas au cours de la période étudiée (1998-2002), l'association a été amenée à mieux préciser ses objectifs spécifiques, très généraux dans leur rédaction initiale, et à se doter d'objectifs intermédiaires.

Le CADTM a ainsi progressé dans la façon de définir ses objectifs, de les prioriser, de les hiérarchiser et de les articuler entre eux. Cette évolution résulte de l'évolution du contexte (progression du débat autour de l'annulation de la dette) et de la prise en compte des évaluations et des recommandations de l'administration en charge du suivi du dossier. »

« Il est particulièrement difficile de quantifier effectivement la réalisation d'objectif ambitieux tels que ceux mis en avant par le CADTM dans son programme 1998-2002. La réalisation de ceux-ci ne peut se mesurer que dans la longue durée. Tout aussi difficile est de déterminer la part qui revient spécifiquement au CADTM dans une évolution d'ensemble.

Pour autant, l'analyse des thématiques liées aux objectifs généraux du CADTM témoigne d'une évolution qualitative importante ces dernières années :

- *l'idée de l'annulation de la dette des pays du Tiers Monde a fortement progressé au sein de l'opinion publique internationale (cf. par exemple la pétition internationale pour l'annulation de la dette des pays PPTTE qui a recueilli plus de 24 millions de signatures à travers le monde, l'ampleur des manifestations en marge du sommet du G7 de Cologne, la création de mouvements ou de plate-forme pour l'annulation de la dette dans plus d'une centaine de pays, etc.)*
- *le débat autour des conditions de cette annulation s'est développé au sein des mouvements citoyens (cf. la place centrale des débats sur l'annulation de la dette dans les différents forums citoyens de Porto Alegre I et II, Durban, des contre sommets du G7, à Cologne, Okinawa et Gênes, la multiplication des « tribunaux d'opinion » sur la dette, etc.)*
- *le débat autour des conditions de cette annulation s'est développé au sein des gouvernements (à l'ordre du jour de chacune des rencontres du G7) et des institutions internationales (Conférences de Durban, de Genève, de Monterrey, etc.).*

C'est un mouvement large, actif tant dans les pays du Nord que dans les pays en développement, qui réussit à faire avancer le débat sur la dette et l'idée de l'annulation. Le CADTM, directement ou à travers son réseau, a été un des acteurs de ce mouvement. Chacun (les personnes interviewées, les partenaires du CADTM...) s'accorde à reconnaître la participation importante du CADTM à la progression de ces idées. Cela est confirmé par l'analyse qualitative de la place accordée à la question de la dette et à l'action du CADTM dans les médias, en Belgique et dans les autres pays. »

En plus de l'impact des interventions au niveau du gouvernement belge, de l'Union européenne, des décideurs du Sud et des institutions internationales, le rapport d'évaluation souligne que :

« Le CADTM a participé avec d'autres associations à la sensibilisation de l'opinion publique (en Belgique, au niveau de l'Union européenne et dans le Sud). Les résultats sont appréciables comme le montre l'importance de plus en plus grande donnée à l'annulation de la dette dans les débats sur le développement et les relations Nord-Sud. Cette appréciation peut être étayée par la participation de plus en plus importante du public aux manifestations initiées par le CADTM, à la participation de plus en plus importante du CADTM à des manifestations de grande ampleur organisées par les ONG Belges, les mouvements sociaux et à une reprise par les médias des thèmes et propositions du CADTM.

Les conclusions du rapport indiquent clairement l'adéquation de la thématique avec l'environnement socioculturel :

« Cette évaluation des activités du CADTM semble démontrer un impact sensible, notamment envers les publics-cibles prioritaires, une notoriété importante et marquage d'image fort.

La priorité donnée à la mobilisation et à l'élaboration liée à la mobilisation apparaît pertinente par rapport aux objectifs. Après cinq années de travail en ce sens, le CADTM est parvenu à faire reconnaître son expertise, à mobiliser ses partenaires dans un processus d'élaboration collective, à démontrer ses capacités de mobilisation de l'opinion et de travail en réseaux, à mettre en œuvre des stratégies de lobbying auprès des pouvoirs publics. Il dispose, comme peu d'associations de solidarité internationale, d'un accès aux médias grands publics qu'il a su exploiter.

De fait, le CADTM met en œuvre une activité de « service », en particulier des activités de formation des cadres des associations de solidarité internationale et des mouvements sociaux. Les partenaires associatifs du CADTM (Nord et Sud) considèrent généralement que la demande est forte en ce domaine et que l'association sera à l'avenir de plus en plus sollicitée en ce sens. (...)

Il apparaît aux évaluateurs que la stratégie mise en place par le CADTM a démontré sa pertinence par rapport aux objectifs et son efficacité ; abandonner ou réduire de façon significative des activités (dont certaines demanderaient au contraire à être approfondies) nuirait à la cohérence de l'ensemble et à la réalisation des objectifs. Il serait paradoxal de réduire les ambitions du CADTM au moment où l'environnement institutionnel et politique semble le plus favorable à la réalisation de ses objectifs. (...)

Le CADTM a cherché à surmonter cette contradiction de trois manières : l'élargissement du cercle de bénévoles actifs, la construction d'un réseau CADTM dans d'autres pays, l'augmentation des moyens pour sa permanence (subsidés et fonds propres) et la recherche d'alliance avec d'autres partenaires, en Belgique particulièrement, sur la question de la dette. Ces questions seront au centre de la discussion sur l'évolution de la stratégie du CADTM pour la prochaine période. Une des conditions nécessaires reste le renouvellement voire l'accroissement de ses subsidés. »

source : AITEC, avril 2002

Voici également des éléments d'évaluation extraits du rapport de la DGCD du 28/08/04

« Le volet OS présente une grande cohérence avec les objectifs du programme, le volet ED, le savoir-faire et la spécificité de l'ong. Programme et PA sont construits à partir d'un cercle vertueux (voir présentation des actions) qui donnent une grande cohérence à l'ensemble. Le volet OS est lui-même divisé en 4 actions correspondant aux 4 parties du cercle vertueux. »

« Le développement durable, les droits humains et la lutte contre la pauvreté par l'annulation de la dette soutiennent le PA. Les actions en OS facilitent et soutiennent le travail des ong et des partenaires locaux. L'ong est une référence en matière de publications et de formations sur le financement du développement. Le travail du CADTM est exploitable par tout le secteur ong. »

« Le CADTM a mis au point une stratégie à long terme qui est structurée par étapes dans laquelle s'inscrit l'offre de service de formation aux responsables et formateurs de mouvements sociaux et aux futurs cadres des FS. De ce fait, l'ong participe à la consolidation des structures permanentes de ses partenaires belges et du Sud. »

« Très bonne approche méthodologique grâce à l'utilisation d'un cercle vertueux et d'un cadre logique. Pour chaque action, tout est clair : objectif spécifique, public cible, résultats attendus, activités prévues, IOV... Mise au point d'une méthode de suivi continu pour mesurer l'impact des actions(processus d'évaluation continue, questionnaires d'évaluation, coupures de presse, programmes audio-visuels...) »

« Le personnel permanent au siège est peu nombreux mais il est compétent et l'ong peut aussi compter sur un travail important de bénévoles ».

« Le CADTM se trouve au centre d'une dynamique de convergences et de synergies entre les ong, les mouvements sociaux, les organisations syndicales... aux niveaux belge, européen et mondial.(...) Le travail qu'elle effectue sur le financement du développement ne peut se faire que dans une large concertation entre acteurs du Sud et du Nord. Ces collaborations sont plus qu'une plus-value, elles sont fondamentales ».

« Le volet OS pour les activités présentées dans le cadrage budgétaire, est très satisfaisant. La très bonne approche méthodologique, le souci d'honnêteté et de clarté du dossier et surtout le travail réfléchi et intelligent que mène l'ong sont des éléments très positifs. Les actions proposées ont toutes les chances d'être efficaces. »

b) Les activités et la méthodologie

➤ **Evaluation continue en groupe**

Les groupes de travail et de réflexion réalisent au cours de leurs réunions (activité régulière) des évaluations de leur participation à ces réunions mêmes, à l'organisation d'événements, aux activités publiques. Il s'agit donc d'un processus permanent d'évaluation qui permet d'améliorer au fur et à mesure la qualité des différentes interventions.

Après les activités importantes (organisation de la participation liégeoise à des Forums sociaux ou des sommets alternatifs par exemple), le groupe liégeois de coordination leur consacre une réunion entière d'évaluation ouverte aux membres de l'organisation et aux participants.

➤ **Questionnaires d'évaluation**

Lors des activités de formation, outre une évaluation orale à chaud, un des outils utilisés régulièrement par le CADTM est la réalisation d'un questionnaire d'évaluation à remplir par les participants. Ces questionnaires sont lus et débattus avec les participants, afin de les compléter par des informations supplémentaires. Ces questionnaires sont ensuite analysés plus en détail par les membres de l'organisation. Le but étant de réaliser une synthèse de l'activité et de tirer des conclusions pour l'avenir.

En guise d'exemple, l'un des derniers questionnaires évalués provient de l'activité de formation résidentielle « Le développement, pour quoi faire ? - Existe-t-il un droit au développement ? », organisé par le CADTM, à Liège, les samedi 26 et dimanche 27 juin 2004.

Globalement, le week-end a été un succès en terme de participation mais surtout en termes de qualité des exposés et des débats :

- la qualité des exposés est jugée très largement par les participants comme « bonne » ou « excellente ».
- Les participants considèrent que les exposés et débats ont répondu « en partie » ou « complètement » aux questions soulevées par la formation.
- Les exposés sont tout aussi largement considérés comme « tout à fait clairs et pédagogiques », « suffisamment approfondis », « d'une bonne cohérence d'ensemble », « pertinents par rapport aux objectifs de la formation ».
- Les exposés et débats ont permis aux participants de manière équilibrée « de se forger une opinion plus précise sur ces notions », « d'approfondir leurs connaissances sur ces notions », « de confronter leur conception de ces notions avec les orateurs-trices et/ou les participant-e-s ».
- De manière générale, les débats qui ont suivi les exposés étaient « enrichissants et instructifs ».
- Une personne signale la grande ouverture et la tolérance des participants, ce qui rendait le

débat plus facile et agréable.

Si les commentaires positifs soulignent les aspects de son travail que le CADTM doit continuer à développer, les critiques sont tout aussi importantes car elles expriment les faiblesses des activités et donc, les domaines dans lesquelles le CADTM doit encore progresser. Concernant toujours cette formation résidentielle, il ressort :

- Le côté « brouillon » de certains exposés
- Certaines personnes *critiquent la forme « conférence/ débat »* et demande une participation plus importante des assistants.
- La proposition de réaliser des *sous-groupes/ ateliers*
- La proposition d'utiliser plus de graphiques/ transparents ou de matériel audiovisuel
- Certains demandent que des documents et des références bibliographiques soient fournis avant la formation ou que l'on ait recours à des jeux/ animations.
- Plusieurs personnes affirment que le rythme était trop soutenu, qu'il y avait trop de conférences et donc pas assez le temps pour le débat, pour assimiler l'information, pour y réfléchir.
- Le non-respect des horaires est aussi souligné par plusieurs participants.
- Certaines personnes considèrent également que l'on devrait davantage parler d'alternatives de développement, qu'il faudrait ensemble élaborer de stratégies.

Ces apports réguliers en termes d'évaluation pourront en 2005 et 2006, et par la suite, être rassemblés pour des évaluations plus globales entre membres et participants, une fois par an par exemple.

➤ **Une méthode d'évaluation permanente : les tableaux de bord**

Les permanents du CADTM, suivant en cela les conseils issus du rapport d'évaluation dont il a été question plus haut, remplissent des tableaux de bord permettant de suivre les évolutions de leurs activités d'année en année. Ces tableaux recensent les activités publiques (de différents types), les formations, les articles de presse, l'utilisation du site web, les demandes d'expertise, les interpellations politiques, etc. avec des indicateurs de type quantitatif et qualitatif (nombre de participants, type de public, qualité des partenaires, etc.). Cet outil d'évaluation est affiné en ce moment pour vérifier s'il permet de fournir de bonnes indications sur le long terme. (pour plus de détails sur la structure des tableaux de bord (ANNEXE n° 7).

c) Les retombées de l'action

Les évaluations dont on vient de parler doivent permettre de rendre visibles les retombées de l'action.

Quelles sont celles que nous attendons de notre travail d'éducation permanente ?

- la compréhension d'un plus large public en Communauté française des différentes thématiques que nous avons abordées.
- la prise en compte de la problématique de la dette du Tiers Monde par plus d'acteurs et d'actrices des mouvements sociaux en Communauté française.

Rayonnement géographique et social

Couverture territoriale globale ? Lieux d'implantation des activités et provenance géographique du public

Les activités du CADTM ont lieu dans toute la partie francophone du pays, mais avec une nette prédominance pour la région liégeoise d'où les fondateurs du CADTM sont issus. La majorité des formations, séminaires, groupes de réflexion et programme d'éducation non formelle ont lieu dans un des deux locaux du CADTM, l'un situé à Cointe, 345 Avenue de l'Observatoire, l'autre au 149, Montagne Sainte-Walburge 4000 Liège. D'autres groupes de réflexion et de travail se tiennent à Tilff-Esneux et à Lorcé, où un groupe de personnes actives, soutiennent et participent activement aux activités d'éducation citoyenne du CADTM.

Les événements grand public se tiennent également souvent à Liège. Lorsque le nombre de participants dépasse 15 personnes, le CADTM organise ses activités à l'espace Belvaux, à Grivegnée-Liège. Pour les événements attirant plus de 100 personnes, les lieux peuvent varier. L'activité du 9 octobre s'est tenue dans le grand amphithéâtre de l'université de Liège (Amphithéâtre de l'Europe) en présence de 300 participants.

L'ancrage territorial est donc le plus marqué dans l'ensemble du territoire du grand Liège, bien que nous ayons aussi des activités sur Bruxelles et de manière plus ponctuelle dans d'autres entités de la Communauté française (Charleroi, Mons, Namur, Thuin, Tournai, Welkenraedt, Waremme, Aywaille, Ath...)

Le public provient généralement des alentours du lieu de l'activité, c'est-à-dire très souvent de la région liégeoise.

Pour la région liégeoise (codes postaux de 4000 à 4990), le CADTM compte 70 membres individuels plus 8 membres qui sont des personnes morales (CGSP Enseignement de Liège, CGSP Liège, Fédération des Métallurgistes FGTB Liège, Collectif contre les Violences familiales et les exclusions, Socialisme sans Frontières, Fondation Léon Lesoil, CNCND, Fondation Joseph Jacquemotte). Il compte également un fichier de 502 sympathisants. L'ensemble de ces personnes reçoit des informations plusieurs fois par an par écrit. Environ 400 personnes de la région liégeoise reçoivent également régulièrement des informations via le bulletin électronique. **Ces informations concernent aussi bien l'axe 1 (invitations à des conférences, formations, etc.) que l'axe 3.2 (diffusion d'analyses et études).**

Ceci dit, vu la visibilité grandissante de l'organisation et une diffusion de l'information de plus en plus efficace, les participants aux activités du CADTM proviennent de toute la Belgique francophone et même au-delà (Flandre, France et Suisse principalement). L'organisation de la formation résidentielle *Le développement, pour quoi faire ? Existe-t-il un droit au développement ?* ayant eu lieu à l'espace Belvaux à Grivegnée en juin dernier a accueilli 65 participants (dont environ la moitié provenant de la région liégeoise) qui ont participé à l'ensemble du week-end de formation résidentielle.

Notons également qu'un grand nombre des personnes en Communauté française reçoit les notes,

les analyses et études que nous produisons via d'autres organisations. Exemple, en 2003, 5 études du CADTM ont été diffusées par Grain de Sable (bulletin électronique diffusé par Attac France à plus de 50.000 abonnés dont environ 2.000 en Communauté française de Belgique).

Description du public visé/touché

Le public visé par les activités d'éducation permanente du CADTM est très large. Le CADTM a une collaboration effective avec des collectifs de chômeurs, des relais dans milieux précaires (collaboration avec ATD Quart Monde et d'autres organisations de sans logements lors des occupations d'églises et autres), et aussi une collaboration continue avec la Marche mondiale des femmes de la plus grande importance lorsque l'on sait que les femmes sont les premières victimes de la pauvreté. La reconnaissance de notre dossier par la CF nous permettra d'approfondir et d'étendre le travail déjà entamé : il ne s'agit pas de partir à zéro mais de systématiser l'approche des publics-cibles en Communauté française.

Les différents publics visés par les activités du CADTM sont :

- **Le tout public** : chacune des activités, même si elle passe par un partenariat spécifique vise le grand public. Travail à partir du local de Liège.
- **Le milieu éducatif** : en 2003 et 2004, début d'une politique d'offre systématique de formations aux écoles secondaires. Les résultats actuels montrent que ce créneau prendra une place importante en 2005 et 2006. Le CADTM réfléchit à la faisabilité de diffuser ses publications à travers le réseau des bibliothèques publiques de la CF.
- **Le milieu du travail et les syndicats** : approfondissement des contacts avec les personnes morales de ce milieu et leurs affiliés qui sont membres du CADTM dans la région liégeoise. Le CADTM a repris son travail avec les travailleurs de la santé (groupe « santé » du FSdB où les représentants syndicaux sont présents ainsi que les Maisons médicales et les Mutualités). Il effectue également un travail particulier avec la CGSP Enseignement et la CCSP Enseignement en relation avec les formations réalisées en milieu éducatif.
- **La jeunesse** (organisée et non organisée) : poursuite du travail avec les jeunes et organisations de jeunesse contactées pour le Festival Esperanzah ! (Resoj, la Fédération des scouts, Jeunes à Contre Courant, Fédération des Etudiants francophones, Cercle du Librex de l'ULg, Kots Oxfam, Maisons de jeunes de la région liégeoise, Maison des étudiants du Vertbois, Centre J)
- **Les organisations de femmes** : partenariat continué avec le Collectif contre les Violences familiales et les Exclusions, avec Femmes en Noir, avec les FPS, avec Vie Féminine, avec les commissions femmes de la FGTB et de la CSC ; intervention dans la Coordination liégeoise de la Marche Mondiale des femmes ;
- **Les mouvements sociaux et citoyens** : partenariat continué avec ATTAC Liège, les antennes régionales du CNCd, d'Oxfam, d'Entraide et Fraternité, le CRACPE, le centre culturel Barricade, la Coordination d'Autres Mondes.
- **Les personnes défavorisées et les chômeurs** : en 2005, nous essayerons d'établir un partenariat avec une organisation liégeoise travaillant en milieu précaire. Le CADTM était basé précédemment à Bruxelles, ce qui lui avait permis de travailler avec des organisations

de ce type implantées à Bruxelles. Le changement géographique du local nécessite de prendre langue avec des associations en région liégeoise. Nous n'abandonnons cependant pas un travail plus large puisque le CADTM est membre de la Plate forme contre la chasse aux chômeurs.

- **Les organisations de quartier** : en 2005, nous comptons entamer une activité avec le comité de quartier de Cointe où le local est situé et avec l'organisation de quartier de Pierreuse. Le premier a la réputation de représenter un milieu relativement bourgeois, ce que nous contestons. Le CADTM essayera d'y insuffler une activité en direction des milieux populaires du quartier de Cointe. Le deuxième est acquis au niveau des interventions en milieu populaire.
- **Les organisations issues de l'immigration** : la parution prévue en langue arabe et en langue turque du livre « 50 questions/50 réponses » va nous permettre d'échanger de manière plus efficace avec les associations construites par les populations immigrées. La communauté congolaise et africaine au sens large de la région liégeoise sera également ciblée suite aux contacts établis en 2003 et 2004.
- **Les journalistes** : réalisation d'un travail de contact avec les médias intervenant en CF, notamment les radios et télévisions communautaires
- **Les parlementaires** : réalisation d'un travail d'interpellation politique ciblé sur les instances politiques de la Communauté française et les responsables politiques qui y sont actifs même si leur mandat politique se situe à un autre niveau de pouvoir (exemple : les présidents de parti)
- ...

Communication

Instruments de communication et relais pour atteindre le public visé ? Modalités et ampleur de la communication

Cf. le point sur la visibilité de l'organisation page 34

Moyens pour sensibiliser un public plus large

S'appuyant sur les succès des différentes campagnes et la conscientisation grandissante de la population quant à l'importance de cette problématique, le CADTM garde comme objectif prioritaire de toucher un public toujours plus large.

Dans cette optique, le CADTM est en train de mettre en place un réseau de formateurs / sensibilisateurs ayant pour objectif de former et de sensibiliser les milieux populaires aux thématiques abordées par le CADTM.

Les formations dans les écoles secondaires étaient destinées au départ aux élèves de l'enseignement secondaire supérieur général. Maintenant, différents modules ont été créés pour pouvoir toucher de manière attrayante et pédagogique tous les élèves du secondaire, aussi bien dans les sections générales, techniques que professionnelles. Une évaluation ainsi qu'un travail de *feed-back* avec les professeurs permettra de modifier et d'améliorer constamment ces modules.

Ces modules de formation, comprenant des parties réservées aux formateurs et adaptées à la réalité concrète et actuelle de la population liégeoise, pourront alors être utilisés de manière systématique et indépendante par des formateurs extérieurs au CADTM, tels que ceux des maisons de quartiers ou autres organisations travaillant avec les milieux populaires de la région liégeoise.

A cet endroit, il nous paraît utile de rappeler la cohérence qui existe entre le travail du CADTM en matière d'éducation et de formation citoyenne et celui consistant en la réalisation d'analyses et d'études. En effet, les ouvrages produits (axe 3.2) par le CADTM représentent des outils de renforcement de son action de formation citoyenne (axe 1). L'axe étant d'une certaine manière une « vulgarisation » des recherches réalisées dans le cadre de l'axe 3.2.

Grâce à la qualité de ses ouvrages et recherches, l'action du CADTM sur le terrain s'en trouve directement améliorée, tant sur le plan de la pédagogie et de la rigueur scientifique que sur celui de la crédibilité.

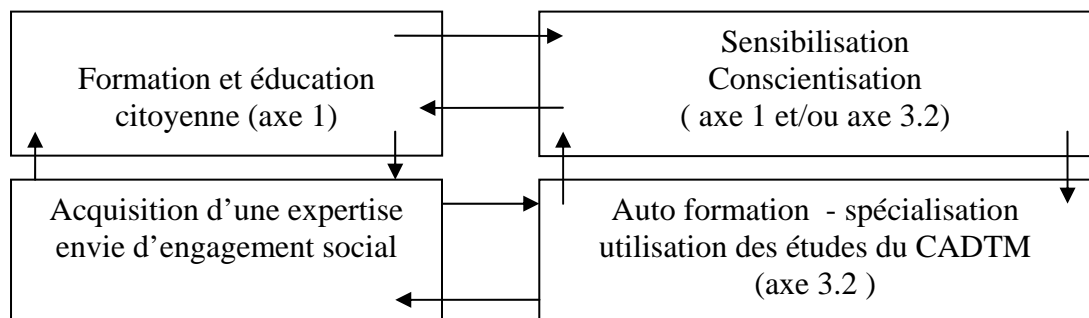
Des ouvrages de qualité scientifique et pédagogique ne peuvent que susciter un intérêt grandissant pour la population vivant dans la Communauté française de Belgique. En ce sens, les différentes publications constituent concrètement un outil pour élargir le public « touché » par notre action. De plus, ces ouvrages permettent au public, qu'il ait ou non participé à une formation préalable, de disposer d'outils efficaces et pédagogiques pour améliorer de manière autodidacte ses connaissances et son analyse critique.

L'objectif du CADTM n'est pas d'avoir un impact ponctuel, aussi constructif qu'il puisse être. Il vise à inciter la population de la Communauté française à rentrer dans un mouvement dynamique de conscientisation et d'action, afin qu'elle ait la capacité et l'envie de participer au débat démocratique.

Cette cohérence d'ensemble a permis de renforcer considérablement l'efficacité du travail de l'organisation ainsi que de créer une dynamique vertueuse : le CADTM a vu ces dernières années augmenter de manière significative le nombre de personnes qui, après avoir participé à ses activités, se transformaient en collaborateurs actifs. Bref, un nombre croissant d'utilisateurs des services d'éducation permanente offerts par le CADTM se transforment en acteurs.

- Une fois conscientes du rôle crucial que joue l'endettement dans l'explication du sous-développement du Tiers Monde, beaucoup de personnes sont demandeuses d'informations supplémentaires.
- Les ouvrages, mais aussi la revue ou encore le site web permettent alors à la personne d'aiguiser ses connaissances sur le sujet.
- De cette amélioration des connaissances naît une envie de faire partager ces nouvelles connaissances.
- Le CADTM « accueille » cette personne et lui offre des opportunités de s'engager activement dans le mouvement.

Ce cercle vertueux peut se représenter de manière schématique comme suit (à retravailler) :



Il s'agit ici d'un cercle vertueux plus spécifique à l'intérieur même du cercle vertueux plus général que le CADTM a établi pour sa stratégie d'ensemble (Cf. page 8).

Gestion du site Internet

Le site internet fait partie intégrante de l'activité du CADTM. Il constitue un moyen essentiel de communication, de sensibilisation, d'éducation citoyenne mais aussi de participation.

Les activités, les analyses, les mobilisations du réseau international CADTM et de ses partenaires se retrouvent et se renforcent de manière dynamique dans le site.

Destiné notamment à ceux et celles qui sont à la recherche de la réalisation « d'autres mondes possibles », aux quatre coins du monde, le site internet du CADTM est un espace public commun d'échange, de débat, de sensibilisation et de proposition. Un espace vivant, combatif, stimulant et didactique au service de toutes et tous, comme en témoigne le nombre croissant de

visites qu'il reçoit chaque jour (en moyenne une centaine à l'heure actuelle) et le nombre des articles ou des analyses qu'il propose qui sont repris et publiés par d'autres sites, dans de nombreux pays.

Le site web du CADTM est un espace permanent d'information et d'éducation sur la dette du Tiers Monde, la mondialisation libérale, les institutions financières internationales et les mouvements sociaux. Y sont publiés quotidiennement des articles traitant de l'actualité récente, des analyses approfondies, des études de cas, des débats politiques, juridiques et économiques, des statistiques, ainsi que des interviews (en version écrite et/ou audio) et des photographies.

Le site compte de nombreuses rubriques, structurées et présentées de manière claire et attrayante. Un agenda actualisé des différentes activités et des grands rendez-vous internationaux est également consultable en ligne, ainsi que des comptes-rendus multimédias des initiatives du réseau CADTM à travers le monde. Un glossaire est en outre disponible pour faciliter la compréhension de certains concepts économiques, ainsi que de nombreux liens vers d'autres sites conseillés par le CADTM, une rubrique « Archives » et un moteur de recherche performant. Enfin, le site propose chaque mois un dossier complet consacré à un pays particulier, sous la rubrique « étude de cas ».

Si le site met l'accent sur l'information et l'analyse, il est aussi un espace de présentation du CADTM international : compte-rendu d'activités et de séminaires, agenda, bulletins, campagnes, pétitions, photos, dossiers, reportages, publications de livres et brochures, etc. Les différentes publications du CADTM sont présentées sur le site et peuvent y être commandées.

Le CADTM étant organisé en réseau international, son site a été conçu en trois langues: français, anglais et espagnol. Des traductrices et traducteurs volontaires de plusieurs pays (notamment celles et ceux de trois associations internationales altermondialistes spécialisées dans l'interprétariat : Nomad, Babels et de Coorditrad) apportent une précieuse contribution à la vie du site.

Toute personne peut s'inscrire, via le site, aux listes de diffusion du CADTM et recevoir ainsi, régulièrement, un bulletin l'informant des nouvelles publications du CADTM, de l'actualisation du site Web, des activités, initiatives et campagnes du réseau, etc.

Le site du CADTM est conçu avec le logiciel de publication SPIP (www.spip.net) – un programme protégé par la licence publique générale (GPL) – et hébergé par Domaine public, une structure d'hébergement internet non-marchand, indépendante et gérée collectivement par l'ensemble de ses membres (www.domainepublic.net).

Notons également que le CADTM bénéficie d'un référencement très élevé au sein des moteurs de recherche internet les plus courants, ce qui témoigne d'une notoriété importante et d'une reprise fréquente de ses articles, thèses et analyses.

	Au 15 / 04 / 2002	Au 15 / 09 / 2004	Au 15 / 04 / 2002	Au 15 / 09 / 2004
Moteurs de recherche	<i>Web francophone</i>		<i>Totalité du Web</i>	
www.google.fr	1.390	7.200	2.820	15.800
www.yahoo.fr	732	7.540	2.110	14.700
www.altavista	429	7.850	925	15.600

Le complément du Monde diplomatique *Manières de voir* n° 75 de juin-juillet 2004 (225.000

lecteurs) intitulé « Altermondialistes de tous les pays... » a répertorié 8 sites internet des réseaux et mouvements citoyens parmi lesquels celui du CADTM avec ce commentaire : « Créé en 1990 en Belgique, le CADTM dispose de comités locaux en Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Il milite pour la souveraineté des peuples, la solidarité internationale, l'égalité et la justice sociale. Sa revendication essentielle porte sur l'annulation de la dette publique des pays du Tiers Monde et des pays en transition, et la mise en place de modèles de développement alternatifs. Son site présente un dossier complet sur le sujet et une documentation très fournie sur les thèmes afférents. » (p. 95)

Ouverture vers le monde associatif ou vers d'autres sphères d'action
(y compris au niveau international)

1) Relation de collaboration et partenariat avec les autres acteurs

La synergie avec d'autres acteurs est devenue systématique dans le travail du CADTM. Comme le note le Rapport d'évaluation externe déjà cité : “ *Un rapide recensement des partenaires du CADTM (une vingtaine en Belgique, une trentaine en Europe, une trentaine en Afrique, une vingtaine en Amérique du Nord, Amérique latine, Asie et Pacifique) témoigne de sa capacité à construire et à travailler en réseaux (réseau CADTM international, réseaux alliés et réseaux associés). (...) Cette orientation s'est notamment traduite en Belgique par la mise en place de campagnes communes avec le CNCD (mutualisation des compétences et des moyens) et par une forte implication du CADTM au sein de l'association ATTAC (en Belgique mais aussi en France). Celle-ci a largement profité de l'expertise du CADTM dans l'élaboration de ses positions et fait bénéficier ses propositions d'un écho médiatique important. Le CADTM a également été co-organisateur d'événements (Rencontres internationales de Saint-Denis, Dakar 2000, Congrès européen citoyen) avec ses partenaires européens ou internationaux. Plus récemment, en participant au Conseil International (CI) du Forum Social Mondial de Porto Alegre, le CADTM a joué la synergie avec les principaux mouvements sociaux de la planète. (...) Ces partenaires s'accordent à reconnaître les capacités d'écoute du CADTM et la qualité de son partenariat.*”(AITEC, Rapport d'évaluation des activités du CADTM, programme quinquennal 1998-2002, avril 2002, p. 15).

Le CADTM renforce ces synergies en approfondissant son propre réseau international et en participant pleinement aux réseaux belges, européens et internationaux. La constitution de Forums sociaux permanents renforce ces partenariats et les ouvre à de nouvelles organisations (comités de quartiers, organisations d'immigrés, associations de femmes, délégations syndicales, etc.). La reconnaissance du CADTM en éducation permanente permettra de réaliser un partenariat et une collaboration plus proche du terrain en région liégeoise et en Communauté française de Belgique.

A- Au niveau des ONG du Nord et de leurs partenaires :

La collaboration et le partenariat du CADTM concernent des organisations du secteur ONG, des écoles et des mouvements sociaux et citoyens dans le Nord :

○ **Le secteur ONG du Nord :**

- parce qu'il est un partenaire naturel intéressé à notre action et qu'il démultiplie l'action d'éducation réalisée par le CADTM (contacts fréquents, échanges d'analyses, activités communes...)
- parce qu'il a des partenaires spécifiques dans le Sud susceptibles d'embrayer dans la démarche proposée par le CADTM sur proposition de leur relais dans le Nord ;
- parce qu'il pratique, avec le CADTM, des interpellations politiques au niveau des décideurs susceptibles d'appuyer la démarche d'une manière plus ou moins forte.

Dans ce groupe-cible, mentionnons :

- en Belgique : les organisations du secteur ONG faisant partie de la construction du Forum social de Belgique (CETRI, CNCD, Oxfam-Solidarité, Oxfam Magasins du Monde, Peuples Solidaires, GRESEA, Service Civil International (SCI), Le Monde selon les Femmes, Louvain - Développement, Entraide et Fraternité, FIAN Belgium, Forum pour un contrat de génération Nord-Sud, Solidarité socialiste, SOS Faim...);
- Autres partenaires en France : le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID); la Plate-forme Dette et Développement (dont le CADTM-France fait partie), Peuples Solidaires, Survie, Agir ici ;
- Autres partenaires en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, en Grande-Bretagne et en Espagne.

o **Les mouvements sociaux et citoyens du Nord :**

- parce que, investis dans le mouvement altermondialiste, ils ont intégré la revendication de l'annulation de la dette et de l'application des droits universels fondamentaux que nous présentons comme objectif général ;
- parce qu'ils représentent un apport de mobilisation très important pour aboutir à des résultats et un impact concrets (changements d'orientation politique au niveau mondial englobant la question qui nous préoccupe).

Mentionnons dans ce groupe-cible :

- ATTAC Wallonie-Bruxelles, ATTAC Liège, ATTAC Huy, ATTAC Namur, ATTAC Verviers, ATTAC Charleroi, ATTAC Bruxelles et les nouvelles régionales d'ATTAC en Communauté française
- Les organisations syndicales qui sont membres du CADTM ou déjà en contact et celles qui se rapprochent du secteur ONG par la construction des Forums sociaux locaux, nationaux et européens (CMT – Confédération mondiale du Travail dont le siège est à Bruxelles -, CES, FGTB, CSC, CGSP intersectorielle, CGSP Enseignement de la Communauté française, CGSP Liège, CGSP Enseignement de Liège, CNE, Fédération des métallurgistes de la Province de Liège). Signalons ainsi que le « Manuel de la dette » édité en mars 2004 par la CMT reprend la quasi-totalité des analyses et propositions du CADTM ainsi que son glossaire.¹²
- Des mouvements d'éducation permanente (Equipes populaires, Fondation Joseph Jacquemotte, Fondation Léon Lesoil, CBAI, ITECO, Présence et Action Culturelles - PAC...). Exemple : le PAC a publié dans le n°20 des Cahiers de l'Éducation permanente (« L'autre 11 septembre des Amériques » juillet-août-septembre 2003) des extraits du séminaire sur l'Amérique latine réalisé en mai 2003 par le CADTM : « La crise de la dette extérieure de l'Amérique latine au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle » d'Eric Toussaint (p. 199 à 212) et « L'Union européenne et l'Amérique latine : investissements, stratégies d'entreprises et partenariat économique » de Gustavo Buster (p. 213 à 229).
- Des collectifs dont l'action est centrée sur le droit d'asile (CRACPE à Liège, collectifs de résistance à Bruxelles) ; en France, la FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs immigrés)
- Des associations dont l'action est centrée sur la précarité en Belgique (Solidarité Nouvelle, Lutte – Solidarité – Travail, Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, Collectif Solidarité contre les exclusions)

¹² Confédération mondiale du Travail, *Manuel de la dette*, Bruxelles, mars 2004, 46 p. N.B. : cette brochure a été éditée en trois langues (français, espagnol, anglais).

- Des organisations de femmes : Femmes prévoyantes socialistes, Femmes en Noir, Collectif contre les violences familiales et les exclusions, Coordination liégeoise de la Marche mondiale des Femmes. A partir de deux séminaires en 1998 et d'une publication (« Femmes et enfants face à la violence. Résistances du Nord au Sud », coordination Denise Comanne et Estela Retamoso, 1999), le CADTM a intégré la problématique du genre dans son travail de manière plus systématique qu'auparavant. Le partenariat s'est maintenu car la question de l'émancipation des femmes est primordiale pour réussir tout projet de développement durable.
- Des institutions communales: Boutique urbaine, Commission communale consultative solidarité Liège – Tiers Monde. Ce partenariat permet une interpellation politique au niveau de la commune de Liège.
- Des collectifs de solidarité internationale : Association belgo-palestinienne, Casa Nicaragua Liège, Comité Chiapas, Les Amis de Cuba, Comités Amérique centrale de Charleroi et de Verviers, Coordination belge contre le blocus de Cuba, Comité Venezuela 13 avril, Coordination Colombie, Comité Daniel Gillard...
- Des mouvements citoyens : Coordination d'Autres Mondes (ou Forum social à la liégeoise), Centre culturel Barricade, Trait d'Union, ULDP, Cléo, Jeunes du Cléo, Amis de la Terre...
- Des associations issues de l'immigration : Centre Culturel Arabe en Pays de Liège, le CLAN à Liège, BAYAYA à Bruxelles, Centre culturel Carlo Levi à Liège...
- Des travailleurs de la santé : En 1992, 1993 et 1994, le CADTM a réalisé un gros travail de sensibilisation sur le lien entre endettement et dégradation de la santé dans les pays du Sud, d'une part, et entre politique d'austérité, privatisation de la santé et dégradation de la santé dans le Nord, d'autre part. Il a mis l'accent sur le fait que, partout dans le monde, s'accroissent les difficultés d'accès à la santé, droit fondamental des peuples (on n'en veut pour preuve que l'installation d'antennes de MSF à Bruxelles). A ce propos, le CADTM a établi un partenariat avec la Fédération des maisons médicales, en particulier avec la Maison médicale de la Passerelle à Liège dont la revue « l'Impatient » fait mention des activités et analyses du CADTM. Cette activité a été relancée en septembre 2002 avec un atelier spécifique sur la santé lors du 1^{er} Forum Social de Belgique qui a entraîné la constitution d'un groupe « santé » permanent du FSdB où se retrouvent le CADTM, le CNCN, la FGTB, la CSC, la CNE, la CCSP (Centrale chrétienne des services publics), l'ANMC (Association nationale des mutualités chrétiennes), l'UNMS (Union nationale des Mutualités socialistes), la FMM (Fédération des maisons médicales) et ATTAC.
- ATTAC dans tous les pays européens où l'association est implantée ;

B- Au niveau des écoles du Nord (relais auprès de la jeunesse étudiante) :

Un axe transversal qui sous-tend nos interventions consiste en une attention particulière au secteur de la jeunesse.

Le CADTM a acquis une notoriété qui l'a désigné auprès de professeurs et d'étudiants des cycles secondaire et supérieur comme une organisation ressource. Les demandes d'informations sur les problématiques abordées par le CADTM ont commencé à affluer, tant des écoles du Nord que de celles du Sud, sans que nous ayons les moyens humains et financiers d'y répondre correctement. La contribution du CADTM a été sollicitée pour des travaux d'étudiants, des formations pour les groupes de jeunes regroupés en associations au sein des écoles (par exemple les kots Oxfam, le Cercle du Librex – Ulg, CISCOD - ULB), des

¹³ La liste complète avec coordonnées arrêtée en septembre 2004 a été publiée dans Les Manifestes du possible. Le CADTM au cœur du mouvement altermondialiste, coédition CADTM/Syllepse, Liège – Paris, 2004, chapitre 5, p. 227 à 252.

formations dans les écoles.

Notons également une augmentation des demandes de stage conventionné provenant d'universités belges et françaises ainsi que de grandes écoles. En 2004, le CADTM a accueilli deux stagiaires conventionnées de l'Université de Liège. En 2005, le CADTM Liège se prépare à accueillir 4 à 5 stagiaires provenant d'universités françaises et belges ainsi que d'une grande école liégeoise.

Plusieurs mémoires de licence et de DEA ont été réalisés depuis 2001 sur des thèmes déterminés en collaboration avec le CADTM. Parmi eux, un mémoire de licence en Sciences politiques a été consacré au CADTM en tant que tel par Thomas Degive (Université de Liège, année académique 2001-2002, professeur Pierre Verjans).

Ce secteur constituera un groupe-cible pour les années qui viennent, c'est-à-dire que nous formulerons des outils spécifiques permettant aux étudiants de repérer plus facilement dans nos publications et sur notre site web les apports nécessaires à leurs ouvrages.

Des modules adaptés aux différents âges et types d'enseignement sont en voie de réalisation pour les interventions en milieu scolaire (enseignement secondaire inférieur et supérieur, technique et professionnel).

C- Au niveau des ONG, mouvements sociaux du Sud et de leurs partenaires

Nous mentionnons ces partenaires (ainsi qu'aux points D et E) car ils constituent des sources d'informations et des partenaires d'analyses de la plus haute importance par rapport au travail d'éducation permanente réalisé en Communauté française. Certaines de ces organisations sont membres à part entière du Réseau international du CADTM. ¹³

- Le CAD/ Jubilé Mali
- Le Réseau National Dette et Développement du Niger (RNDD) ; Alternatives – Espaces citoyens (Niger)
- CADTM / ATTAC et PROMO-FEMMES au Burkina Faso
- CADTM Sénégal, Comité sénégalais pour l'annulation de la dette (CSAD), APROFES, CARAF, Action pour le développement intégré et la formation (ADIF) et CONGAD au Sénégal
- Forum des ONG de Lutte contre la Dette et la Pauvreté (FNDDP) et Forum Social de la Jeunesse en Côte d'Ivoire (impulsé par le Mouvement ivoirien des Droits de la jeunesse (MIDJ))
- Nouvelles Alternatives pour le Développement / RDC, Nouvelles Alternatives pour le Développement / Université de Kinshasa, Groupe de Réflexion et d'Action pour la Promotion Rurale (GRAPR), CADTM – Lubumbashi, CIAM (Action Missionnaire), Action mondiale pour le sourire, l'espoir et la lumière (AMSEL), CNONGD (Conseil National des ONG de Développement), FODEX (Forum sur la dette extérieure) et CADD (Comité pour l'annulation de la dette et le développement) de la République démocratique du Congo
- CADTM Togo
- Solidaires (Congo Brazzaville), CADTM Brazzaville, Fondation pour les Femmes africaines (FFA – Congo)
- Peace Humanus, ROC au Cameroun
- Red Venezolana contra la deuda (Venezuela)

D- Au niveau des mouvements sociaux du Sud :

Des syndicats, des organisations paysannes, indigènes, des organisations de femmes, de

migrants, de jeunes se sont insérés ces dernières années dans le mouvement altermondialiste. Ils se rapprochent du secteur ONG proprement dit sur des déclarations et manifestes communs concernant l'objectif du CADTM et sont appelés également à être consultés comme composante de la " société civile " à l'élaboration des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) imposés dans les conditionnalités de prêts. Ils sont donc également directement concernés par le travail du CADTM : Barrios de Pie, Economistas de izquierda, Madres de la Plaza de Mayo, Consejo latinoamericano de ciencias sociales - CLACSO (Argentine), Auditora cidadada da divida (Brésil), Censat Agua Viva (Colombie), Confederacion de nacionalidades indigenas de Ecuador (CONAIE, Equateur), Comisión independiente des Droits humains (Mexique)

Mentionnons aussi les syndicats du Sud qui adhèrent au CADTM : CDTN (Centrale démocratique des Travailleurs du Niger), Syndicat des Télécommunications affilié à la CUT (Centrale Unitaire des Travailleurs) en Colombie, Syndicat des Employés de banque (UNEB) affilié à la CUT en Colombie, Sindicato nacional dos Auditores fiscais da Receita Federal (UNAFISCO-Brésil).

E- Au niveau des réseaux internationaux :

Nous échangeons très régulièrement avec sept réseaux qui font appel à notre expertise et communiquent leurs propres agendas d'activités et analyses. Cet échange est primordial au niveau de l'élaboration des alternatives et au niveau de la mise en place d'un rapport de force.

- ATTAC : Déjà mentionné dans le groupe-cible des mouvements sociaux du Nord parce que c'est dans ces pays qu'il est le mieux implanté, il ne faut pas oublier les ATTAC qui se créent dans le Sud (ATTAC Argentina, ATTAC Equateur, ATTAC Paraguay, ATTAC Brésil, ATTAC Togo, ATTAC Agadir, RAID-ATTAC Tunisie...)
- Jubilé Sud : AIDC en Afrique du Sud, Jubilee 2000-Africampaign Angola Coalition, Jubilee South Africa, Dialogo 2000 Argentina, Campanha Jubileu Sul, Jubilé 2000 Equateur-Red Guayaquil, Plate-forme haïtienne de Plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA), Jubilé 2000 Nicaragua, Freedom from Debt Coalition (Philippines), VAK et Jubilee South (Inde), Bangladesh Krishok Federation, KAU (Indonésie)
- Les partenaires du Nord pour les campagnes « dette » internationales : Kairos (Canada), Fifty Years is Enough Network et Jubilee USA (Etats-Unis)
- Le Forum social européen : issu du Forum social mondial, il s'inscrit au niveau continental dans la droite ligne de la dynamique altermondialiste (les trois premiers FSE se sont tenus à Florence en 2002, à Paris en 2003 et à Londres en 2004)
- Via Campesina : Ce large mouvement social (70 millions d'adhérents répartis en Europe, en Asie du Nord-Est et du Sud-Est, en Asie du Sud, en Amérique du Nord, en Caraïbe, en Amérique centrale et en Amérique du Sud) fait appel à l'expertise spécifique du réseau CADTM pour la formation de ses cadres.
- Focus on the Global South (dont le siège est à Bangkok) est un de ces réseaux travaillant essentiellement la question du commerce international.
- La Marche mondiale des Femmes a intégré les analyses et les revendications du CADTM.
- Le Conseil mondial des Eglises, dont le siège est à Genève, fédère des églises totalisant 450 millions de fidèles et peut également être considéré comme un réseau international. Le Conseil Mondial des Eglises regroupe la plupart des Eglises réformées ainsi que l'Eglise orthodoxe ; le Vatican y occupe un statut d'observateur.

2) Evaluation conjointe de la relation de collaboration

Les évaluations conjointes s'établissent à chaque niveau de collaboration. L'évaluation des activités réalisées au niveau belge (Communauté française, région liégeoise) se fait automatiquement lors des réunions *ad hoc* des partenaires et participants qui ont antérieurement joué un rôle dans la préparation et la réalisation des activités. Automatiquement, parce que le tissu de relation est permanent, serré et que la préparation des activités ultérieures implique en premier lieu de faire le bilan des activités passées.

Au niveau international également, le CADTM profite de chaque rendez-vous international pour mettre à l'ordre du jour une évaluation des activités. Ces rendez-vous se multiplient avec la croissance du mouvement altermondialiste.

Les évaluations se font également par courrier électronique. Ainsi, le travail réalisé pour le Festival Esperanzah ! a donné lieu à un échange de mails très utile pour cerner les points forts et les points faibles du festival et de l'intervention du CADTM dans ce cadre. Ces échanges complètent les réunions de bilan en bonne et due forme (pour Esperanzah !, le 26 septembre 2004).

Prévisions d'activité pour 2005 : thématique n° 1 (187,5 heures)

Réunions du Groupe liégeois de Coordination (30h)

Objectifs : 8 réunions

Réalisation : $8 \times 3h = 24 h$

Evaluation : $2 \times 3h = 6h$

Un cycle de formation « 50 questions/50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale »

Niveau élémentaire (33 heures) :

5 séances à raison de 10 questions par séance

Une séance = 3h de préparation $\times 5 = 15h$

3h de réalisation $\times 5 = 15h$

Evaluation = $1 \times 3h = 3h$

Une conférence publique sur la dette (5 heures)

Préparation = 1h

Réalisation = 3h

Evaluation = 1h

9 Conférences/Formations en milieu scolaire (40h)

Une formation = 2h de préparation $\times 9 = 18h$

= 2h de réalisation $\times 9 = 18h$

Evaluation = $2 \times 2h = 4h$

Réalisation d'une publication sur la dette assurant la visibilité de l'association (27h)

Réunions en comité de rédaction, maquette, préparation, diffusion et suivi de l'envoi, tenue du fichier, ... : 25h

NB : Sont exclues de ce calcul d'heures les heures consacrées à la recherche et à l'écriture (ce travail fait partie de l'axe 3.2)

Evaluation : 2h

Animation au Cinéma « Le Parc » avec le film « Life and Debt » (6h30)

Préparation : 2h

Réalisation : 3h30

Evaluation : 1h

Festival Esperanzah (46h)

Préparation : $4 \times 3h = 12h$

Réalisation : $3 \times 10h = 30h$

Evaluation : $1 \times 4h = 4h$

Prévisions d'activité pour 2006 : thématique n° 1

Schéma semblable.

Thématique d'action N°2 : Les alternatives

1. Définition.

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, le CADTM considère l'annulation de la dette du Tiers Monde comme un préalable indispensable, mais non suffisant, à la réalisation d'un monde plus juste et plus solidaire et de rapports Nord-Sud plus équitables.

Or son objectif est avant tout d'aboutir à une **véritable émancipation sociale, tant au Nord qu'au Sud**. Pour réaliser cet objectif, il ne suffit pas de proposer des réponses à l'endettement du Tiers Monde, que ce soit en amont (comment et pourquoi annuler ?) ou en aval du problème (comment trouver des sources de financement non génératrices de dettes ? Comment ne pas retomber dans une spirale d'endettement après avoir annulé ?)

Aux yeux du CADTM, il est nécessaire d'apporter une réponse globale à un problème global qui est la phase actuelle du capitalisme néolibéral. En réponse à l'analyse portée sur le fonctionnement de la société actuelle, le CADTM affirme la nécessité d'aborder avec un public populaire la question d'un nouveau paradigme émancipateur.

Il s'agit donc bien de dépasser le cadre même de la problématique de l'endettement du Sud, pour proposer un autre monde, un autre modèle de développement, d'autres relations commerciales, autant pour le Nord que pour le Sud.

Dans cette optique, le CADTM a développé et élaboré un cadre de réflexion alternatif global.

Le CADTM travaille depuis des années sur des alternatives au système actuel. Système qui montre de plus en plus ses limites, tant sur le plan humain, social qu'écologique.

En préambule, ce qui suit ne constitue ni une panacée ni un programme à prendre ou à laisser. Il s'agit d'un ensemble de pistes alternatives proposées par le CADTM et d'autres composantes du mouvement altermondialiste. Une série de mesures complémentaires, nécessaires pour les faire aboutir, sont en discussion au niveau planétaire.

L'annulation de la dette publique des PED mettrait fin à un puissant mécanisme de transfert des richesses du Sud vers le Nord : c'est un premier pas. Mais si toutes choses restent égales par ailleurs, si des mesures complémentaires fondamentales ne sont pas prises dans d'autres domaines, un nouveau cycle d'endettement reprendra automatiquement. Il s'agit donc notamment de **trouver des sources de financement du développement non génératrices d'endettement extérieur**. Les propositions développées ci-après, poursuivent cette logique.

Chaque alternative prise séparément peut faire l'objet d'une ou plusieurs activités de participation, éducation et formation citoyenne.

➤ *La question du commerce international*

Il faut mettre fin à la tendance historique de la dégradation des termes de l'échange. Pour cela, il s'agit de mettre en place des mécanismes garantissant une meilleure rémunération des

produits exportés sur le marché mondial par les pays en développement, notamment par **la création de cartels de pays producteurs de matières premières ou encore par la création d'un mécanisme de stabilisation des prix des matières premières (comme le demande historiquement la CNUCED).**

Les règles du commerce mondial doivent en outre être subordonnées à des critères environnementaux, sociaux et culturels stricts. Par souci soi-disant d'efficacité et mais surtout de rentabilité économique, les services publics, tant au Nord qu'au Sud, sont systématiquement privatisés. La logique de profit inhérente à l'initiative privée aboutit très souvent à une augmentation des inégalités. La santé, l'eau, l'éducation ou la culture notamment doivent être considérées comme des biens communs de l'humanité et donc évacuées du champ du commerce international.

Les services publics sont la garantie des droits fondamentaux et doivent donc être exclus de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), lequel prépare la libéralisation totale des services publics au Nord comme au Sud.

Il convient, par ailleurs, d'**abolir les Accords sur les droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce** (ADPIC) qui empêchent les pays du Sud de produire librement des biens (médicaments par exemple) visant la satisfaction des besoins de leurs populations.

➤ La question des réparations

Le versement par les pays les plus industrialisés de réparations en dédommagement du pillage perpétré depuis des siècles dans les pays de la Périphérie. Les cinq derniers siècles, en particulier, ont été jalonnés par la conquête coloniale, par la traite et la déportation des Noirs, par l'extermination de populations, l'anéantissement de cultures locales, voire de civilisations entières, l'épuisement des ressources et la destruction de l'environnement. L'asservissement par le système de l'endettement externe est une forme supplémentaire de pillage. Cela ouvre le droit des peuples de la Périphérie, victimes de ce pillage, à percevoir des réparations. Les pays les plus industrialisés ont contracté au cours de l'histoire une dette historique et écologique à l'égard de ces peuples. Le CADTM apporte donc son soutien aux mouvements sociaux africains qui, lors de la conférence de l'ONU contre le racisme à Durban au début septembre 2001, ont exigé **réparation pour les crimes commis au cours de l'Histoire contre leurs peuples**, notamment la traite des Noirs et l'esclavage. Le CADTM apporte également son soutien aux mouvements qui luttent pour la **reconnaissance de la dette écologique**.

➤ La transformation de l'aide publique au développement

Il faut **transformer l'aide publique au développement (APD) en dons destinés aux fonds de réparation**. Sur base de l'engagement pris par les pays industrialisés notamment lors de la conférence de Rio en 1992 (atteindre une APD d'au moins 0,7% du produit national brut – PNB), il faut tripler les montants consacrés à l'aide publique et la rebaptiser « fonds de réparation » (la moyenne de cette aide publique allouée par les pays du Nord s'élevait en 2003 à 0,23% de leur Produit intérieur brut).

➤ La question des biens mal acquis

La rétrocession des biens mal acquis par les élites du Sud : les peuples du Sud ont été spoliés par les pires dictatures, souvent soutenues par les pays du Nord et profitant d'un système d'impunité structurel. Cette spoliation se poursuit dans le cadre de la soi-disant « bonne gouvernance ». La

suppression du contrôle des mouvements de capitaux dictée par les institutions financières internationales favorise une délocalisation massive des capitaux et facilite le blanchiment de l'argent du crime. **Les biens mal acquis doivent être rétrocédés aux populations qui ont été dépouillées**, ce qui implique la réalisation d'enquêtes internationales et la levée du secret bancaire.

➤ La question des réformes fiscales

La taxation des transactions financières (**taxe de type Tobin**): en présumant du fait que l'introduction d'une telle taxe calmerait quelque peu la frénésie spéculatrice des opérateurs et diminuerait le volume des transactions à 500 milliards de dollars par jour (de l'ordre de 1.900 milliards de dollars par jour en 2003), une taxe de 0,1% dégagerait annuellement 120 milliards de dollars.¹⁴

L'établissement d'un **impôt mondial exceptionnel sur les grosses fortunes**, tel que l'a proposé la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1995;

La suppression des paradis fiscaux.

Cette question renvoie également à l'**établissement d'autres taxes globales**, telles la taxe sur le kérosène, la taxe sur l'émission de CO₂, la taxe sur les bénéfices des transnationales.

Le fruit de ces taxations est destiné à alimenter des fonds pour la garantie des droits humains fondamentaux au Nord et au Sud.

➤ Le changement de comportement en matière de dépenses

Selon les calculs de l'ONU, il faudrait 80 milliards de dollars de dépenses additionnelles par an pendant une période de 10 ans pour pouvoir garantir la satisfaction universelle des besoins fondamentaux. Les dépenses annuelles mondiales d'armement s'élèvent à plus de 900 milliards de dollars par an. Cette situation est inacceptable. Le CADTM propose l'établissement d'un programme international de **conversion des dépenses militaires en dépenses sociales et culturelles**.

D'autres dépenses comme les dépenses publicitaires - 1.000 milliards de dollars par an -, les dépenses de nourritures et soins pour animaux domestiques - 50 milliards de dollars par an - etc. devraient être également revues radicalement pour être transformées en dépenses axées sur la satisfaction des droits humains fondamentaux.

➤ L'établissement d'une nouvelle architecture économique et financière internationale.

Aux yeux du CADTM, il est nécessaire de travailler à la réforme radicale ou au remplacement du FMI, de la Banque mondiale, ainsi que de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La BM et le FMI ont des principes de fonctionnement antidémocratiques. La charte constitutive de l'OMC ne fait aucune référence aux droits humains fondamentaux.

Par ailleurs, après certaines réformes nécessaires, il s'agit de renforcer les pouvoirs de l'ONU, seule institution internationale disposant d'une véritable base démocratique.

➤ Le contrôle des marchés financiers.

¹⁴ A noter que le parlement belge a adopté le 1^{er} juillet 2004 une loi visant à instituer la taxe Tobin dans le cadre de l'Eurozone. C'est une avancée positive qui est notamment le résultat de l'action conjointe des organisations syndicales, d'ATTAC, du CADTM, des Réseaux contre la spéculation financière, etc.

Aucun financement du développement ne peut être efficace sans que les marchés financiers, hautement opaques et spéculatifs, ne soient contrôlés. Cela implique d'assurer la « traçabilité » et la transparence de toutes les opérations financières et de contrôler les mouvements de capitaux au niveau international.

➤ La question de l'agriculture

Le CADTM soutient les mouvements et les citoyen(ne)s du Sud et du Nord qui revendiquent une **réforme agraire radicale**, la **souveraineté alimentaire** et s'opposent à l'expérimentation, à la mise en culture et à la commercialisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Il s'oppose aux subventions (dumping) des agricultures du Nord qui empêchent les producteurs du Sud de développer leurs propres productions et faussent fondamentalement une production saine, autosuffisante et planifiée dans le Nord.

➤ L'égalité homme/femme

Pas de développement sans développement pour les femmes. Tous les modèles projetés pour l'avenir doivent impérativement intégrer l'analyse de genre sous peine de passer complètement à côté de l'objectif. 70% des pauvres dans le monde sont des femmes : ceci implique des mesures spécifiques pour les femmes mais en les intégrant à un projet d'ensemble qui tient la route. Les saupoudrages actuels de la Banque mondiale ou de la coopération internationale pour des « projets de femmes », sont totalement inopérants.

Pas de développement pour les femmes sans émancipation des femmes. Il s'agit, suivant le principe de l'indivisibilité des droits, de faire en sorte que plus de la moitié de l'humanité (les femmes) jouissent pleinement de tous les droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels. C'est un combat qui concerne l'ensemble de la planète puisque dans les pays du Nord, l'égalité homme/femme n'est pas réalisée (loin s'en faut) et que les avancées obtenues en ce domaine enregistrent actuellement une régression, résultat des offensives néo-libérales.

Ce projet d'émancipation des femmes implique de (re)vivifier les mouvements féministes au Nord et au Sud de la planète, de sortir de « l'institutionnalisation » et des instances consultatives concernant les questions féminines pour les replacer au centre de la citoyenneté active.

➤ La question de la souveraineté

Pour le CADTM, **tous les peuples doivent pouvoir disposer du droit de concevoir leur propre développement** sans être tenus de se référer au modèle dominant dont les ravages sociaux et écologiques sont patents. Il faut mettre en place une architecture internationale nouvelle, dont la fonction sera d'appliquer la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux Droits civils et politiques, les Accords multilatéraux sur l'environnement, les Conventions de base de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention européenne des Droits de l'Homme, la Convention de Genève, etc.

➤ La question des droits démocratiques

Le rôle démocratique des Etats membres des institutions internationales est à ce sujet primordial:

les parlements, après audition des ministères, des syndicats, des ONG et des associations concernées, devraient rédiger un rapport annuel contraignant sur les politiques menées par leurs gouvernements au sein de ces organisations, avec le souci majeur de faire coïncider ces politiques avec la réalisation des droits fondamentaux.

A cet égard, le CADTM soutient le principe de l'indivisibilité des droits: les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux doivent être défendus avec la même vigueur que les droits civils et politiques. Ce qui implique, dans un premier temps, l'adoption d'un Protocole tel que demandé en 1993 par la Conférence de Vienne, et, dans un second temps, de pouvoir juger certains crimes économiques comme des crimes contre l'Humanité imprescriptibles par nature. Le premier devoir de la justice, où que ce soit, doit être de faire respecter les droits humains fondamentaux, au Nord comme au Sud. Toute politique doit être guidée par cette priorité.

➤ L'action politique citoyenne

Les mouvements sociaux et citoyens qui se développent à une ampleur jamais encore égalée dans l'histoire de l'humanité sont pourtant confrontés actuellement à un problème éminemment politique. Le débat pourrait se résumer ainsi : « la démocratie représentative est-elle encore un instrument efficace pour satisfaire les revendications des populations ? » Faut-il étendre et améliorer le concept de la démocratie participative ? Faut-il envisager une démocratie plus radicale ?

Le constat s'impose que, quel que soit le parti au pouvoir, un contre-pouvoir est toujours nécessaire : les citoyens doivent être partout dans le monde en situation d'exiger qu'on leur rende compte du mandat qui est exercé en leur nom. Cela implique un fameux revirement par rapport à la tendance actuelle de se « démarquer du politique pour faire du social » car cela implique au contraire de tourner toutes ses activités sociales vers le monde politique, de se réappropriier l'action politique. Le débat actuel sur la Constitution européenne est un bel exemple de la problématique : comment peut-on engager l'avenir de centaines de millions de personnes sans leur demander – au moins – leur avis ?

2. Enjeux et raisons du choix de la thématique.

Travailler à sensibiliser et éduquer les citoyen(ne)s en Communauté française sur la problématique de la dette du Tiers Monde est un travail primordial aux yeux du CADTM. Dans l'optique où la mobilisation du public serait telle qu'une prise en compte par les décideurs politiques amènerait à des mesures concrètes en terme d'annulation de dettes, cela constituerait véritablement une grande victoire pour l'organisation.

Mais le CADTM reste conscient des limites d'un tel travail et d'une telle revendication. Une diminution voire une annulation de la dette extérieure publique des PED n'est absolument pas suffisante. La situation d'endettement est une chose, celle du sous-développement une autre. Or, l'objectif final du CADTM, ne l'oublions pas, est d'établir durablement des relations Nord-Sud équitables. Sans une refonte profonde de l'architecture économique et financière internationale, sans une mise en place d'autres modèles de développement plaçant au centre la satisfaction des besoins humains fondamentaux, une annulation n'aurait que des effets limités à court terme, voire contre-productifs.

Les initiatives précédentes en terme d'annulation de dette, comme par exemple l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés), bien que fort médiatisée, n'ont absolument pas réglé ni la situation socio-économique, ni le niveau d'endettement des pays bénéficiaires. Le stock total de la dette

des pays ayant bénéficié de l'initiative PPTE est d'ailleurs, selon les rapports d'institutions officielles, plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était en 1999, année de lancement de cette initiative.

Il s'agit donc de penser « large ». L'analyse et le diagnostic ne suffisent pas. Proposer des alternatives globales est essentiel si l'on veut lutter efficacement contre cette idée d'impuissance qui domine dans la société. Le CADTM a la double conviction que, d'une part, comprendre n'est pas uniquement une affaire de spécialistes et, d'autre part, qu'un changement est toujours possible.

Elaborer des alternatives de financement du développement humain et de transformation radicale de l'architecture institutionnelle et financière internationale, mais aussi définir les voies menant à la garantie universelle des droits fondamentaux, constituent une étape importante du travail du CADTM. Ses recherches, analyses et études poussées perdraient cependant une grande part de leur intérêt si celles-ci n'étaient pas diffusées, partagées, débattues par l'intermédiaire d'activités concrètes d'éducation et de formation citoyenne.

Séminaires, formations, colloques, réunions de travail ou groupes de réflexions sont organisés régulièrement par le CADTM, afin d'avancer vers ce monde plus juste et plus solidaire en perpétuelle construction.

SPECIFICITES DE LA THEMATIQUE 2

Méthodologie et dynamique interne

L'accessibilité pour les publics visés

Cf. Thématique n° 1

Une implication plus importante des participants en terme de temps et d'investissement personnel

Les activités de formation et d'éducation citoyenne du CADTM liée à cette thématique ne peuvent s'envisager de la même manière que pour celles relatives à la problématique de la dette du Tiers Monde. Les activités de formation et de conscientisation ayant pour but d'amener les participants à découvrir, construire, développer et débattre des alternatives ne peuvent se faire en quelques heures. Pour que les participants puissent prendre le temps d'observer et de discuter l'ensemble des alternatives afin notamment d'en vérifier leur cohérence et leur pertinence, il est nécessaire d'aborder le sujet sous ses multiples aspects. Une mise en perspective historique, une analyse des relations commerciales, des origines, du développement et de la mise en application de l'idéologie et des programmes néolibéraux, de l'évolution du rôle de l'Etat, de l'architecture institutionnelle internationale est nécessaire. Sans oublier de replacer tous ces sujets dans leur contexte historique, économique, politique et culturel propre.

Dans cette optique, le CADTM organise des groupes dont l'activité s'étale sur des périodes de temps allant de 2 à 3 jours (lorsqu'il s'agit des séminaires résidentiels de formations) à plusieurs mois pour les groupes de lecture et de réflexion.

L'efficacité d'un tel travail sera en premier lieu fonction de la motivation et de l'implication du public, elles-mêmes fonction de la capacité du CADTM à pouvoir construire des « modules » de formation n'ayant pas trop de « lourdeur » tout en ayant une cohérence d'ensemble. La méthodologie utilisée a une importance centrale et prend en compte les expériences passées. Elle doit être adaptée autant que faire se peut aux caractéristiques des participants.

Notons cependant qu'il est intéressant également d'envisager des activités d'éducation citoyenne de sensibilisation sur les alternatives. Dans cette optique, deux options sont possibles :

- aborder en une ou deux heures l'ensemble des alternatives : l'objectif sera alors de simplement montrer l'existence de propositions concrètes et de les placer dans une cohérence d'ensemble. L'intérêt de cette approche sera de montrer au public que, contrairement à l'idée dominante selon laquelle le monde est entré dans un processus inéluctable, il existe une réelle possibilité de voir un changement profond de société. Les propositions concrètes pour y arriver existent bel et bien. Une présentation synthétique devrait pouvoir déboucher sur un débat intéressant, notamment quant à l'application concrète de mesures alternatives.
- réaliser des activités d'éducation citoyenne en développant une alternative en particulier. Cela se fait en général à la demande de l'association, du groupe ou de la personne qui invite le CADTM. L'objectif sera plutôt ici de permettre aux participants d'aiguiser leur regard et leur réflexion

critique sur un sujet, une alternative en particulier. Le CADTM peut aussi organiser cette activité seul ou en collaboration avec d'autres organisations, en faisant notamment appel à des personnes ressources disposant d'une expertise dans un domaine particulier (par exemple, demander à un spécialiste d'ATTAC de présenter la taxe Tobin). Dans le cas d'une collaboration, ce sera une opportunité supplémentaire pour mener un débat avec une ou d'autres organisations, et construire un cadre de réflexion alternatif global toujours plus cohérent.

L'information des participants concernant les thématiques et les activités du CADTM

Cf. Thématique n° 1

Le CADTM accorde une place importante à la formulation d'alternatives comme pendant du diagnostic posé pour montrer que la dette est un élément fondamental d'un système plus large. Il convient donc de penser le plus largement possible. Les alternatives existent bel et bien. Même brièvement présentées, les publics ciblés peuvent petit à petit s'en emparer pour faire en sorte qu'elles deviennent effectives (c'est par le travail continu d'ATTAC et ses revendications qui vont en se popularisant que la taxe Tobin a été votée par le Parlement belge).

Dans l'ouvrage d'Eric Toussaint « La finance contre les peuples. La bourse ou la vie », le lecteur se familiarise concrètement avec ces alternatives.

L'information des participants concernant le projet et le fonctionnement de l'association

Cf. Thématique n° 1

La stimulation chez les participants d'une réflexion critique : une dimension politique supplémentaire

D'une façon générale, le CADTM s'adresse ici aux mêmes publics que pour la thématique n° 1 mais il interpelle les citoyen(ne)s en tant qu'acteurs et actrices politiques dont le rôle va bien au-delà du vote toutes les X années.

En montrant à la population de la Communauté française la possibilité d'un réel changement émancipateur, le CADTM a pour objectif d'empêcher la désaffection grandissante de la population à l'égard du politique. Il s'agit de revivifier des débats de type clairement politique, de poser de nouvelles questions et, ainsi, de renforcer la démocratie participative, le contrôle citoyen, de développer l'expression et l'organisation collective des citoyens.

Cette thématique implique de se positionner clairement en termes d'engagement, de choix politiques. Sur base des formations, il s'agit de scruter, d'analyser (réflexion critique) les programmes, les discours, les pratiques des partis politiques et de vérifier s'ils prennent en compte ou pas les alternatives politiques proposées par les mouvements citoyens. Cette thématique implique donc une action politique qui va au-delà de l'aspect de formation développé dans la thématique n° 1.

L'encadrement des activités

Denise Comanne

Licenciée en Histoire de l'Art (Université de Liège) ; agrégée de l'enseignement secondaire supérieur

Membre du CA et du Groupe National de Coordination (GNC)

Permanente (55 ans)

Responsable du département Education et Offre de service

Eric Toussaint

Historien et docteur en Sciences politiques, conseiller scientifique du Département Sciences politiques des universités de Liège et de Paris 8

Professeur de cours généraux pendant 20 ans (1975-1994) dans l'Enseignement technique et professionnel de la ville de Liège

Président, membre du CA et du GNC

Permanent (50 ans)

Responsable du département de Plaidoyer et de Recherche ainsi que du Réseau Scientifique

Hugo Ruiz Diaz Balbuena

Docteur en Droit international (UCL)

Permanent (47 ans)

Responsable du Plaidoyer et de la Recherche dans le domaine du Droit

Frédéric Lévêque

Licence en Sciences Politiques (ULB)

Ex secrétaire parlementaire

Permanent (29 ans)

Membre du GNC

Responsable de la publication et de la communication Internet

Yannick Bovy

Licence en Journalisme et Communication (ULB), journaliste professionnel

Permanent (34 ans)

Membre du GNC

Responsable des publications, de la communication imprimée et des relations publiques

Virginie de Romanet

Licence spéciale en espagnol ; maîtrise en langues étrangères appliquées, DES en sciences et technologies de l'information

Membre du GNC, du groupe Droit

Permanente (34 ans)

Responsable adjointe du Plaidoyer et de la Recherche dans le domaine du Droit

Olivier Bonfond

Licence en Sciences économiques ; agrégé de l'enseignement secondaire supérieur

Professeur d'économie dans l'enseignement secondaire pendant 3 ans en République Démocratique du Congo

Membre du GNC (29 ans)

Responsable adjoint du département Plaidoyer et Recherche

Alice minette

Etudiante en anthropologie à l'université de Liège

Stagiaire contractuelle en 2004

Collaboratrice bénévole (22 ans)

Damien Millet

Président du CADTM France

Professeur de mathématique dans l'enseignement secondaire
Bénévole (34 ans)

Arnaud Zacharie

Licence en communication ; DEA en études européennes et DEA en relations internationales (Université de Liège).

Directeur de recherche au CNCD

Collaborateur extérieur bénévole (30 ans)

Sébastien Dibling

Ingénieur de gestion à l'école Solvay Business School ULB ; permanent à la Croix-Rouge

Membre du GNC, du groupe Droit (24 ans)

Collaborateur extérieur bénévole

Stéphane Desgain

Licencié en océanographie de l'université de Liège ; animateur au département Recherche et Plaidoyer au CNCD

Membre du GNC (34 ans)

Porte parole d'Attac Wallonie-Bruxelles

Collaborateur extérieur bénévole

Brigitte Ponet

Assistante sociale au Centre Liégeois d'Action pour la Jeunesse (CLAJ)

Membre du GLC (45 ans)

Collaboratrice extérieure bénévole

Sekou Diarra

Ingénieur vétérinaire ; Officer Field de Christian Aid au Mali ; en formation à la FOPES à l'UCL (Licence en Sciences politiques) de septembre 2003 à juillet 2005

Collaborateur extérieur bénévole

Les processus d'évaluation avec les participants : analyse et intervention

L'évaluation dans cette thématique se place à deux niveaux très différents :

- A long terme : car la participation réelle des personnes et organisations à cette thématique se mesurera justement à la faculté quotidienne d'être attentif aux messages politiques et de les signaler. A la faculté d'intervention et d'action des personnes et organisations en dehors des terrains classiques de l'éducation permanente (par exemple, lors de congrès de partis). Ce ne sont donc pas des données facilement vérifiables mais elles transparaîtront à un moment donné dans la vie politique générale.
- A court terme, cependant, le CADTM doit recenser les évolutions politiques (tableau de bord *ad hoc*) de manière à les rendre visibles pour les participants à son action. Un relevé des interpellations, déclarations, décisions politiques doit permettre de placer des jalons, mesurer le chemin parcouru est essentiel pour relancer le débat sur les alternatives (exemples : maintenant que la taxe Tobin a été votée par le parlement belge, comment le mouvement citoyen va-t-il passer à l'étape supérieure qui est de faire agir le gouvernement belge par rapport à la zone euro ? L'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) est communément admise dans tous les cercles politiques. Le mouvement citoyen doit vérifier si et comment la Coopération belge tient

compte de cette initiative). Les jalons (victoires partielles) et l'évaluation du chemin politique parcouru stimuleront la participation citoyenne.

Rayonnement géographique et social

Couverture territoriale globale ? Lieux d'implantation des activités et provenance géographique du public

Cf. Thématique n° 1

Description des public cibles :

Les publics visés dans le cadre de cette thématique sont de manière générale identiques à ceux exprimés dans le cadre de la thématique relative à la problématique de la dette du Tiers Monde. Soulignons cependant deux publics supplémentaires particulièrement visés :

- **les cadres de mouvements populaires**, d'ONG et de structures d'éducation citoyenne sont, dans le contexte actuel, fort demandeurs de formations relatives aux alternatives. Le CADTM n'oublie pas que l'éducation permanente est aussi un service et que répondre à une demande est nécessaire. Il s'agit ici d'un public, soit disposant déjà de connaissances préalables, soit prêt à s'investir dans des activités plus régulières et dans le combat politique.
- **Les parlementaires** : le CADTM considère que les parlementaires constituent un public-cible essentiel. Premièrement, en terme d'opportunités de changement, les parlementaires sont ceux qui au final prendront des initiatives concrètes en terme de propositions et de mise en place d'alternatives sous la forme de lois. Ensuite, ils ont un rôle très important à jouer en tant que représentants des citoyens face au pouvoir exécutif. Ils peuvent renforcer significativement les actions du CADTM en relayant ses propositions et prises de position.

Communication

Instruments de communication et relais pour atteindre le public visé ? Modalités et ampleur de la communication

La qualité et la crédibilité de l'expertise du CADTM lui permettent d'entretenir des relations privilégiées avec les parlementaires. En effet, ceux-ci s'adressent régulièrement au CADTM dans le domaine des alternatives qu'il avance seul ou que le mouvement altermondialiste met en avant.

L'existence au parlement fédéral d'une commission « Mondialisation » présidée par Pierre Galand et Dirk Van der Maelen, les liens de collaboration qui unissent le CADTM et ces deux parlementaires permettent au CADTM d'avoir une influence sur l'agenda parlementaire.

Le CADTM dirige aussi son activité vers les instances parlementaires de la Région wallonne, de la Région bruxelloise et de la Communauté française.

Le fait que le CADTM soit une des deux seules organisations francophones de Belgique à siéger au Conseil international du Forum social mondial (FSM), le met dans une situation privilégiée à l'égard

des parlementaires qui sont intéressés par les alternatives et initiatives du mouvement altermondialiste. Le CADTM suit attentivement les initiatives du Forum parlementaire mondial et du Forum des autorités locales (tous deux liés au FSM).

Moyens pour sensibiliser un public plus large

Aborder la question des alternatives porte en soi la capacité pour l'organisation d'élargir son champ d'action et d'intervention

Replacer les différents thèmes de société dans un cadre de réflexion global permet d'offrir au public une vision et une compréhension dialectique du monde, c'est-à-dire une vision où chaque élément peut être pris comme une entité complexe et valant la peine d'être « décortiquée ». Sans oublier de replacer cette entité dans un ensemble globalisant.

Le CADTM n'oublie pas non plus de mettre en évidence dans ses activités d'éducation permanente le caractère dynamique de la réalité : l'histoire n'est pas finie, la mondialisation n'est pas un rouleau compresseur qui écrase tout sur son passage.

La thématique n° 2 met l'accent sur les interpellations de type politique. Elle permet donc d'ouvrir le champ de l'éducation permanente aux membres des partis politiques à partir du moment où ils et elles ont connaissance du débat et qu'ils et elles désirent se l'approprier. Le CADTM doit affiner les moyens d'entrer en contact avec les instances de partis politiques pour élargir le débat.

Gestion du site Internet

Cf. Thématique n° 1

Ouverture vers le monde associatif ou vers d'autres sphères d'action (y compris au niveau international)

1) Relation de collaboration et partenariat avec les autres acteurs

Lorsqu'il s'agit d'aborder la problématique de la dette (thématique n° 1), le CADTM peut travailler en partenariat avec d'autres organisations (CNCD, Entraide et Fraternité ...) mais vu son expertise, tant au niveau scientifique que pédagogique, il constitue presque toujours le pivot des activités d'éducation citoyenne relative à la problématique de l'endettement.

Par contre, dès lors qu'on touche à la question des alternatives, le partenariat s'élargit fortement.

Le CADTM a développé une proposition d'ensemble. Les autres organisations peuvent avoir une vision différente sur cette vision alternative d'ensemble. Il est donc utile que le CADTM fasse régulièrement appel à des personnes ressources d'autres mouvements sociaux afin de profiter de l'expertise spécifique de chacun (par exemple, faire venir une personne d'ATTAC ou du Réseau contre la spéculation financière pour développer le sujet de la spéculation financière et de la taxe Tobin).

Le CADTM n'a pas l'intention de créer une vision et une analyse statique de la réalité. Conscient que celle-ci s'inscrit dans un processus dynamique et théoriquement infiniment complexe, le CADTM reste ouvert aux différentes orientations des autres organisations avec lesquelles il collabore. Dans ce contexte, les membres du CADTM participent aux

assemblées, aux colloques, aux débats, séminaires et autres activités des organisations et mouvements sociaux. Cette participation active aux actions de nos partenaires permet à la fois d'échanger, d'améliorer nos propres actions et de renforcer des liens dans une perspective de collaboration future.

2) Evaluation conjointe de la relation de collaboration

Le CADTM organise également régulièrement des réunions ouvertes à tous nos partenaires, tant dans un but d'évaluer les actions menées conjointement que dans l'optique de préparer nos activités futures.

Prévisions d'activité pour 2005 : thématique n° 2 (72 heures)

Un week end résidentiel de formation (41h)

Préparation : 20h

Réalisation : 18h

Evaluation : 3h

Travail vers le public-cible parlementaire (10h)

Objectif : 2 réunions

Préparation : 2 X 2h = 4h

Réalisation : 2 X 2h = 4h

Evaluation : 2 X 1h = 2h

Deux séances de formation sur les alternatives (14h)

Préparation: 2 X 3h = 6h

Réalisation : 2 X 3h = 6h

Evaluation : 2 X 1h = 2h

Une conférence publique sur les alternatives (7h)

Préparation: 3h

Réalisation : 3h

Evaluation : 1h

Prévisions d'activité pour 2006 : thématique n° 2

Schéma semblable.

Thématique d'action N°3 : Le droit

1. Définition.

Depuis 2000, le CADTM attache une importance grandissante aux concepts de droit : son travail est maintenant mené également sur le terrain de la justice et du droit. Des poursuites pénales contre le FMI et la Banque mondiale sont envisagées, pour complicité avec des régimes dictatoriaux et imposition de politiques contraires aux droits humains; la nécessité d'un audit citoyen de la dette est devenu un thème central des activités du réseau CADTM, en lien avec ses partenaires dans le Sud en particulier (Jubilé Sud); le travail mené par le CADTM, avec d'autres, sur la question de la dette odieuse, rencontre un écho international qui va grandissant.

2. Enjeux et raisons du choix de la thématique :

La possibilité d'annulation de la dette et la définition de modèles de développement centrés sur la satisfaction universelle des droits fondamentaux s'appuient sur des arguments de droit international (notion de " dette odieuse ", lutte contre l'impunité de la criminalité financière et du détournement de biens publics, respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme, du Pacte sur les droits sociaux, économiques et culturels, des Conventions de l'OIT, etc., statut juridique des institutions financières internationales, traités internationaux sur le commerce, droit au développement, etc.).

Les aspects qui régulent notre vie au quotidien, que ce soit au Nord ou au Sud, ont toujours une portée juridique importante. Dans ses activités avec les milieux populaires de la région liégeoise, le CADTM s'attache à aborder ses thématiques d'action par des angles d'attaque qui font référence au vécu de la population visée. La thématique d'action portant sur le droit n'échappe pas à la règle. Par ses activités de formation et d'éducation citoyenne, le CADTM vise notamment à permettre à la population de Belgique francophone, et plus particulièrement à la population de la région liégeoise de :

- améliorer la connaissance des concepts de droit : positif, national, international
- montrer la hiérarchie existant entre les différents niveaux de droit
- permettre de se situer dans les droits et les obligations
- aider les citoyens à faire des liens avec le droit existant, ce qui les incite à s'approprier le droit et à l'utiliser non seulement pour leur activité pour l'annulation de la dette mais également dans d'autres domaines.
- permettre des comparaisons entre le phénomène de surendettement des ménages en Belgique et celui de la dette publique des Etats industrialisés
- mettre en évidence l'existence de certains mécanismes juridiques au niveau national qui pourraient et devraient être appliqués sur le plan du droit international, et vice versa (les mécanismes de protection et de médiation qui existent dans le droit national sont différents sur le plan international).

- faire connaître les arguments juridiques sur lesquels se basent les revendications d'annulation de dette
- faire connaître le lien entre les notions de dette odieuse et les concepts de responsabilité des créanciers
- améliorer la compréhension du droit positif relatif à l'endettement et à la gestion des relations entre prêteurs et emprunteurs
- montrer que même si des faiblesses existent et sont parfois nombreuses en matière de recouvrement de dette (huissier, non respect des droits humains), il existe des mécanismes juridiques qui protègent les consommateurs dans le droit national belge.
- Il s'agit aussi de mettre en évidence que ces concepts de protection des « endettés » sont inexistantes, ou en tout cas largement insuffisants sur le plan du droit international. Il s'agit alors de réfléchir à comment les mettre en place.
- ...

Il apparaît donc clairement ici que les objectifs du CADTM ne se bornent pas à sensibiliser les mouvements sociaux et citoyens sur la nécessité d'annuler la dette du Tiers Monde. Une des activités essentielles du CADTM dans le cadre de cette thématique est de favoriser et de développer dans la population de la Belgique francophone une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation, des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

SPECIFICITES DE LA THEMATIQUE 3

Méthodologie et dynamique interne

L'accessibilité pour les publics visés

Cf. Thématique n° 1.

Le CADTM met un soin particulier à faire en sorte que les notions de droit soient accessibles à tous. Trop souvent on constate que les gens ne sont pas au courant de leurs droits, ce qui est bien évidemment une porte ouverte à tous les abus. Il s'agit de montrer aux publics visés qu'il existe des lois et des règles de droit pour les protéger, que des pactes sur les droits économiques, sociaux et culturels existent, tout comme existe un droit au développement. Après en avoir connaissance, il faut que les gens se les approprient en revendiquant leur application. Il faut donc mettre cela en évidence de manière claire en évitant le jargon juridique à même d'en décourager plus d'un(e). Il s'agit ensuite de montrer comment le droit est violé au quotidien par les principaux acteurs de la mondialisation néolibérale et quelles sont les ressources dont disposent les citoyens pour contrecarrer ces violations et exiger réparation. Le CADTM vise toujours à mettre en parallèle des situations des pays du Sud avec ce que vivent les citoyens du Nord pour leur montrer que ce sont les mêmes processus qui sont à l'œuvre partout.

Un des objectifs est aussi de montrer que des procès sont en cours dans plusieurs endroits de la planète et que ces procès peuvent également faire évoluer le droit international.

L'information des participants concernant les thématiques et les activités du CADTM

Cf. Thématique n° 1

La publicité des travaux juridiques du CADTM se fait par plusieurs canaux. Le site internet présente une série de travaux sur les questions juridiques relatives à la dette, aux violations des droits humains par les IFIs et les multinationales, à la dette odieuse, au droit au développement.

S'y trouvent également les annonces des séminaires organisés par le CADTM qui intègrent le droit international. Les activités sont également annoncées dans le périodique du CADTM *Les Autres Voix de la planète*. La mailing list renseigne aussi un bon nombre de personnes.

Quant aux travaux organisés lors des séminaires et aux études faites par les participants au groupe juridique du CADTM qui a été décrit dans le projet global, ils seront vulgarisés dans un ouvrage disponible en 2005 et qui reprendra les différents thèmes traités de manière pédagogique pour tous ceux que la question intéresse.

L'information des participants concernant le projet et le fonctionnement de l'association

Cf. Thématique n° 1

La stimulation chez les participants d'une réflexion critique (différences en terme d'objectifs)

Cf. Thématique n° 1

A partir d'une « re-visite » du droit international, la thématique abordée permet aux participants de

se tourner vers le droit national pour y chercher des pistes d'action pour garantir la satisfaction des droits fondamentaux en Communauté française.

Le CADTM vise à fournir une mise en perspective historique de l'évolution du droit international en rapport avec les luttes sociales et politiques pour que les participants se rendent compte que le droit international qui apparaît bien souvent comme un instrument de justification d'un système inique peut se transformer en un instrument de légitimation des luttes émancipatrices. Il s'agit bien de montrer qu'il y a là un processus dialectique qui fait que le droit, qui semble être une matière relativement statique, évolue dans un sens ou dans l'autre en fonction du rapport de forces international. C'est ainsi par exemple que le poids des luttes de libération nationale afro-asiatiques des années 50 et 60, et tout particulièrement les souffrances et luttes héroïques des peuples vietnamien et algérien, s'est traduit par la codification du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de la reconnaissance de la souveraineté nationale. La création de la CNUCED en 1964, résultat du poids politique des Etats récemment décolonisés et du mouvement des non-alignés a également été à l'origine du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels de 1966 et plus tard du droit au développement.

L'encadrement des activités

Cf. Thématique n° 1

Le groupe droit compte une dizaine de membres et se réunit environ une fois par mois. Les travaux s'effectuent sous la supervision d'un juriste docteur en droit international. La plupart des autres membres du groupe ne sont pas juristes mais se sont approprié la question du droit international comme outil fondamental pour populariser la revendication de l'annulation de la dette. Une revendication basée sur le droit coutumier, la jurisprudence et l'analyse de doctrines, comme celle de la dette odieuse. En dépit de la taille réduite du groupe, ses membres ont déjà effectué un certain nombre d'activités et de recherches tant en se basant sur des analyses génériques, comme la dette odieuse ou la dette écologique, qu'en prenant en compte un certain nombre de cas emblématiques et situés sur les différents continents. Ce travail de deux ans va prendre la forme d'une publication (disponible en 2005) de vulgarisation des recherches, destinée à un public de non-juristes intéressés de voir comment le droit peut aider à faire avancer non seulement la revendication de l'annulation de la dette mais aussi celle d'un ordre économique et social fondé sur la justice sociale.

L'organisation et la coordination des activités concernant le droit sont largement laissées à la gestion du groupe juridique qui décide d'un commun accord de traiter de telle ou telle question. Bien sûr, la taille encore relativement réduite du groupe limite la portée de ses activités mais il y a là également le pari d'arriver à intéresser et à recruter de nouveaux membres. Il faut toutefois signaler que tous les permanents participent aux séminaires sur le droit.

Les membres réguliers du groupe droit sont pour l'instant les suivants.

Sébastien Dibling : économiste. Diplômé de l'école de commerce Solvay

Vicky Elongo : journaliste congolais. Doctorant en science de l'information et de la communication à l'ULB

Maria Ferretti : avocate argentine. Master en droit international.

Guillermo Garcia : docteur en droit.

Carole Kalenga : avocate au barreau de Bruxelles.

Claude Quémar : employé du service public en France.

Virginie de Romanet : diplômée en langues (anglais-espagnol) et en science et technologies de l'information. Coordinatrice du groupe.

Hugo Ruiz Diaz Balbuena : avocat paraguayen. Docteur en droit.

Christine Vanden Daelen : diplômée en coopération au développement.

Les processus d'évaluation avec les participants concernant :

Cf. Thématique n° 1

a) Les thématiques et leur adéquation avec l'environnement socioculturel.

En ce qui concerne le droit international, l'adéquation se réalise par la manière dont le CADTM a choisi de traiter la problématique pour la rendre compréhensible. En effet, lors des séminaires la plupart des intervenants ne sont pas des juristes. Quant à ceux qui le sont, ils prennent généralement en compte le fait qu'ils se trouvent face à un public de non spécialistes.

Le nombre de participants (65) au séminaire organisé par le CADTM à la fin juin à Liège sur le droit au développement, participants qui n'étaient aucunement des juristes, montre l'intérêt suscité. Plusieurs étaient impliqués dans la lutte pour les sans-papiers et contre les centres fermés, la question de l'endettement des pays du Tiers monde se trouvant bien évidemment en amont de la décision d'émigrer de bien des personnes qui arrivent en Belgique (ou plus généralement dans le Nord) dans les pires conditions d'exploitation parce qu'ils n'ont plus la possibilité de vivre dans leur pays. C'est ainsi que par un contact plus direct avec des personnes en situation de grande précarité, des participants se sont inscrits à l'activité du CADTM dans l'espoir de trouver dans le droit international un outil pour faire évoluer cette situation.

b) Les activités et la méthodologie

Cf. Thématique n° 1

Il revient au groupe juridique du CADTM en plus de l'organisation des séminaires et autres activités relatives au droit d'évaluer l'impact de l'activité. C'est ainsi qu'un membre du groupe rédige un questionnaire d'évaluation qui sera transmis aux participants à la fin de l'activité. Ces questionnaires sont ensuite dépouillés toujours par un membre du groupe droit qui en fait le bilan qu'il transmet aux permanents de l'équipe. A partir de là s'élabore une réflexion collective dans les groupes avec les participants qui donnent leurs avis sur ce qu'il convient de faire pour la fois suivante.

Rayonnement géographique et social

Couverture territoriale globale ? Lieux d'implantation des activités et provenance géographique du public

Cf. Thématique n° 1

Description du public visé/touché

Cf. Thématique n° 1

Il est très important par rapport à cette thématique de ne pas se cantonner à des publics de « spécialistes » puisqu'il s'agit justement de fournir des instruments à tous nos publics-cibles pour se réapproprier le droit comme moyen d'obtenir la garantie des droits fondamentaux.

Lors de l'organisation d'activités liées au droit le CADTM vise à toucher le public des personnes défavorisées: il est important que ce groupe établisse des liens avec les possibilités de rechercher dans le droit national des pistes à explorer pour réclamer la justice sociale. En 2005, nous essayerons d'établir un partenariat avec une organisation liégeoise travaillant en milieu précaire. Le CADTM était basé précédemment à Bruxelles, ce qui lui avait permis de travailler avec des organisations de ce type implantées à Bruxelles. Le changement géographique du local nécessite de prendre langue avec des associations en région liégeoise.

Il est important aussi de noter la collaboration étroite avec les milieux syndicaux à ce sujet : leur volonté de remettre l'OIT au centre des agendas de mobilisations remet également la question des droits à l'ordre du jour. La Confédération mondiale du travail (CMT dont la CSC fait partie) a soutenu et participé à des séminaires CADTM.

Communication

Instruments de communication et relais pour atteindre le public visé ? Modalités et ampleur de la communication

Moyens pour sensibiliser un public plus large

Proposer des débats / formations aux étudiants en droit ou qui ont des cours de droit dans leur formation scolaire.

Diffuser l'information sur nos activités concernant cette thématique vers les avocats et juristes de la région liégeoise.

Discuter avec les associations s'occupant des personnes en précarité pour, à partir de notre travail sur le droit, trouver et diffuser ensemble des pistes alternatives en droit national pour la justice sociale.

Gestion du site Internet

Cf. Thématique n° 1

Le site internet du CADTM comporte une rubrique séparée concernant les analyses relatives au droit international. Quant à la publicité d'événements comme les séminaires, elle se trouve en première page du site, bien visible, et permet de cliquer sur le lien qui donne accès au programme complet des exposés et à la liste des orateurs.

Le site web du CADTM est structuré en plusieurs rubriques. Une d'entre elles regroupe les analyses relatives au droit international. Quant à la publicité des activités touchant au droit international, elle est assurée tout comme celle des activités centrées sur d'autres thématiques.

Pour faciliter la compréhension de certains concepts juridiques, le groupe droit du CADTM est en train d'élaborer un glossaire spécifique pour la rubrique droit international. Il y a déjà un glossaire sur le site web mais il se rapporte davantage à l'économie et à la finance.

Ouverture vers le monde associatif ou vers d'autres sphères d'action
(y compris au niveau international)

1) Relation de collaboration et partenariat avec les autres acteurs

Cf. Thématique n° 1

Pour ce qui est de la publication sur le droit qui sera disponible pour 2005, le groupe droit a fait appel à quelques personnes ressources pour l'écriture de certains articles pour deux raisons. D'abord pour se décharger d'un certain nombre de tâches tout le monde n'ayant pas la même disponibilité à consacrer à la recherche et à l'écriture, d'autre part cela permet d'établir des contacts avec des juristes ou chercheurs originaires de pays du Sud qui travaillent sur la question. Il s'agit de personnes ressources qui ont déjà été par le passé orateurs ou oratrices aux séminaires annuels du CADTM ou qui pourraient l'être lors d'un prochain séminaire. Enfin, cela ajoute au caractère international et il est tout à fait pertinent d'après les objectifs du CADTM de faire la part belle à des auteurs/intervenant(e)s du Sud.

2) Evaluation conjointe de la relation de collaboration

Cf. Thématique n° 1

Eric Toussaint se charge de l'évaluation conjointe de la relation de collaboration avec les orateurs (trices) et les participant(e)s du Sud en rendant régulièrement visite aux organisations partenaires et Denise Comanne effectue également ce travail pour l'Afrique de l'Ouest. Un feed-back de ces collaborations est transmis aux permanents qui transmettent l'information si nécessaire dans les groupes de travail et particulièrement au groupe droit. Les rencontres au moins deux fois par an entre le CADTM et les membres de son réseau international et ses partenaires permettent un approfondissement de la relation de travail plus important que par des échanges de courriers électroniques.

Prévisions d'activités pour 2005 : thématique n° 3 (56 heures)

Groupe de travail Droit (33h)

Objectif : 6 réunions

Préparation : 3 X 3h = 9h

Réalisation : 6 X 3h = 18h

Evaluation : 2 X 3h = 6h

Une conférence publique (7h)

Préparation : 1 X 3h = 3h

Réalisation : 1 X 3h = 3h

Evaluation : 1 X 1h = 1h

Une journée de formation (16h)

Préparation : 1 X 8h = 8h

Réalisation : 1 X 6h = 6h

Evaluation : 1 X 2h = 2h

Prévisions d'activité pour 2006 : thématique n° 3

Schéma identique.

Thématique d'action N°4 : Le mouvement altermondialiste

1. Définition.

L'action du CADTM est certes modeste au regard du défi auquel celui-ci est confronté – les autres acteurs du processus social historique repris sous le terme générique de « mouvement altermondialiste » rencontrent ce même défi : la construction commune de ces autres mondes possibles qu'il est urgent de substituer aux logiques mortifères de la mondialisation néolibérale. Mais elle indique qu'il n'est pas vain de contribuer, à son échelle, au développement de ce mouvement international capable à la fois de penser la grande transformation mondiale en cours et de répondre par l'action aux problèmes nouveaux qu'elle pose. **Le CADTM ambitionne de faire comprendre ce qu'est ce mouvement, son histoire, ses atouts, ses perspectives mais aussi les interrogations qu'il soulève, de manière à le rendre accessible à la population et élargir ainsi la base d'adhésion populaire à ce mouvement.** Pour le moment, il est par trop cantonné aux organisations qui le constituent. Les populations immigrées, les personnes défavorisées ou de très nombreux jeunes en Belgique francophone, en général, n'ont pas conscience d'être directement concernés par ce mouvement et les enjeux qu'il porte – quand ils sont conscients de son existence, ce qui n'est pas toujours le cas.

Si partout le “pessimisme de la raison” est de rigueur pour mesurer l'ampleur de l'attaque néolibérale, la profondeur dramatique de ses conséquences et la puissance de ses promoteurs (symbolisée notamment par le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, les grandes entreprises transnationales, les principales places financières et le G8), il n'est plus possible désormais d'ignorer “l'optimisme de la volonté” qui anime des pans entiers de la population mondiale et les rassemble dans la volonté de se réappropriier le présent pour bâtir ensemble un avenir commun qui ne serait plus celui de la guerre, de la loi du plus fort, du profit, de l'exclusion et de l'injustice mondialisée.

Les politiques imposées par les “saigneurs de la terre” provoquent des catastrophes sociales, écologiques, économiques, culturelles vécues simultanément par l'écrasante majorité des populations de la planète, réunies par les maux et l'appauvrissement généralisé qui leur sont imposés. **Pour la première fois, en tout cas à une telle échelle, ces populations s'organisent pour faire pièce, ensemble, au système qui prétend les maintenir dans la misère et l'oppression. Les citoyen(ne)s de la Communauté française doivent prendre leur place dans cette dynamique.**

S'il ne faut pas la surestimer, s'il ne faut pas déduire de ses premières victoires l'échec programmé des maîtres d'œuvre de la mondialisation capitaliste, cette lutte multiple, hétérogène qui rassemble tous les âges, toutes les origines sociales et culturelles, porte en elle la détermination, la radicalité et la clairvoyance politique nécessaires aujourd'hui à la construction d'un devenir commun différent de celui, bien sombre, qui nous est promis.

C'est de cette lutte que le CADTM entend prendre sa part, dans tous les actes qui font son quotidien, parce que, pour reprendre la formule du poète français René Char, « *ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards ni patience* ».

2. Enjeux et raisons du choix de la thématique :

Le CADTM est un acteur privilégié pour faire connaître aux publics visés en région liégeoise et

en Belgique francophone ce qu'est le mouvement altermondialiste. En effet :

- Depuis sa création, le CADTM est au cœur du mouvement altermondialiste. Rafaël Diaz Salazar, professeur de sociologie à l'Université Complutense de Madrid, a réalisé une étude approfondie de ce mouvement. L'auteur y présente le CADTM de la manière suivante : « *Le CADTM (Comité pour l'Annulation de la dette du Tiers Monde) fut fondé en Belgique en 1990 et s'est étendu dans plusieurs pays européens et africains. C'est le mouvement qui combine le mieux l'analyse rigoureuse du problème de la dette et les mobilisations citoyennes. Il a impulsé la campagne « Abolir la dette pour libérer le développement » (2001-2003). Il a organisé plusieurs manifestations dans des capitales européennes et réalise des tâches de coordination de différents mouvements nationaux qui travaillent le thème de la dette extérieure. Les livres et informations de ses deux principaux activistes, Eric Toussaint et Arnaud Zacharie, sont fort utilisées par les organisations de base d'Afrique et d'Amérique latine. Il se distingue par son opposition aux politiques du G8 sur l'allègement de la dette » (p. 37).¹⁵*
- Le CADTM est membre du Conseil international du Forum social mondial et est intervenu à toutes les éditions mondiales, européennes ainsi qu'à celles qui se sont déroulées en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il s'implique à fond dans le Forum social de Belgique. Ses partenaires du Sud suivent les forums des autres continents, ce qui permet au CADTM de relayer en Communauté française les expériences, les analyses et les pratiques de ces mouvements sociaux, forcément différentes des nôtres.
- Le CADTM est un réseau international qui inscrit son action au cœur de ce mouvement social mondial et qui a contribué à faire de l'annulation de la dette une de ses revendications centrales.
- Il a participé activement à l'élaboration, à la rédaction et à la diffusion de plusieurs des textes de référence du mouvement altermondialiste, depuis le texte fondateur de l'appel de la Bastille, adopté à Paris en juillet 1989, jusqu'à la déclaration finale du troisième Forum des peuples de Kita, au Mali en juin 2004. Il apparaît essentiel, aux yeux du CADTM, d'améliorer la compréhension de la population de Belgique francophone de la dynamique, de la cohérence et des enjeux de la lutte qui jalonnent la très jeune histoire de l'altermondialisme.

Une des spécificités du CADTM a justement été de mettre d'emblée l'accent sur son caractère international et internationaliste. International, cela va de soi quand on aborde une telle problématique. Mais parallèlement, dans sa ligne de conduite, il s'attachait à renouer avec une dynamique anti-impérialiste, un nouvel internationalisme qui battait un peu de l'aile à cette époque (le début des années 1990) mais qu'il semblait plus urgent que jamais de reconstruire.

Alors que le CADTM se construisait en Belgique, il s'est ouvert directement aux mouvements qui existaient ailleurs ou qui étaient en voie de constitution, comme ATTAC à partir de 1998-1999 ou Jubilé Sud à partir de 1999. Chaque fois que l'occasion s'en présentait, des "acteurs sociaux" d'autres régions du monde étaient invités par le CADTM, qui, de son côté, répondait aux invitations à l'étranger découlant de ces premiers contacts.

¹⁵ « *Justicia global. Las alternativas de los movimientos del Foro de Porto Alegre* » Barcelona, 2002, Ed. Icaria, 366 p.

Son extension internationale n'a pas empêché le CADTM de poursuivre un travail opiniâtre de fourni au niveau local. Qu'il soit interpellé par un professeur, une paroisse, une mosquée, un groupe de chômeurs, un comité de solidarité, un syndicat, le CADTM répond aux appels avec toujours pour objectifs la compréhension, la prise de conscience et la mobilisation.

A force d'analyser les mécanismes de la dette de la Périphérie, à mesure que les promoteurs de ces mécanismes affinaient leurs politiques, le CADTM a été amené à élargir le champ de son intervention. Etudier et dénoncer les attaques frontales menées contre le système éducatif, le système de santé, démontrer les effets néfastes des privatisations, les conséquences dramatiques du chômage et de la misère dans les pays de la Périphérie n'a pas de sens si l'on n'est pas en mesure, simultanément, de détecter dans sa propre région ces mêmes mécanismes pervers, ces mêmes politiques nuisibles à l'œuvre et de les combattre avec autant de détermination – même si elles ne s'appliquent pas (encore) avec la férocité déployée ailleurs. De même que, pour pouvoir expliquer la nécessité d'un impôt sur les transactions spéculatives à l'échelle mondiale, il faut bien évidemment se pencher sur la problématique de l'imposition des grosses fortunes dans son propre pays.

Pour prendre un autre exemple, cela signifie aussi que celui qui peut décoder l'injustice de l'endettement de la Périphérie a le devoir moral de s'attaquer avec une égale conviction aux dettes publiques des pays industrialisés. Dans le Nord aussi, le système de la dette publique est un mécanisme de transfert de richesses des salariés et petits producteurs vers la classe capitaliste.

Le CADTM est ainsi porteur d'une expertise scientifique, technique et politique sur la question du financement du développement humain – expertise reconnue et utilisée par nombre d'organisations du mouvement social et syndical, en Belgique et dans le reste du monde.

Les conférences, formations ou groupes de réflexions qu'il réalise sur le mouvement altermondialiste dans son ensemble, visent notamment :

- permettre un meilleur enracinement du Forum social mondial (FSM) dans la réalité belge et liégeoise en faisant comprendre l'importance pour tous les citoyens de participer à ces forums, d'y intervenir activement avec des revendications spécifiques, de confronter les analyses, les expériences de lutte. Ceci implique d'organiser des activités vers le grand public, des animations et des formations vers les publics-cibles sur cette thématique (responsabilité du groupe altermondialiste de Liège)
- tirer les bilans des forums sociaux successifs, les implications de ceux-ci pour les Forums sociaux belge et liégeois, ainsi que pour l'activité du CADTM (groupe altermondialiste de Liège)
- préparer des interventions dans les Forums sociaux de Belgique ou locaux (groupe liégeois de coordination)
- organiser la participation liégeoise, dont celle du CADTM, aux Forums sociaux de Belgique et à plus large échelle éventuellement (Forums européens et mondiaux) (groupe liégeois de coordination)
- Concrètement, depuis janvier 2003, le CADTM a mis sur pied à Liège un groupe de travail altermondialiste qui permet à des membres et des non membres du CADTM de faire le lien entre le mouvement global altermondialiste et la réalité locale.

A partir de 2005, il s'agira de poursuivre l'activité de ce groupe en s'appuyant sur plusieurs éléments :

- ❖ l'utilisation du livre « Les Manifestes du possible. Le CADTM au cœur du mouvement altermondialiste » édité au 2^{ème} semestre 2004 ;
- ❖ la réalisation en Belgique même de différentes activités au sein du Forum social de Belgique et du Forum social européen : une grande campagne d'information et de mobilisation pour une Europe sociale, démocratique et pacifique, débouchant sur une manifestation européenne le 19 mars à Bruxelles, à l'occasion du sommet européen des 21 , 22 et 23 mars ; une deuxième campagne d'information et de mobilisation sur les enjeux du sommet du G8 qui se réunira en juillet 2005 en Ecosse – une forte participation belge et plusieurs activités sont prévues autour des manifestations que ce sommet suscitera ; une troisième campagne d'information et de mobilisation se consacrera ensuite, à la fin de l'année 2005, aux questions de l'AGCS (accord général sur le commerce des services) et de la directive Bolkestein.
- ❖ la préparation de la participation du CADTM au Forum social européen d'Athènes, au printemps 2006.

Ces initiatives impliqueront des activités de préparation et de mobilisation dans la région liégeoise. Le groupe de travail y prendra part activement.

SPECIFICITES DE LA THEMATIQUE 4

Méthodologie et dynamique interne

L'accessibilité pour les publics visés

Cf. Thématique n° 1

L'information des participants concernant les thématiques et les activités du CADTM

Cf. Thématique n° 1

Comme il a été dit précédemment le CADTM est partie prenante du Forum social de Belgique et intègre la préparation de ces réunions dans son groupe de travail. Il vise ensuite à donner un feedback auprès d'autres associations liégeoises qui n'y prennent pas part et à relayer l'information et les propositions d'actions communes. En ce qui concerne le mouvement altermondialiste et les différents forums sociaux (mondial, européen, de Belgique, locaux), le CADTM s'efforce de diffuser cette information au maximum en intégrant principalement l'information dans son périodique trimestriel, lors d'interviews radio ou télévisées, lors de formations ou de séances d'informations, en traitant du sujet dans des quotidiens à grand tirage, par le collage d'affiches pour ce qui concerne le Forum social de Belgique et le Forum Social liégeois. De plus, les activités organisées par le CADTM ou auxquelles il participe lors des forums sont annoncées sur le site internet, qui est le support le plus facilement évolutif.

L'information des participants concernant le projet et le fonctionnement de l'association

Cf. Thématique n° 1

Le CADTM est l'une des organisations phares du mouvement altermondialiste et à ce titre, il diffuse de l'information concernant son projet et son fonctionnement au sein de ce mouvement, que ce soit par des ateliers, des séminaires, des présentations publiques de livres et/ou de revues ou par le biais de stands, lors des forums sociaux locaux, belge, européens et mondiaux, ou par des interviews accordées à la presse et aux médias audiovisuels lors d'activités altermondialistes.

La stimulation chez les participants d'une réflexion critique (différences en terme d'objectifs)

Cf. Thématique n° 1

L'essor que connaît actuellement le mouvement altermondialiste et son ancrage dans la jeunesse sont un bon moyen de susciter un questionnement et une prise de conscience. Le fait que tant de personnes se déplacent et se réunissent pour confronter leurs opinions et participer à l'élaboration d'alternatives dans les forums sociaux, est indicateur de la réflexion critique. Le développement de propositions nécessite dans un premier temps de les confronter entre elles et dans un deuxième temps de les confronter à la réalité.

L'encadrement des activités

Cf. Thématique n° 1

Groupe altermondialiste de Liège

Suite au lancement du Forum Social de Belgique en 2002, le groupe altermondialiste a été mis en place. Ce groupe réunit des membres du CADTM qui participent aux instances nationales et internationales du mouvement altermondialiste, d'une part, et des Liégeois(e)s qui veulent participer à la construction de ce mouvement. Les premières réunions ont eu lieu pour préparer l'intervention des Liégeois au 3^{ème} Forum Social Mondial (Porto Alegre 2003) où le CADTM a renforcé son intervention. Le nombre de participants au groupe a d'ailleurs doublé après cette initiative. L'objectif de ce groupe est d'assurer le lien entre le « local » et le « global » en assurant les interventions liégeoises à d'autres niveaux et de répercuter les informations, analyses et décisions du niveau international dans la région liégeoise.

Yannick Bovy se charge de suivre particulièrement ce qui concerne le mouvement altermondialiste, notamment par sa participation aux réunions de coordination pour la préparation tant du Forum social européen que du Forum social de Belgique, ainsi que du Forum social liégeois.

Eric Toussaint, qui est membre du Conseil international du Forum social mondial, participe activement à toutes les réunions de préparation et de coordination du FSM.

Les processus d'évaluation

Cf. Thématique n° 1

Rayonnement géographique et social**Couverture territoriale globale ? Lieux d'implantation des activités et provenance géographique du public**

Cf. Thématique n° 1

Description du public visé/touché

Cf. Thématique n° 1

Communication**Instruments de communication et relais pour atteindre le public visé ? Modalités et ampleur de la communication**

Cf. Thématique n° 1

Moyens pour sensibiliser un public plus large

Cf. Thématique n° 1

Gestion du site Internet

Cf. Thématique n° 1

**Ouverture vers le monde associatif ou vers d'autres sphères d'action
(y compris au niveau international)****1) Relation de collaboration et partenariat avec les autres acteurs**

Afin de toucher le plus large public possible sur les questions portées par le mouvement altermondialiste et plus précisément sur les thèmes qui sont les siens, le CADTM collabore étroitement avec la Coordination d'Autres Mondes et du Forum social à la liégeoise, qui regroupent plus d'une centaine d'associations et d'organisations en région liégeoise (les associations, les ONG, les syndicats...), dans une expérience pratique de réflexion, d'information et de mobilisation communes tout à fait unique en Belgique. Aux niveaux national et international, le CADTM est également très actif au sein du réseau international de lutte contre la dette et s'implique considérablement dans les forums sociaux européens et mondiaux.

2) Evaluation conjointe de la relation de collaboration

Cf. Thématique n° 1

Prévisions d'activités pour 2005 : thématique n° 4 (77 ou 90 heures)**Réunions du Groupe Altermondialiste (GA) (25 h)**

Objectif : 7 réunions

Réalisation : 7 X 3h = 21 h

Evaluation : 2 X 2h = 4h

Présentation publique à Liège du livre « Les Manifestes du possible » (6 h)

par Yannick Bovy et /ou Eric Toussaint (commentaires de Hugues Lepaige ou André Zalesky – journalistes RTBF-, ou Olivier Mouton – journaliste La Libre Belgique -, ou Philippe Regnier – journaliste Le Soir- et un commentaire de Geoffrey Pleyers, assistant à l'université de Liège)

Préparation : 2h

Réalisation : 3h

Evaluation : 1h

Conférence sur le mouvement Altermondialiste (6h)

Une conférence portant sur :

1° La mise en perspective historique. Origine et évolution du mouvement ;

2° Les débats au sein du mouvement ;

3° La contribution du CADTM au mouvement (ouvrage de référence : « Les Manifestes du possible »)

Préparation : 2h
 Réalisation : 3h
 Evaluation : 1h

Réalisation d'une publication assurant la visibilité de l'association (27h)

Réunions de comité de rédaction, maquette, préparation et réalisation de l'envoi, tenue du fichier) : 25h

Sont exclues de ce calcul d'heures les heures consacrées à la recherche et à l'écriture (ce travail fait partie de l'axe 3.2).

Evaluation : 2h

Une ou deux visites thématiques (13 ou 26 h)

Le CADTM organisera à 2 ou 3 reprises des visites thématiques en région liégeoise qui permettront un échange entre une dizaine de Liégeois, des membres du CADTM et plusieurs invités étrangers impliqués dans le mouvement altermondialiste tant dans le reste de l'Europe qu'en Afrique (voire en Amérique latine et en Asie). Ces visites dureront de une à deux journées selon la disponibilité des personnes (à déterminer à l'avance ce qui implique de recourir à des inscriptions). Lors de visites panoramiques de la région liégeoise (sites industriels, logements sociaux, institutions culturelles, expériences et pratiques alternatives dans les quartiers populaires...), des exposés permettront d'aborder :

- la mise en perspective des luttes sociales à Liège (et sa région) depuis le 12^{ème} siècle
- la configuration urbanistique
- le mouvement social aujourd'hui à Liège
- le mouvement social dans un pays présenté par un ou plusieurs invités étrangers.

Selon que c'est 1 ou 2 journées :

Préparation : 1 ou 2 X 2h

Réalisation : 1 ou 2 X 10h

Evaluation : 1 ou 2 X 1h

Prévisions d'activités pour 2006 : thématique n° 4

Schéma semblable.

Tableaux de détail des activités - 2003

<u>2003¹⁶</u>								
	Préparation		Concrétisation					Evaluation
	Participant(e)s	Heures	Participant(e)s	Heures	Localité(s)	Collaborat. (Oui/Non)	Trace matérielle	Heures
Activité N°1:Groupe Altermondialiste ¹⁷ : Enracinement du processus du FSM dans la réalité liégeoise Date : sa 4 janvier 2003 Forme : groupe de réflexion Statut : activité régulière	4	2	5	6	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe (annexe n° 8)	
Activité N° 2 : Groupe Altermondialiste : suite de l'activité 1 Date : di 5 janvier 2003 Forme : groupe de réflexion Statut : activité régulière			5	6	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	

¹⁶ Les activités décrites ci-dessous sont uniquement celles ayant eu lieu dans la région liégeoise

¹⁷ Suite au lancement du Forum Social de Belgique en 2002, le groupe altermondialiste a été mis en place. Ce groupe réunit des membres du CADTM qui participent aux instances nationales et internationales du mouvement altermondialiste, d'une part, et des Liégeois(e)s qui veulent participer à la construction de ce mouvement. Les premières réunions ont eu lieu pour préparer l'intervention des Liégeois au 3^{ème} Forum Social Mondial (Porto Alegre 2003) où le CADTM a renforcé son intervention. Le nombre de participants au groupe a d'ailleurs doublé après cette initiative. L'objectif de ce groupe est d'assurer le lien entre le « local » et le « global » en assurant les interventions liégeoises à d'autres niveaux et de répercuter les informations, analyses et décisions du niveau international dans la région liégeoise.

Activité N° 3 : « Les alternatives à la crise de la dette » Date : lu 6 janvier 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : conférence débat tout public			20	3	Liège (Siège)	Non	Lettre d'invitation (annexe n°9)	
Activité N° 4 : Groupe Droit ¹⁸ : Utilisation du 2ème séminaire sur le droit international d'Amsterdam (déc 2002) - les notions essentielles du droit international. Date : sa 11 janvier 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière			6	6	Liège (Siège)	Non	Non	
Activité N° 5 : Groupe Liégeois de Coordination (GLC) ^{19 20} Date : je 16 janvier 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	14	3	Liège (Beau Mur)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe (annexe n°10)	

¹⁸ Le groupe droit compte une dizaine de membres et se réunit environ une fois par mois. Les travaux s'effectuent sous la supervision d'un juriste docteur en droit international. La plupart des autres membres du groupe ne sont pas juristes mais se sont approprié la question du droit international comme outil fondamental pour populariser la revendication de l'annulation de la dette. Une revendication basée sur le droit coutumier, la jurisprudence et l'analyse de doctrines, comme celle de la dette odieuse. En dépit de la taille réduite du groupe, ses membres ont déjà effectué un certain nombre de recherches tant en se basant sur des analyses génériques, comme la dette odieuse ou la dette écologique, qu'en prenant en compte un certain nombre de cas emblématiques et situés sur les différents continents. Ce travail de deux ans va prendre la forme d'une publication (disponible en 2005) de vulgarisation des recherches, destinée à un public de non-juristes intéressés de voir comment le droit peut aider à faire avancer non seulement la revendication de l'annulation de la dette mais aussi celle d'un ordre économique et social fondé sur la justice sociale.

¹⁹ Ce groupe constitué de membres du CADTM de la région liégeoise a pour fonction de préparer la plupart des activités (formations, conférences, interventions diverses...) et de les évaluer. Ces réunions sont ouvertes aux participants des activités, c'est-à-dire aux personnes issues des milieux populaires touchés par le travail d'éducation permanente. Il se réunit environ une fois par mois.

En plus des permanents, le CADTM fait donc régulièrement appel à des contributions spécifiques de ses militants (pour animer des activités, faire une conférence sur l'un ou l'autre thème, effectuer des recherches, réaliser l'interprétation en français lorsque des conférences ont lieu dans d'autres langues ...).

²⁰ Nous ne mentionnons pas de « titre » pour les réunions du GLC, car il coordonne l'ensemble des activités.

Activité N° 6 :Autres Voix de la Planète Date : je 16 - ve 17 janvier 2003 Forme : animation Statut : réalisation de publication assurant la visibilité de l'assoc	2	4	8	12	Liège (Beau Mur)	Non	Oui Revue n° 19	
Activité N° 7 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (1) Date : sa 25 janvier 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière ²¹			7	4	Liège (siège)	Non	Folder (annexe n°11)	
Activité N° 8 : GLC Date : ve 7 février 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	13	3	Liège (siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 9 : G.A. Bilan FSM – Implications pour le Forum à la liégeoise et pour l'activité du CADTM Date : sa 8 février 2003 Forme : groupe de réflexion Statut : activité régulière			9	4	Tilff (Esneux)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	

²¹ Ce cycle de formation : « Tout savoir sur la dette, le FMI et la Banque mondiale » utilise comme outil de référence une des dernières production du CADTM : « 50 questions 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale ». Cette formation a pour objectif de donner en 10 séances, les outils nécessaires à la compréhension de la problématique de l'endettement dans ses différentes dimensions. Chaque séance abordera de manière chronologique +/- 5 questions du livre. Cette formation, coordonnée par des membres de l'équipe permanente du CADTM, se veut pratique, active et diversifiée : exposé introductif (présenté ou non par les participants eux-mêmes), séances de questions-réponses, débat ouvert, lecture et interprétation de tableau et graphiques, mise en relation avec l'actualité, analyse critique d'articles de presse, exercices, QCM, réalisation de synthèse ... (pour plus de précision, se référer au folder d'invitation – voir annexe n°11)

Activité N° 10 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (2) Date : sa 15 février 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière			7	4	Liège (siège)	Non	Folder	
Activité N° 11 : Groupe Droit : le Tribunal international d'arbitrage de la dette : qui est l'arbitre ? Date : sa 22 février 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière			8	6	Liège (siège)	Non	Non	
Activité N° 12 : Groupe Altermondialiste : Forum social de Belgique Date : lu 24 février 2003 Forme : groupe de réflexion Statut : activité régulière			9	3	Tilff (Esneux)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 13 : GLC Date : 6 mars 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	11	3	Liège (siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 14 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (3) Date : di 9 mars 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière			11	5	Liège (siège)	Non	Folder	
Activité N° 15 : Groupe Droit : la dette odieuse : analyse théorique de la notion - un cas pratique : la RDC Date : sa 16 mars 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière			8	5	Liège (siège)	Non	Non	

Activité N° 16 : Ecole Date : 26 mars 2003 Forme : animation - débat Statut : activité vers un large public	11	1	75	3H30	Jodoigne	Oui Institut St Albert Collaboration	Non	1
Activité N° 17 : GLC Date : me 26 mars 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	13	3H30	Liège (siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 18 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (4) Date : sa 29 mars 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière			11	5	Liège (siège)	Non	Folder	
Activité N° 19 : GLC Date : lu 31 mars 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	12	3	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 20 : Ecole Date : me 2 avril 2003 Forme : conférence débat Statut : activité vers un large public	5	2	140	3	Seraing (Athénée Air Pur)	Oui (Athénée Air Pur) Collaboration	Non	
Activité N° 21 : Groupe Altermondialiste : préparation du FSB du 10 mai Date : sa 5 avril 2003 Forme : groupe de réflexion Statut : activité régulière			7	4	Tilff (Esneux)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 22 : GLC : préparation des formations du 2° semestre Date : ma 8 avril 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière			6	3	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	

Activité N° 23 : GLC Date : me 9 avril 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	15	3	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 24 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (5) Date : sa 19 avril 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière			10	5	Liège (Siège)	Non	Folder	
Activité N° 25 : Groupe Altermondialiste : coordination d'Autres Mondes Date : je 24 avril 2003 Forme : groupe de réflexion Statut : activité régulière			8	3	Tilff (Esneux)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 26 : Autres Voix de la Planète Date : je et ve 24 – 25 avril 2003 Forme : animation Statut : réalisation de publication assurant la visibilité de l'assoc	2	4	10	10	Liège (Siège)	Non	Revue n° 20	
Activité N° 27 : Groupe Droit : la dette odieuse : des cas pratiques : la sentence Olmos en Argentine - la responsabilité pénale des Institutions Financières internationales et l'obligation de réparation Date : di 27 avril 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière			7	5	Liège (Siège)	Non	Non	
Activité N° 28 : Groupe Altermondialiste : préparation de la participation liégeoise CADTM au FSB du 10 mai Date : lu 5 mai 2003 Forme : groupe de travail Statut : organisation d'événement			8	3	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	

Activité N° 29 : GLC Date : ve 9 mai 2003 Forme : groupe de travail Statut : organisation d'événement	2	1	6	3	Liège (Siège)	Oui FSB collaboration	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	2
Activité N° 30 : Echange international (RDC, Argentine, Brésil) ²² Date : lu 12 mai 2003 Forme : visite thématique Statut : organisation d'événement			9	7	Liège – Seraing	Non	Non	
Activité N° 31 : Echange international (RDC, Argentine, Brésil) : idem Date : ma 13 mai 2003 Forme : visite thématique Statut : organisation d'événement			10	7	Liège	Non	Non	
Activité N° 32 : Echange international (RDC, Argentine, Brésil) : idem Date : me 14 mai 2003 Forme : visite thématique Statut : organisation d'événement			11	5	Tilff - Esneux	Non	Non	
Activité N° 33 : GLC Date : ve 16 mai 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	11	3	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 34 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (6) Date : sa 18 mai 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière			11	5	Liège (Siège)	Non	Folder	

²² Venue de Victor Nzuzi de RDC, de Paula Klachko d'Argentine et d'Anna Mary Carneiro du Brésil. Visite de Liège et de ses alentours. Echanges avec des Liégeois.

Activité N° 35 : Groupe Droit : le Nouvel ordre économique international (NOEI) Date : ma 20 mai 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière			8	4	Liège (Siège)	Non	Non	
Activité N° 36 : Groupe Altermondialiste à Liège : préparation du G8 à Evian Date : ma 27 mai 2003 Forme : groupe de réflexion Statut : activité régulière	3	2	15	3	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité n° 37 : « La dette et le G8 » Date : ven 6 juin Forme : conférence débat Statut : activité grand public			30	3	Liège (siège)	Non	Lettre d'invitation (annexe n° 12)	
Activité N° 38 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (7) Date : sa 7 juin 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière			11	5	Liège (Siège)	Non	Folder	
Activité N° 39 : GLC Date : ma 10 juin 2003 Forme : groupe de travail Statut : organisation d'événement	3	2	12	3H30	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 40 : Groupe Droit : la nullité d'une dette Date : sa 21 juin 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière			9	5	Liège (Siège)	Non	Non	
Activité N° 41 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (8) Date : sa 6 juillet 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière			13	5	Liège (Siège)	Non	Folder	

Activité N° 42 : Groupe Altermondialiste : Evaluation 1 ^{er} semestre Date : sa 13 juillet 2003 Forme : groupe de réflexion Statut : activité régulière			12	7	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 43 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (9) Date : sa 30 août 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière			12	5	Liège (Siège)	Non	Folder	
Activité N° 44 : Retrouvailles Date : sa et di 6 – 7 septembre 2003 Forme : animation Statut : activité vers un large public	2	3	6	20	Liège (Boverie)	Oui (CNCD campagne « Abolir la dette »)	Non	
Activité N° 45 : GLC Date : lu 8 septembre 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	12	3	Liège (siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 46 : L'Ardoise Date : sa 20 septembre 2003 Forme : animation Statut : activité vers un large public	4	2	80	2H30	Liège (Chiroux)	Oui (CNCD – Théâtre du Copion) Partenariat dans campagne « abolir la dette »	Calendrier + folder (annexe n°13)	
Activité N° 47 : Autres Voix de la Planète Date : lu 29 septembre 2003 Forme : animation Statut : réalisation de publication assurant la visibilité de l'assoc	2	4	9	10	Liège (siège)	Non	Revue n° 21	

Activité N° 48 : « Abolir la dette pour libérer le développement » Date : ma 30 septembre 2003 Forme : conférence débat Statut : activité vers un large public	3	1	30	2H30	Liège (Casa Nicaragua)	Oui (CNCD – campagne « Abolir la dette »)	Non	
Activité N° 49 : L'Ardoise Date : je 2 octobre 2003 Forme : animation Statut : activité vers un large public	2	1	45	2H30	Verviers	Oui (CNCD – Théâtre du Copion) Partenariat dans campagne « abolir la dette	Calendrier + folder	
Activité N° 50 : Cycle de formation Questions/Réponses sur la dette (10) Evaluation Date : sa 4 octobre 2003 Forme : programme d'éducation non formelle Statut : activité régulière	5	5	13	5	Liège (Siège)	Non	Folder	
Activité N° 51 : L'Ardoise Date : sa 11 octobre 2003 Forme : animation Statut : activité vers un large public			50	2H30	Aywaille	Oui (CNCD – Théâtre du Copion) Partenariat dans campagne « abolir la dette	Calendrier + folder	
Activité N° 52 : GLC Date : je 16 octobre 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	14	3H30	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 53 : Ecole Date : ma 21 octobre 2003 Forme : animation Statut : activité pour un large public			17	2	Liège (ULg)	Oui (Campus Plein Sud) collaboration	Non	

Activité N° 54 : L'Ardoise Date : je 23 octobre 2003 Forme : animation Statut : activité vers un large public			35	2H30	Ans (Centre Culturel)	Oui (CNCD – Théâtre du Copion) Partenariat dans campagne « abolir la dette	Calendrier + folder	
Activité N° 55 : Groupe Droit : l'immunité peut-elle s'appliquer aux IFI ? Date : sa 25 octobre 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière			7	5	Liège (Siège)	Non	Non	
Activité N° 56 : GLC Date : ve 7 novembre 2003 Forme : groupe de travail Statut : organisation d'événement	2	1	14	3H30	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 57 : L'Ardoise Date : di 9 novembre 2003 Forme : animation Statut : activité vers un large public			15	2H30	Waremmes	Oui (CNCD – Théâtre du Copion) Partenariat – convention dans campagne « abolir la dette	Calendrier + folder	
Activité N° 58 : GLC Date : me 19 novembre 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	1	15	3	Liège (Siège)	Non	Compte rendu (CR) de fin d'année du groupe	
Activité N° 59 : Echange international (RDC, Mali, Niger) Date : je et ve 20 et 21 novembre 2003 Forme : visite thématique Statut : organisation d'événement			13	16	Liège, Seraing, Tilff, Esneux	Non	Non	

<p>Activité N° 60 : « La dette, L'Afrique et le sous développement » Date : ven 21 novembre Forme : conférence débat Statut : activité grand public</p>			45	3	Lorcé	Non	Lettre d'invitation (Annexe n°14)	
<p>Activité N° 61 : Groupe Droit : l'audit de la dette : audit juridique, législatif, citoyen. Date : sa 22 novembre 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière</p>			8	5	Liège (Siège)	Non	Non	
<p>Activité N° 62 : L'Ardoise Date : di 23 novembre 2003 Forme : animation Statut : activité vers un large public</p>			100	2H30	St Georges	Oui (CNCD – Théâtre du Copion) Partenariat – convention dans campagne « abolir la dette	Calendrier + folder	
<p>Activité N° 63: L'Ardoise Date : lu 24 novembre 2003 Forme : animation Statut : activité vers un large public</p>			150	2H30	Herstal (travailleurs de Terre)	(CNCD Théâtre du Copion) Partenariat – convention dans campagne « abolir la dette	Calendrier + folder	
<p>Activité N° 64 : Groupe Droit : le droit au développement : quels acquis ? quels enjeux ? Date : sa 6 décembre 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière</p>			9	5	Liège (Siège)	Non	Non	

Activité n° 65 : Inauguration du nouveau local : présentation des activités et du projet de l'organisation Date : 12 décembre Forme : animation Statut : activité grand public	6	2	20	5	Liège Local de Cointe	Non	Invitation (annexe n°15)	
Activité N° 66 : Groupe Droit : évaluation Séminaire Droit international Date : di 21 décembre 2003 Forme : groupe de travail Statut : activité régulière	2	2	7	7	Liège (Siège)	Non	Non	
Totaux	69	49	1248	313.5				3

Tableau de synthèse des activités 2003

<i>Activités</i>	<i>Dates</i>	<i>Participants</i>	<i>Heures</i>
Groupe liégeois de Coordination : GLC	16/01 ; 07/02 ; 06/03 ; 26/03 ; 31/03 ; 08/04 ; 09/04 ; 09/05 ; 16/05 ; 10/06 ; 08/09 ; 16/10 ; 7/11 ; 19/11 ;	10 en moyenne	60
Groupe Droit	11/01 ; 22/02 ; 16/03 ; 27/04 ; 20/05 ; 21/06 ; 25/10 ; 22/11 ; 06/12 ; 21/12	9 en moyenne	55
Groupe altermondialiste : GA	04/01 ; 05/01 ; 08/01 ; 24/02 ; 05/03 ; 24/04 ; 05/05 ; 13/07 ;	9 en moyenne	43
Conférences et animations grand public	06/01 ; 06/06 ; 06/09 ; 07/09 ; 20/09 ; 30/09 ; 02/10 ; 11/10 ; 23/10 ; 09/11 ; 20/11 ; 23/11 ; 24/11 ; 12/12 ;	42 en moyenne	63
Cycle de formation	25/01 ; 15/02 ; 09/03 ; 29/03 ; 19/04 ; 18/05 ; 06/07 ; 30/08 ; 04/10 ;	11 en moyenne	48
Formations Ecole	26/03 ; 02/04 ; 21/10 ;	77 en moyenne	12.5
Echanges internationaux	12/05 ; 13/05 ; 14/05 ; 20/11 ; 21/11 ;	1 en moyenne	35
Réalisation de publication	16/01 ; 17/01 ; 24/04 ; 25/04 ; 29/09 ;	9 en moyenne	44

Troisième partie :

***Production d'analyses
et d'études
Axe 3 - 2***

Grille de mise en œuvre

Introduction : Les Analyses

Depuis sa création, le CADTM a accordé une importance croissante à l'élaboration d'analyses alliant la précision et la rigueur, mais aussi l'intelligibilité et la pédagogie.

En 2003, le CADTM a produit plus d'une quarantaine d'analyses et a collaboré étroitement à la réalisation de plusieurs dizaines d'autres.

Ces recherches et analyses, dont certaines aboutissent à la production d'ouvrages (cf. tableau suivant), s'inscrivent dans une dynamique associant la recherche et l'action. Elles sont en effet destinées à devenir des outils améliorant les actions d'éducation permanente en milieu populaire.

Nous présentons ici les grands thèmes sur lesquels le CADTM va concentrer ses travaux de recherche dans les deux prochaines années. Il est évident que ces thèmes représentent une liste non exhaustive. Même si son angle d'attaque reste et restera les problématiques de la dette, de la garantie des droits fondamentaux, des institutions financières internationales (IFIs) et du mouvement altermondialiste, le CADTM, soucieux de rester en contact étroit avec l'évolution du contexte mondial et de l'actualité, pourrait adapter ses priorités. Les nombreuses analyses du CADTM sur la question de l'Irak, notamment en ce qui concerne l'annulation de sa dette en tant que dette odieuse, constituent un exemple révélateur de l'évolution permanente et du caractère flexible de l'organisation.

Néanmoins, les thèmes présentés ci-dessous forment la colonne vertébrale de nos analyses futures.

Thème 1 : Evolution du capitalisme et de la crise internationale

Définition :

L'évolution de l'économie mondiale au cours des deux dernières décennies a montré que les peuples de la Périphérie ne pouvaient obtenir la satisfaction des droits humains par le biais de marchés financiers instables et concentrés sur une vingtaine de pays en développement (sur 165 PED). Parallèlement, les conditionnalités des prêts du FMI et de la Banque mondiale, appuyées par le Club de Paris, le cartel des pays les plus industrialisés, ont entraîné des réformes macroéconomiques qui creusent les inégalités, génèrent un appauvrissement massif et pérennisent l'endettement ainsi que la soumission au marché mondial dominé par les transnationales des pays les plus industrialisés. Les transferts de richesses du Sud vers le Nord, la concentration du capital ainsi que la marginalisation croissante du Tiers Monde sont également des phénomènes qui préoccupent le CADTM et sur lesquels il continuera à se concentrer dans l'avenir.

Par ailleurs, l'austérité est aussi de mise dans les pays les plus industrialisés. Après les trente années de politique keynésienne et de développement de « l'Etat-Providence » (1945-1975), les pays les plus industrialisés se sont vus appliquer des politiques néolibérales qui ont impliqué une réduction drastique des missions sociales de l'Etat, des privatisations massives ont eu lieu (avec des retombées sur les conditions de vie des travailleurs et des consommateurs). Après une période d'euphorie de la fin des années 90 à l'an 2000 où l'on parlait de l'ère de la nouvelle économie, une nouvelle crise a frappé de plein fouet les économies du Nord.

Le CADTM suivra donc également l'évolution de la situation socio-économique dans les pays les plus industrialisés. Il adoptera un cadre d'analyse globale de l'économie-monde englobant Nord et Sud.

Raisons et enjeux :

Au Sud, il est nécessaire que les peuples se libèrent de la dépendance envers les marchés financiers et les prêts multilatéraux en mettant en pratique un modèle alternatif comprenant plusieurs axes fondamentaux : une complémentarité Sud – Sud, une redistribution de la richesse pour mettre fin aux scandaleuses inégalités sociales, la création de fonds de développement importants et démocratiquement contrôlés par les parlements et par les citoyens des pays concernés. Ceci implique l'établissement d'un mécanisme de surveillance transparent et efficace, et, de manière plus générale, de mécanismes de participation populaire directe et démocratique permettant l'élaboration et la prise en mains par les citoyen(ne)s des projets de société qui engagent leur avenir.

Au Nord, plus de 25 ans de politiques libérales n'ont toujours pas débouché sur une reprise durable de la croissance tandis que les conditions de vie de la partie la moins nantie de la population se sont dégradées. Au Nord aussi, il s'agit de mettre en avant un paradigme différent du modèle néolibéral.

Fournir des analyses rigoureuses et de qualité sur un monde en perpétuel changement afin de permettre à la population d'avoir des instruments de compréhension pour qu'elle puisse se situer, prendre position, et se mobiliser pour des actions concrètes de changement est un objectif prioritaire du CADTM.

Il s'agit ici, d'une manière générale, de pallier les lacunes des grands médias qui font mention des discours et des communiqués officiels des instances internationales et/ou des gouvernements sans un esprit critique suffisant.

Thème 2 : La Dette et le droit

Définition :

Le Groupe droit, mis en place en 2002, a pour mission générale :

- 1° de dégager les relations qui existent entre le droit international et la dette extérieure des pays du Sud afin de déterminer les procédures juridiques qui peuvent être mises en œuvre pour annuler la dette ;
- 2° D'envisager les voies juridiques qui favoriseraient la mise en pratique tant des traités internationaux sur les droits économiques, sociaux et culturels que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) ;
- 3° d'analyser les voies légales qui rendraient justiciables les Institutions financières internationales.

Raisons et enjeux

Comme nous l'avons déjà signalé précédemment, l'objectif premier du CADTM, son angle d'attaque, est l'annulation de la dette extérieure publique des pays de la Périphérie (Tiers Monde et ex-bloc soviétique) et l'abandon des politiques d'ajustement structurel par le trio Fonds

monétaire international (FMI), Banque Mondiale (BM), Organisation mondiale du Commerce (OMC). Si les moyens d'actions pour réaliser cet objectif sont nombreux, le droit, notamment international, a une valeur considérable.

Le CADTM a entamé des recherches concernant notamment les moyens juridiques par lesquels les Etats du Sud peuvent déclarer un moratoire, la suspension *sine die* ou indéfinie ainsi que l'annulation de la dette externe. En ce sens, la doctrine de la Dette odieuse, son actualisation et application aux relations internationales économiques et commerciales contemporaines et son adaptation au cadre juridique international, constitue le thème privilégié.

Mais le groupe produit également des analyses sur l'audit de la dette, sur les propositions d'arbitrage international.

Le Groupe droit a également entamé des recherches approfondies en droit international dans le domaine de la responsabilité internationale. A cette fin, des études juridiques et des propositions concrètes pour entamer des procédures judiciaires contre les responsables tant en matière civile que pénale fondées sur l'étude de nombreux cas particuliers, parmi d'autres, la dette de la République Démocratique du Congo, la dette de l'Argentine par le biais de la Sentence Olmos du 2001, la dette d'Haïti, la dette du Rwanda, la dette du Mali, la dette du Pérou et leurs conclusions. D'autres domaines ont un rapport direct avec les politiques imposées par les IFI et leurs conséquences et font également l'objet d'une attention particulière du Groupe. Parmi ceux-ci, le Droit au développement à travers une étude approfondie dans le contexte du Nouvel Ordre économique international afin d'arriver à des nouvelles pistes d'actions et alternatives.

La dette écologique occupe également une place importante dans les recherches.

Pour réaliser un travail de recherche de qualité et pouvoir produire des analyses bénéficiant d'une véritable valeur scientifique, il ne s'agit pas de lire quelques textes de plus et de les intégrer à notre analyse. Il s'agit d'établir une stratégie d'ensemble sur cette question et cela nécessite des moyens, notamment pour :

- Le recensement de tous les éléments de droit opposables au paiement de la dette ;
- Le recensement de toutes les jurisprudences, sentences déjà énoncées en ce sens et leur applicabilité à d'autres pays (exemple : la sentence Olmos en Argentine) ;
- Le renforcement d'un réseau international sur cette question : le CADTM a déjà constitué une base en Belgique, Brésil, France, République démocratique du Congo, Espagne, Mali, Italie, Haïti, Suisse, Philippines, Indonésie, Afrique du Sud, Argentine, Allemagne, Inde, Tunisie, Paraguay ;
- Le travail de plaider par rapport à la Cour pénale internationale récemment créée de manière à ce qu'elle intègre bien les crimes économiques dans sa juridiction ;
- Le travail de plaider par rapport à l'ONU de manière à ce qu'une instance de conseil de sécurité économique puisse intervenir sur la question de la dette illégitime ;
- L'interpellation politique des parlementaires pouvant relayer politiquement les sentences juridiques existantes au niveau de leur pays ;
- L'étude comparée des différentes stratégies (cour d'arbitrage ou application du droit international) ;
- La réponse aux demandes de services sur cette matière (missions) ;
- L'évaluation des missions effectuées.

Thème 3 : Analyse du rôle et de l'évolution de l'architecture institutionnelle internationale

Définition

Il s'agit ici d'analyser de manière approfondie le fonctionnement des institutions financières internationales, de l'organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation des Nations unies (ONU) ainsi que du G8. Ces institutions internationales, ont une influence de plus en plus déterminante sur les choix politiques et économiques des nations du tiers-monde. De plus, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces institutions ne s'occupent pas uniquement de gérer la crise du Sud. Elles interviennent de manière croissante au sein même des pays les plus industrialisés. La BM publie notamment chaque année une liste des pays les plus attractifs pour les investissements. La Belgique se situant sur cette liste en 3^{ème} position. Le FMI quant à lui vient de sortir un rapport prônant un allongement généralisé du temps de travail dans les pays de l'OCDE. Le champ d'action de l'OMC a évidemment un caractère mondial.

Analyser la situation du Sud et du Nord ne peut se faire de manière correcte sans comprendre les rouages et les implications que ces institutions ont sur le développement des nations du monde entier.

Un exemple de « l'universalité » de ces politiques :

Le rapport d'octobre 2004 de Michel Camdessus (ex-dirigeant du FMI), rédigé à la demande du gouvernement français, montre que l'expertise acquise dans une institution internationale est mise à contribution pour étudier les freins à la croissance dans un pays du Nord. C'est ici que l'on voit que les plans d'ajustement structurel appliqués aux populations du Sud, sont aussi de mise au Nord. En effet, pour relancer la croissance, Michel Camdessus propose d'« agiler l'Etat » (traduire : rationaliser les dépenses publiques. « Il ne suffit pas de réduire les effectifs de la fonction de la publique, il faut aussi supprimer les structures qui ne sont pas indispensables »), de supprimer les contrats à durée indéterminée, démanteler les dispositifs de retraite anticipée, ne plus augmenter le salaire minimum garanti, etc.

L'architecture internationale est donc utilisée non pas pour faire profiter les plus démunis des acquis d'une partie de la population planétaire mais au contraire pour tirer le niveau de vie des plus privilégiés vers le bas.

Raisons et enjeux :

Créés en 1944 à Bretton Woods dans le cadre du nouveau système monétaire international, le FMI, la Banque mondiale et le Gatt (OMC depuis 1995) ont pour objectif officiel d'assurer la stabilité financière internationale, de contribuer à la croissance et au développement de l'ensemble des pays en développement ainsi que de libéraliser les marchés.

Après plus de vingt ans d'ajustement structurel et de politiques néolibérales, force est de constater que la pauvreté et les inégalités ont augmenté à peu près partout. Les théories, les calculs et les conseils prônés par ces institutions n'ont pas atteint leurs objectifs et ont chaque fois été contredits par la réalité. Pire, comme le soulignent certains rapports, elles ont clairement participé à la dégradation des conditions de vie de milliards de personnes et porte une part évidente de responsabilité dans l'apparition des crises financières de ces dernières années (Mexique : 1982 et 1994, Asie du Sud-Est : 1997, Russie : 1998, Argentine : 2000 ...).

Un constat s'impose : les politiques du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC ont échoué. Leurs théories ne fonctionnent pas. Les appliquer n'a en général pour effet que d'aggraver la situation socio-économique des pays. Malgré cela, leurs pouvoirs se renforcent, leur impunité reste totale, et leurs objectifs sont clairement de pousser encore plus loin « l'intégration » des pays du Sud à l'économie mondiale. L'ouverture des frontières, les privatisations, la libéralisation des marchés se poursuit, comme si l'histoire n'avait pas valeur d'expérience.

Le CADTM propose des changements radicaux au sein du FMI et de la BM, notamment :

- L'annulation totale des dettes multilatérales (dues notamment au FMI et à la BM), sans ajustement structurel ni conditionnalité, y compris sur la manière dont les sommes débloquées sont dépensées.
- L'arrêt des programmes d'ajustement structurel et de tout autre programme de réformes économiques, car ces programmes conçus et imposés de l'extérieur par le FMI et la BM, ne sont pas démocratiques et sont économiquement et socialement désastreux pour les populations locales.
- La transparence et la démocratisation du FMI et de la BM, leur justiciabilité face aux peuples encore assujettis à leurs politiques et leurs projets. L'existence future, la structure et la politique de ces institutions internationales doivent être déterminées à travers un processus démocratique et transparent.
- Le respect, par ces institutions internationales, des droits humains fondamentaux tels que défini dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et dans le droit international; l'utilisation de ces instruments de respect des droits humains comme cadre de référence pour l'élaboration de leurs projets et politiques; l'obligation pour les Etats nationaux de respecter les obligations contenues dans ces instruments régionaux et internationaux.
- La réduction des pouvoirs de la BM et une plus grande imputabilité de cette institution, comme le propose la campagne internationale *World Bank Bonds Campaign*.
- Au cas où ces institutions persisteraient dans leur logique de libéralisation du monde, le mouvement en faveur d'une autre mondialisation n'hésiterait pas à proposer l'abolition du FMI et de la BM et leur remplacement par des organisations démocratiques à construire.

En ce qui concerne l'OMC, le CADTM prône un moratoire sur toutes nouvelles négociations qui augmenteraient le pouvoir et le champ d'action de l'OMC. Le CADTM propose également d'exclure de la juridiction de l'OMC des sujets tels l'agriculture paysanne, les services sociaux et les droits de propriété intellectuelle.

Il faut garantir l'accès aux besoins de base: des secteurs comme la santé, l'éducation, la culture, le logement, l'environnement, l'approvisionnement en eau et les autres besoins essentiels sont des droits fondamentaux. Ces secteurs ne peuvent être soumis aux règles du commerce mondial et doivent donc être exclus de l'Accord général sur le Commerce et les Services (AGCS). De la même manière, les politiques visant à favoriser et protéger la sécurité et la souveraineté alimentaire, l'agriculture paysanne et durable ne doivent en aucun cas être soumises aux règles commerciales multilatérales.

L'ONU retient une place toute particulière aux yeux du CADTM : elle est la seule à disposer d'un véritable cadre mondial démocratique, de par son fonctionnement et ses principes fondateurs. Pour le CADTM, il s'agit d'enclencher une profonde réforme démocratique de l'ONU, d'augmenter ses moyens d'actions et son pouvoir exécutoire. Travailler à élaborer des propositions concrètes pour permettre un tel changement est un des rôles clé de l'organisation dans les années à venir.

Thème 4 : Analyses de cas particuliers

Définition :

Le CADTM est un réseau international constitué de membres et de comités locaux basés en

Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Grâce à cet important réseau international (voir page 14), le CADTM a déjà réalisé quantité d'analyses sur un nombre important de pays et de régions du monde. En fonction de l'actualité, il produit plusieurs fois par an une analyse complète sur un pays, comprenant notamment une mise en perspective historique, sa situation d'endettement ainsi que son contexte économique et politique actuel. Ainsi, au cours de l'été 2004, le CADTM a produit deux études de cas : une sur l'Indonésie (1947-2003), l'autre sur l'Angola, réalisée par une stagiaire dans le cadre de son mémoire en Communication à l'Université de Liège. Cette dernière étude a été réalisée sous la guidance d'un permanent du CADTM. A noter que la plupart des études sont rédigées par des membres de l'équipe permanente du CADTM ou de ses collaborateurs immédiats comme Damien Millet, basé à Orléans.

Une des principales activités consiste donc, à partir de la problématique de la dette, à produire des études et des analyses **adaptées à chaque pays et régions.**

Par ailleurs, le CADTM a acquis une expérience significative dans la réalisation d'analyses combinant des recherches purement théoriques avec les expériences de terrain vécues par les mouvements sociaux aux quatre coins du monde avec lesquelles il collabore étroitement.

L'Amérique latine restera très certainement au centre des analyses du CADTM. C'est en effet une des régions du monde où les inégalités sont les plus fortes et où les conséquences du remboursement de la dette et de l'imposition des plans d'ajustement structurel ont été les plus dévastatrices. C'est également le lieu de luttes progressistes fortes qui doivent constituer un réservoir de sens et d'espoir pour les peuples qui rêvent d'un autre monde. Sensibiliser la société civile belge et internationale au processus de transformation actuellement en cours en Amérique Latine, afin qu'ils s'en inspirent dans leurs actions est aux yeux du CADTM un enjeu majeur

L'Afrique sub-saharienne est dans une situation catastrophique d'un point de vue humain, social, économique, financier (l'Afrique sub-saharienne a reçu 294 milliards de prêts entre 1970 et 2002 ; elle en a remboursé 268 mais reste débitrice de 210 milliards de dollars).²³ La plupart des économies africaines sont quasi totalement dominées par le nouvel esclavage de la dette. Une annulation de la dette de ces pays est une question d'urgence pour sortir de l'impasse.

Le Proche orient occupe une place grandissante dans les analyses du CADTM. L'Irak a fait l'objet de nombreuses analyses en 2003 et 2004. Vu la situation délicate et en constante évolution, il est essentiel de garder un regard attentif et très critique sur ce qui se passe dans toute la région.

Les demandes adressées par des mouvements sociaux d'Asie attirent de plus en plus l'attention du CADTM, en particulier l'Inde (et l'Asie du Sud en général), les Philippines et l'Indonésie (sans oublier Timor oriental).

Raisons et enjeux

Même si beaucoup de ses recherches ont un caractère mondial, le CADTM n'oublie pas de développer une attention toute particulière aux régions et pays du monde pris individuellement. La compréhension globale d'un phénomène passe tout autant par la compréhension du contexte dans lequel se déroule ce phénomène (facteurs externes) que par les caractéristiques inhérentes à

²³ Rapport de la CNUCED « *Le développement économique en Afrique – Endettement viable : oasis ou mirage ?* » 2004

celui-ci (facteurs internes). Chaque pays possède des caractéristiques historiques, sociales, politiques et culturelles propres. Il s'agit d'en tenir compte. Notons au passage que le FMI et la BM nient cette diversité : les politiques d'ajustement structurel et les modèles de développement sont imposés de la même manière à plus de 100 pays et touchent durement 80 % de la population mondiale.

La production d'ouvrages qui remettent en cause et dénoncent cette vision unique fallacieuse et scandaleuse est d'une importance capitale pour le CADTM.

Thème 5 : Du Nord au Sud, la dette dans tous ses états

Définition :

Tout en continuant à analyser la problématique de la dette du Tiers Monde, car elle reste le facteur principal empêchant toute perspective de développement dans le Sud, le CADTM accorde une attention renouvelée à l'analyse de la **problématique de la dette publique dans les pays industrialisés**, ainsi qu'à l'analyse des relations qui existent entre les deux.

On analysera à la fois l'endettement public et l'endettement des ménages.

1° L'endettement public. Son histoire et son contenu sont évidemment différents, mais les caractéristiques et les implications communes de l'endettement des pouvoirs publics sur les choix politiques et économiques adoptés dans le Nord sont évidentes. Les plans d'ajustement structurel appliqués dans le Sud ne portent-ils pas tout simplement le nom de politique d'austérité dans les pays industrialisés ?

2° L'endettement des ménages. Un lourd endettement des ménages peut déboucher sur un cercle vicieux d'appauvrissement et de perte de dignité des personnes.

Raisons et enjeux :

Il s'agit ici de démontrer que le mécanisme de l'endettement public dans le Nord a un impact néfaste sur la satisfaction des droits fondamentaux des populations. Un lourd endettement public peut déboucher sur des politiques d'austérité qui impliquent des coupes claires dans les budgets sociaux, des licenciements, des pertes de salaires, des privatisations massives, une dégradation des services publics ...

Un lourd endettement des ménages peut quant à lui déboucher sur une dégradation dramatique de leurs conditions d'existence.

Montrer les parallélismes de situation entre Nord et Sud, entre les ménages et les entités publiques permet de rendre plus intelligible la thématique de l'endettement du Sud. Cela ne se limite pas à une démarche pédagogique ; cela renvoie à des mécanismes fondamentaux du système capitaliste qui opère sous des formes différentes à l'échelle planétaire.

Thème 6 : Le rôle et le renforcement des mouvements sociaux, du mouvement altermondialiste, des Forums sociaux nationaux et internationaux

Définition :

La mondialisation néolibérale et la résistance croissante que lui opposent des millions de femmes et d'hommes aux quatre coins de la planète est le contexte qui a vu naître, orienter, motiver et nourrir le travail du CADTM, ses analyses et les propositions qu'il met en œuvre. Depuis une

dizaine d'années, cette résistance multiforme en construction ne cesse de surprendre et de convaincre des pans de plus en plus larges de la population mondiale. Hier qualifiée trompeusement « d'antimondialiste », l'opposition aux logiques néolibérales s'est muée en un puissant mouvement populaire international, rebaptisé plus justement « altermondialiste ». Ce mouvement, fort de ses identités multiples, riche des innombrables pratiques, expertises et analyses qu'il porte, construit au quotidien et se met en débat au gré des forums sociaux mondiaux, régionaux ou locaux, des contres sommets, des réunions diverses et des très nombreuses manifestations qui rythment désormais son agenda.

Depuis sa création en 1990, le CADTM est un réseau international qui inscrit son action au cœur de ce mouvement et qui a contribué à faire de l'annulation de la dette une de ses revendications centrales.

Raisons et enjeux

Depuis la première édition du Forum social mondial à Porto Alegre en 2001 (16.000 participants), celui-ci n'a cessé de prendre de l'ampleur (60.000 participants en 2002, 100.000 en 2003, 100.000 en 2004 en Inde) et de donner naissance à un nombre considérable d'émanations régionales, nationales et locales. Les forums sociaux se caractérisent par leur pluralisme, et portent un véritable potentiel de transformation du monde.

Participer activement à ce mouvement, à cette dynamique de transformation du monde existant, que ce soit au niveau local ou mondial est un aspect important de l'action du CADTM (aspect que nous développons dans l'axe 1). Une autre chose est de prendre du recul par rapport à ce mouvement pour mieux le connaître et donc, mieux y agir. Le but des analyses sur ce thème est de donner au lecteur des instruments pour mieux comprendre les forces et les faiblesses de ce mouvement, les contradictions qui le traversent, les rapports de force qui y jouent, les enjeux de son évolution.

Les analyses du CADTM permettent par exemple aux citoyen(ne)s de la Communauté française qui ne peuvent se déplacer aux quatre coins du monde, de placer leur action dans les Forums sociaux locaux en cohérence avec les débats qui marquent les rendez-vous internationaux. Ces éléments d'analyse permettent aussi d'aiguiser leur esprit critique par le choix d'une position au sein du mouvement en connaissance de cause.

Certains publics-cibles spécifiques seront plus particulièrement intéressés :

- les parlementaires, les élus locaux, les mandataires publics en général, qui sont très intéressés par la dynamique du Forum social mondial (auquel sont reliés un Forum parlementaire mondial et un Forum des autorités locales) et par des expériences telles que le budget participatif, comme on le pratique à Porto Alegre.
- les mouvements syndicaux à la recherche de nouveaux alliés qu'ils trouvent dans le mouvement altermondialiste
- les jeunes, qui voient dans ce phénomène nouveau une tentative de réponse globale internationale aux problèmes que vivent les populations de la planète.

Il s'agit de sensibiliser les citoyen(ne)s de la Communauté française aux alternatives proposées par le mouvement altermondialiste, de renforcer la solidarité et les liens entre les mouvements sociaux du monde afin d'augmenter leur capacité à se mobiliser et à travailler ensemble. Ces analyses renforcent de fait le lien entre le « local » et le « global ».

Thème 7 : les alternatives globales

Définition

Le CADTM, on l'a dit, considère l'annulation de la dette comme un préalable indispensable mais non suffisant. Il travaille également à élaborer des alternatives de financement du développement humain et de transformation radicale de l'architecture institutionnelle et financière internationale. Ses travaux de recherche se concentrent notamment sur les propositions suivantes :

Le versement par les pays les plus industrialisés de réparations en dédommagement du pillage perpétré depuis des siècles dans les pays de la Périphérie. Les cinq derniers siècles, en particulier, ont été jalonnés par la conquête coloniale, par la traite et la déportation des Noirs, par l'extermination de populations, l'anéantissement de cultures locales, voire de civilisations entières, l'épuisement des ressources et la destruction de l'environnement. L'asservissement par le système de l'endettement externe est une forme supplémentaire de pillage. Cela ouvre le droit des peuples de la Périphérie, victimes de ce pillage, à percevoir des réparations. Les pays les plus industrialisés ont contracté au cours de l'histoire une dette historique et écologique à l'égard de ces peuples. Il faut transformer l'aide publique au développement (APD) en dons destinés aux fonds de réparation.

La rétrocession des biens mal acquis par les élites du Sud : les peuples du Sud ont été spoliés par les pires dictatures, souvent soutenues par les pays du Nord et profitant d'un système d'impunité structurel. Cette spoliation se poursuit dans le cadre de la soi-disant « bonne gouvernance ». La suppression du contrôle des mouvements de capitaux dictée par les institutions financières internationales favorise une délocalisation massive des capitaux et facilite le blanchiment de l'argent du crime. Les biens mal acquis doivent être rétrocédés aux populations qui ont été dépouillées, ce qui implique la réalisation d'enquêtes internationales et la levée du secret bancaire.

La taxation des transactions financières (taxe de type Tobin): en présumant du fait que l'introduction d'une telle taxe calmerait quelque peu la frénésie spéculatrice des opérateurs et diminuerait le volume des transactions à 500 milliards de dollars par jour (de l'ordre de 1.250 milliards par jour en 2003), une taxe de 0,1% dégrèverait annuellement 120 milliards de dollars;

L'établissement d'un impôt mondial exceptionnel sur les grosses fortunes, tel que l'a proposé la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1995;

L'établissement d'un programme international de conversion des dépenses militaires en dépenses sociales et culturelles.

Le CADTM se prononce également pour l'établissement d'une nouvelle architecture économique et financière internationale. Revendication qui implique notamment:

La réforme radicale ou le remplacement du FMI, de la Banque mondiale, ainsi que de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

Le contrôle des marchés financiers. Aucun financement du développement ne peut être efficace sans que les marchés financiers, hautement opaques et spéculatifs, ne soient contrôlés. Cela implique d'assurer la « traçabilité » et la transparence de toutes les opérations financières et de

contrôler les mouvements de capitaux au niveau international.

La suppression des paradis fiscaux.

Enfin, le CADTM considère comme partie intégrante de ses objectifs et de ses revendications prioritaires l'émancipation des femmes.

Il demande la réduction généralisée du temps de travail.

Il appuie également la lutte des mouvements de sans-papiers et des collectifs qui les soutiennent, dénonçant les centres fermés, les expulsions et les politiques sécuritaires et d'exclusion. Il soutient les mouvements et les citoyen(ne)s du Sud et du Nord qui revendiquent une réforme agraire radicale, la souveraineté alimentaire et s'opposent à l'expérimentation, à la mise en culture et à la commercialisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Il s'oppose à la criminalisation et à la répression de ces mouvements sociaux – et de la contestation en général.

Raisons et enjeux

Pour le CADTM, tous les peuples doivent pouvoir disposer du droit de concevoir leur propre développement sans être tenus de se référer au modèle dominant dont les ravages sociaux et écologiques sont patents. Il faut mettre en place une architecture internationale nouvelle, dont la fonction sera d'appliquer la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux Droits civils et politiques, les Accords multilatéraux sur l'environnement, les Conventions de base de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention européenne des Droits de l'Homme, la Convention de Genève, etc.

Le rôle démocratique des Etats membres des institutions internationales est à ce sujet primordial: les parlements, après audition des ministères, des syndicats, des ONG et des associations concernées, devraient rédiger un rapport annuel contraignant sur les politiques menées par leurs gouvernements au sein de ces organisations, avec le souci majeur de faire coïncider ces politiques avec la réalisation des droits fondamentaux.

A cet égard, le CADTM soutient le principe de l'indivisibilité des droits: les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux doivent être défendus avec la même vigueur que les droits civils et politiques. Ce qui implique, dans un premier temps, l'adoption d'un Protocole tel que demandé en 1993 par la Conférence de Vienne, et, dans un second temps, de pouvoir juger certains crimes économiques comme des crimes contre l'Humanité imprescriptibles par nature. Le premier devoir de la justice, où que ce soit, doit être de faire respecter les droits humains fondamentaux, au Nord comme au Sud. Toute politique doit être guidée par cette priorité.

Thème 8 : analyses théoriques du développement

Définition :

Le CADTM analyse depuis longtemps les bases théoriques sur lesquelles repose l'idéologie néolibérale du développement. Il va cependant plus loin qu'un simple constat d'échec du néolibéralisme comme modèle de développement. Il cherche à comprendre pourquoi et comment des modèles de développement lancés par les penseurs et autorités des PED (suite à la Conférence de Bandoeng de 1955 notamment) n'ont pas abouti ou ont dévié ; il cherche quels sont les éléments de ces modèles qui sont encore significatifs à l'heure actuelle. Il cherche enfin à

développer de nouveaux concepts pour de nouveaux modèles de développement adaptés à l'ère politique actuelle.

Les recherches à venir de l'organisation dans ce domaine peuvent se résumer comme suit :

- analyse critique de l'idéologie dominante et des théories néolibérales en matière de développement
- analyse critique et actualisation des théories et des pratiques provenant des développementistes du Tiers Monde : Modèle ISI (industrialisation par substitution d'importation), Ecole de la dépendance (Cardoso, Furtado, Dos Santos), Modèle de la déconnexion (Samir Amin), Modèle cépalien (Raul Prebisch)
- Le droit au développement
- Modèles de développement socialement juste et écologiquement durable
- Mise en place de nouvelles perspectives

Raisons et enjeux :

Depuis le début des années 90, les élites et la majorité des gouvernements du Nord et du Sud prétendent imposer à la population mondiale une vision et une conception unique du développement.

Et malgré que les échecs de cette théorie soient visibles aux quatre coins de la planète, engendrant un accroissement de la pauvreté et des inégalités, ils persistent dans la même direction. Le CADTM étudie, analyse et propose d'autres voies. Mettre en place une théorie permettant un développement socialement juste et écologiquement durable est plus qu'une question d'ordre éthique ou moral. Il en va du sort de l'humanité.

Introduction : Les Etudes

Depuis sa création en 1990, le CADTM a publié 14 ouvrages (ANNEXE n° 5). Un de ces livres (« *La bourse ou la vie. La finance contre les peuples* ») qui a bénéficié d'un petit coup de pouce de la Communauté française (service de l'Education permanente) en 1998, a été publié en 7 langues (14 éditions) et connaît une diffusion internationale. Voici le commentaire qu'en fait *le Monde diplomatique* de novembre 2004 : « *Eric Toussaint place au centre de son nouveau livre, La Finance contre les peuples, la situation des pays du Sud. Il met notamment l'accent sur la dette et les politiques d'ajustement. Cette approche le conduit à examiner dans le détail le rôle des institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. A partir de nombreux exemples concrets, l'auteur détaille le rôle de ces institutions dans la mise en œuvre de politiques dirigées contre les peuples du Sud. Il rend ces phénomènes compréhensibles et accessibles aux non-spécialistes : un lexique détaillé contribue à ce travail pédagogique. Cette somme de plus de 600 pages fait le point de manière rigoureuse sur la mondialisation et sur l'exclusion des quatre cinquièmes de la planète de l'accès aux droits fondamentaux.* » (p. 33).

Plusieurs autres livres édités par le CADTM ont été rapidement épuisés²⁴ et ont fait l'objet d'une réimpression et/ou réédition, ce qui est plutôt exceptionnel pour ce type de publication. Tout récemment est paru, en octobre 2004, le dernier ouvrage « *Les Manifestes du possible – le CADTM au cœur du mouvement altermondialiste* » vient de paraître.

La remarque relative aux analyses concernant le caractère non exhaustif de l'agenda de travail 2005 – 2006 est valable également pour les études.

En 2005, le CADTM éditera des ouvrages dans le cadre d'accord de subventionnement avec la Direction Générale à la Coopération et au Développement (DGCD). Dans un souci évident d'éviter un double subventionnement, les livres qui seront publiés avec le soutien de la DGCD ne seront pas repris ici.²⁵

Etude 1 : L'architecture institutionnelle internationale

Intitulé provisoire de l'ouvrage : « L'ONU : à réformer ou à reconstruire ? »

Sortie prévue : premier semestre 2005

Auteurs : Hugo Ruiz Diaz Balbuena et Eric Toussaint

Définition :

Mise en perspective historique de l'ONU de l'origine à aujourd'hui avec une attention particulière quant à l'évolution récente et les débats sur son avenir.

Raisons et enjeux :

Dans un monde où l'unilatéralisme de quelques grandes puissances prévaut, à commencer par celui des Etats-Unis, l'ONU constitue un cadre multilatéral très affaibli. Née à la fin de la seconde guerre mondiale, dans un contexte d'espoir, l'ONU a connu bien des avatars au cours de

²⁴ Il s'agit de « *Le Bateau ivre de la mondialisation* » (2000), de « *Afrique. Abolir la dette pour libérer le développement* » (2001), « *50 questions/50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale* » (2002).

²⁵ Pour en avoir la description, se référer au PA 2005 du CADTM dont une copie est en possession de l'administration et de l'inspection de la Communauté française.

son histoire. En 2005, on commémorera ses 60 ans d'existence.

C'est un bon moment pour réfléchir sur l'avenir de l'institution avec les citoyen(ne)s conscients de la nécessité de telles organisations démocratiques en rempart à l'unilatéralisme.

Etude 2 : Les Institutions financières internationales

Intitulé provisoire de l'ouvrage : «*Les Institutions financières internationales et les droits humains*»

Sortie prévue : deuxième semestre 2005

Auteurs : Hugo Ruiz Diaz Balbuena et Eric Toussaint

Définition :

Etude concernant les obligations des Institutions Financières Internationales en matière de respect et de promotion des droits humains

Raisons et enjeux :

La Banque mondiale et le FMI en tant qu'organisations spécialisées de l'ONU sont censés agir dans le respect de la Charte onusienne et de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Or, les politiques recommandées ou imposées par la Banque mondiale, le FMI et l'OMC ont des conséquences graves en matière de droits humains. En fait, depuis leur origine, la Banque mondiale et le FMI ont tenté de se soustraire à leurs obligations. Comment dès lors s'appuyer sur le droit pour les rendre justiciables ?

Etude 3 : Sensibilisation à la problématique de la dette

Intitulé provisoire de l'ouvrage : «*La dette du Tiers Monde expliquée à mon fils*»

Sortie prévue : premier semestre 2006

Auteurs : Olivier Bonfond et Eric Toussaint

Définition :

Cette étude qui sera éditée sous forme de livre aura pour objectif de devenir un outil de référence pour la jeunesse (et pour l'ensemble des milieux populaires au sens du décret) en matière d'analyse de la dette du Tiers Monde. Tous les ouvrages produits et publiés jusqu'à présent par le CADTM ont toujours mis l'accent sur l'intelligibilité et l'accessibilité. Cet ouvrage accentuera encore plus l'approche pédagogique. La simplicité sera le maître mot. L'utilisation d'illustrations, d'anecdotes, de fiches pédagogiques ainsi que des exercices de synthèse destinés à fixer les acquis accompagnera un langage simple mais précis.

Raisons et enjeux :

Si la prise de conscience s'étend de manière visible, elle est encore loin d'être suffisante. La situation de la crise que connaît le Tiers Monde est inacceptable aux yeux de pans de plus en plus larges de la population mondiale. Mais les tenants et aboutissants de cette crise sont encore mal connus. Trop peu de personnes intègrent dans leurs raisonnements la problématique de la dette. Elle est pourtant le facteur central qui empêche toute possibilité de développement socialement juste et écologiquement durable. La corruption, la guerre ou pire, la fainéantise et le climat restent encore aujourd'hui des arguments d'explication pour la jeunesse (et les autres).

Par rapport au jeune lecteur, il s'agit donc de présenter un matériel de base permettant d'élever le niveau de réflexion et d'analyse critique. Les arguments énoncés ci-dessus existent bel et bien et peuvent parfois avoir une certaine influence, mais il s'agit de les relativiser et de les replacer dans leur contexte global, afin de révéler les causes profondes auxquelles il faut s'attaquer en priorité. S'il y a des priorités en médecine, il existe également des priorités en économie. Et en matière d'analyse de la crise du Tiers Monde, la dette est une priorité.

Les jeunes sont attentifs aux diverses manifestations du mouvement altermondialiste et souvent prêts à s'y engager.

Comprendre les origines de la crise, ses implications d'un point de vue politique, économique juridique et social, ainsi que les alternatives possibles est une première étape nécessaire pour les jeunes afin de s'engager dans la lutte pour un « autre monde ».

L'enjeu est donc de réveiller chez le jeune lecteur le sentiment d'injustice et donc, la volonté d'agir. Comme le dit Jean Ziegler, « Comprendre, c'est déjà commencer à lutter ».

Etude 4 : Les blocages du développement au Sud

Intitulé provisoire de l'ouvrage : « **Qui a peur du développement du Sud ?** »

Sorite prévue : deuxième semestre 2006

Auteurs : Eric Toussaint et Olivier Bonfond

Définition :

Toute le monde l'admet : il n'y a jamais eu autant de richesses disponibles sur la planète. Pourquoi alors un tel déséquilibre dans le développement se maintient-il ? Répondre à cette question nécessite un préalable : expliquer historiquement la hiérarchisation du monde qui s'est établie depuis 5 siècles. Ensuite, il est important de mettre en exergue les réels développements qui se sont manifestés dans les PED : les décennies qui ont suivi la déconnexion de l'Amérique latine par rapport à l'Europe au 19^e siècle ont projeté un grand nombre de pays dans l'ère du progrès au point de concurrencer la production du vieux continent. Les pays d'Asie et d'Afrique au lendemain de leurs indépendances, ont également réalisé des pas importants vers le bien-être des populations en défendant leur place dans la production et le commerce mondiaux. Enfin, il faut démontrer que les mécanismes de la mondialisation actuelle ont remis en cause ces avancées et ont même été la cause de reculs en la matière. L'étude développe alors les blocages du développement.

Raisons et enjeux :

Il s'agit de mettre en évidence le fait que l'état actuel du sous-développement est issu de choix politiques humains et non d'une fatalité naturelle. En démontant, en décryptant un à un les blocages au développement, on indique simultanément les acteurs de ces blocages et donc, les responsabilités. Il s'agit d'une analyse critique des rapports de production, de l'échange inégal qui dégage des leçons politiques de l'histoire récente des relations Nord Sud.

Sur cette base, l'enjeu est de fournir aux citoyen(ne)s de la Communauté française et d'ailleurs des instruments qui permettent d'interpeller les décideurs politiques actuels, de confronter leur vision et/ou leur pratique du développement avec les résultats et de les inciter à prendre des décisions politiques en conformité avec les alternatives proposées par les mouvements sociaux .

Méthodologie et dynamique interne

Définition et réalisation des analyses et études

La définition et la réalisation des analyses et études du CADTM sont le fruit d'une réflexion et d'une collaboration entre l'équipe interne du CADTM et l'ensemble de ses partenaires :

Le réseau international du CADTM est une constellation d'associations, d'organisations, de collectifs, de personnes et de mouvements actifs aux quatre coins du monde, issus de cultures, de pratiques, d'horizons très divers et réunis par la même volonté de combattre la mondialisation libérale et de lui opposer ces « autres mondes » fondés sur la solidarité, l'égalité et la justice sociale qu'ils contribuent à construire au quotidien et à leur échelle – locale, régionale ou/et internationale.

Le fonctionnement du CADTM est coordonné par un secrétariat technique international basé à Liège, en Belgique, qui travaille à l'élaboration des activités, des campagnes, des mobilisations diverses en concertation étroite avec ses partenaires. Le secrétariat technique est responsable des publications du CADTM (au nombre desquelles sa revue trimestrielle, Les Autres Voix de la Planète) et de son site Internet.

Le CADTM dispose également d'un réseau scientifique international (voir page 15) qui rassemble des chercheuses, chercheurs et des militant(e)s de tous les continents qui travaillent et se concertent via Internet. Composé d'une cinquantaine de membres, ce réseau contribue aux analyses du CADTM.

Lié au secrétariat technique international, le Groupe Droit du CADTM est en charge de l'organisation des séminaires internationaux sur le droit et la dette organisés par le CADTM depuis 2001. Animé par des spécialistes de diverses disciplines, il coordonne et développe la réflexion et l'action juridique du réseau sur les questions – notamment – de la dette odieuse, des réparations, de la responsabilité juridique des institutions financières internationales.

Depuis le début de son existence, une équipe grandissante de bénévoles participent également activement, avec leurs sensibilités propres, leurs formations théoriques ou de terrain et leurs expériences variées à la réalisation des analyses et études. L'équipe des permanents se structure mais cet apport bénévole continue à assurer un socle solide pour notre élaboration. Philippe Tombal (Liège), Christian Teheux (Esneux-Tilff), Marie Paule Cartuyvels (Liège), Brigitte Ponet (Esneux-Tilff), Georges Dragozis (Liège), Juliette Charlier (Vielsalm), Cécile Charlier (Liège), Madeleine Ploumhans (Liège), Simone Verheyen (Liège), Patrice Collard (Liège), Olivier Bonfond (Lorcé), Martin et Madeleine Erpicum (Plainevaux), Sylvie Goffin (Liège), Christiane Henrard (Liège), Paulette Guillitte (Liège), Suzanne Comanne (Liège), Marcel et Yvette Coulon (Liège), Francis Leroy (Liège), Marc Delrez (Liège), Jean-Marc Bourdouxhe (Liège), Ismaël Daoud (Namur), Alice Minette (Liège), Aloïs Moray (Liège), Genero Olela (Bxl), Stéphane Desgain (Bxl), Paola Peebles (Bxl), Gabrielle Vogt (Bxl), Bénédicte Grignard (Bxl), Jean Peeters (Bxl), Ramon Aguirre (Bxl), Christine Van den Daelen (Bxl), Marie Caraj (Bxl), Pierre Van Dooren (Bxl), Sébastien Dibling (Bxl), Virginie de Romanet (Bxl), Juliane Demoerloze (Bxl), Michaël Schmitt (Bxl), Nicolas Angulo Sanchez (Bxl), Anaïs Tamen (Bxl), Carole Kalenga (Bxl), Cédric Geerinck (Mons), Jos Geudens (Anvers), Damien Millet (France), Raymonde Lagune (France), Sarah Valin (France), Jocelyne Ducrocq (France), Martine Toulotte (France),

Mike et Yvette Krolkowski (France), Jacques Delmas (France), Corine Woliner (France), Guillermo Sintés Diaz (France), Eric Berr (France), Denise Milbergue (France), Claude Quémar (France), Sylvie Bourinet (France), Vicki Briault (France), Bernard Teissier (France), François Mauger (France), Nicolas Maystre (Suisse), Julie Duchatel (Suisse), Carmen Gazi (Suisse)... sont autant de personnes qui offrent au CADTM leur disponibilité et leurs compétences spécifiques.

Grâce à ces connections multiples et à sa grande ouverture sur le monde, le CADTM a acquis ces dernières années une expertise comme peu d'autres dans l'analyse de la problématique de la dette et de ses implications dans toute leur diversité et complexité. Il peut ainsi offrir à la population francophone (mais aussi mondiale par les nombreuses traductions réalisées en néerlandais, anglais, espagnol, portugais, arabe ou autre) des analyses et ouvrages de qualité, qu'ils aient des visées transdisciplinaires, d'approfondissement ou de vulgarisation selon les objectifs et les publics visés.

Diffusion des analyses et études

a) Les publications

envoi trimestriel à un fichier d'abonnés (revues + livres)

b) La Revue : « Les Autres voix de la planète »

Le CADTM édite une revue intitulée « *Les Autres Voix de la Planète* ». Trois ou quatre fois par an, elle propose des dossiers et des articles sur les thèmes développés par le CADTM et suit l'actualité de la dette, du mouvement altermondialiste et des grandes mobilisations internationales. Depuis les quelques pages ronéotypées de ses débuts, la revue du CADTM s'est « professionnalisée », au fil des quelque 60 numéros qui jalonnent son existence. Aujourd'hui, elle se présente à ses lectrices et lecteurs sous une forme attrayante, partageant sa pagination (une quarantaine de pages à chaque numéro) en différentes rubriques (articles de fond, dossiers, interviews, brèves, échos du réseau international du CADTM, notes de lecture, agenda...), et accordant une importance particulière à l'iconographie qui vient renforcer son contenu (photographies, dessins originaux...)

La revue « *Les Autres Voix de la Planète* » est diffusée à environ 1500 exemplaires, dont environ 1000 sont diffusés dans la Belgique francophone (abonnements, envois gratuits, échanges presse, vente militante lors des interventions du CADTM). Les autres exemplaires sont diffusés dans et par les mouvements sociaux du Sud avec lesquels nous travaillons. A certains moments, le tirage est augmenté lorsque des organisations partenaires nous font parvenir leur fichier d'adresses pour un envoi promotionnel.

c) Le site Internet du CADTM

Pratiquement toutes nos analyses sont accessibles sur le site www.cadtm.org. On y retrouve également une présentation des études (« publications ») avec des informations pour les commander par voie postale ou électronique.

Voir le détail pages 48 et 49 dans la rubrique « Communication » de l'axe 1

d) L'accès aux médias

Le CADTM a réussi au fil des ans à gagner un accès significatif aux grands médias, qu'il s'agisse d'interviews, de comptes-rendus de publications ou de tribunes dans la presse internationale et nationale (Le Soir, Le Matin – jusqu'à sa disparition en 2000 -, La Libre Belgique...), d'un accès régulier aux radios (RTBF, RTL ...) et aux télévisions (RTBF, Arte, La 5 ...), y compris à des heures de grande écoute (Journal Parlé et Journal Télévisé).

Tout en travaillant son accès aux médias dits traditionnels, le CADTM ne néglige néanmoins pas les nombreux réseaux de médias alternatifs, communautaires et participatifs, pour faire connaître son travail et ses activités.

e) Les listes électroniques du CADTM et de ses partenaires

Le CADTM diffuse ses informations à partir de ses propres listes électroniques (6 045 abonnés francophones, en augmentation permanente). Pour mieux cibler son public, le CADTM Belgique a créé deux listes différentes : une s'adressant à toute la communauté francophone (Communauté française de Belgique, France, Suisse, Québec, RD du Congo, Côte d'Ivoire, etc.) ; et une autre ne reprenant que les abonnés belges francophones.

Le CADTM utilise également, pour la publication de ses articles et analyses, les revues électroniques de ses partenaires, notamment : revue électronique d'Attac France (en plusieurs langues, près de 40.000 abonnés francophones et plus de 9000 abonnés hispanophones), Otras Palabras (15.000 abonnés), Info-ALAI (8000 abonnés hispanophones), Info-ONG (10.000 abonnés hispanophones), Nizkor (15.000 abonnés hispanophones), Risal (1.173 abonnés francophones), Fifty Years it's enough (3.000 abonnés), Jubilee South Philippines (800 abonnés), *Sand in the Wheels – Attac* (10.200 abonnés), etc.

L'accessibilité des analyses et études par le public

a) Accessibilité d'un point de vue pédagogique

Nous l'avons souligné à différentes reprises : le CADTM n'est pas un bureau d'études confiné dans une tour d'ivoire. Son action ne se situe pas au niveau d'un cercle initié de spécialistes ou au niveau des couloirs d'institutions. Un des objectifs fondamentaux du CADTM : les citoyens et les mouvements sociaux doivent pouvoir s'appropriier de ses analyses et études. En conséquence, nous nous efforçons d'employer un langage clair et des méthodologies accessibles à tous. Nous avons souligné (page 16) la multiplicité des supports employés allant de la publication de livres à la production de BD et de CD en passant par le support théâtral. A chaque public ciblé correspond une approche pédagogique spécifique.

Quelques exemples :

- Nous élaborons régulièrement des transparents comme supports de formations et/ou de conférences. Ces transparents sont le résultat de recherche et constituent donc en soi des analyses et des études. Ils sont si clairs que, à chaque occasion, nous devons envoyer des photocopies des transparents à plusieurs personnes.
- Chaque publication est accompagnée de lexiques et de glossaires lesquels sont très souvent demandés par des organisations partenaires (exemple : l'université d'ATTAC 2004 à Huy qui a reproduit le glossaire de notre site web dans la farde des participants).
- La combinaison de plusieurs supports pour ancrer un message. Exemple : le cas de la dette de la Jamaïque est appuyé par un petit livre (lequel a été sélectionné par le jury des Lycées de France), un film documentaire et un CD. Avec ces 3 supports, il est possible de jongler pour s'adapter au mieux au public visé. L'analyse et l'étude bénéficient donc d'un impact accru.

- Nous réalisons des petits dépliants (format A5-8 pages) avec les données les plus importantes permettant au large public de posséder les éléments de base d'une analyse et les propositions d'une action.
- ...

Nous appelons les lecteurs à l'interactivité de manière à améliorer l'accessibilité pédagogique. Exemple : le livre « 50 questions/50 réponses... » souligne dans son introduction, p. 14 « *Le livre que vous avez entre les mains doit faire l'objet d'une réécriture complète. Il s'agit notamment d'élaguer son contenu de manière à le mettre à la portée d'un public plus large. Nous comptons sur vous pour nous y aider. Vos remarques doivent être communiquées à...* ».

b) Accessibilité d'un point de vue diffusion

- permanence au secrétariat (345, avenue de l'Observatoire – 4000 Liège)
- abonnements postaux
- les nombreuses conférences données par l'équipe du CADTM et quelques bénévoles sont l'occasion de présenter oralement le contenu de nos analyses
- ventes lors de formations conférences et séminaires et toute manifestation publique où le CADTM intervient
- publicité et possibilité de commander par internet
- un grand nombre de sites internet reprennent régulièrement les analyses du CADTM et/ou en font la publicité
- publicité et diffusion dans les AVP et par l'intermédiaire d'autres associations (leurs revues, leurs bulletins, leurs courriers électroniques...)
- une dizaine de périodiques imprimés en Communauté française reprennent régulièrement des analyses ou études du CADTM (Demain le Monde, Journal du Collectif Solidarité contre les exclusions, Attac-Liège, Attac Wallonie-Bruxelles, Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, Peuples Solidaires, Espérance des Peuples...).
- recension ou promotion réalisées par de grands médias (Le Monde diplomatique, Le Soir par exemple)
- dépôts dans différentes associations
- campagnes communes
- vente commerciale dans une dizaine de librairies de la Communauté française de Belgique dont les FNAC (Liège, Bruxelles), Tropismes (Bruxelles), Agora (Louvain la Neuve), Entre temps (Liège)...
- analyse du CADTM disponible sur le site internet de la Banque mondiale :
<http://wbln0018.worldbank.org/EURVP/EURVPwebTV.nsf/0/4c38c445dd9d1995c1256e940051aa25?OpenDocument>

site: www.worldbank.org

c) Accessibilité d'un point de vue coût

- prix promotionnels
- différenciation de prix selon les catégories socio-professionnelles aussi bien pour la revue que pour les ouvrages (allant jusqu'à la gratuité)

La stimulation de la réflexion critique du monde associatif et du public

Plusieurs méthodes sont utilisées dans les études et analyses pour stimuler la réflexion critique :

- Replacer les sujets dans leur perspective historique
- Fournir des données statistiques cohérentes et comparatives sous la forme de tableaux, de graphiques ou toute autre infographie
- Fournir des analyses qui permettent d'avoir une vision globale du monde
- Réaliser des outils pédagogiques (fiches, exercices et dossiers pédagogiques, lexiques...)
- Propositions concrètes d'alternatives dans la majorité d'analyses et études
- Comparaisons des discours officiels à la réalité des faits.

De plus, le CADTM stimule à la réflexion critique en se soumettant lui-même à la critique. Le livre « La finance contre les peuples » signale d'emblée dans l'avant-propos de l'auteur, p. 10 « *J'attends beaucoup des réactions et commentaires des lectrices et des lecteurs, c'est-à-dire...vous !* ») pour inciter le lecteur à réagir auprès de l'auteur en manifestant ses remarques, questions et suggestions.

Les processus d'évaluation concernant :

a. la thématique et son adéquation avec l'environnement socioculturel

voir axe 1

b) les analyses et études et leur(s) méthodologie(s)

Les tableaux de bord (ANNEXE n ° 7)

Suivant les recommandations d'un rapport d'évaluation, les permanents du CADTM remplissent des tableaux de bord qui permettent notamment, en ce qui concerne l'axe 3.2, d'évaluer le nombre (critère quantitatif) et l'impact (critère qualitatif) des analyses et des études. En effet, une partie du tableau de bord concerne le recensement des publications du CADTM, des analyses et études du CADTM publiées dans la grande presse belge et internationale, dans la presse associative belge et internationale, par les sites web et les mailings lists des organisations partenaires et des mouvements sociaux en général (en Belgique et ailleurs).

Ce recensement permet de visualiser quels groupes cibles ont été atteints, leur fidélité, leur

renouvellement, leur extension.

Ce résultat implique une méthodologie active. Les responsables des publications imprimées, du site web et communication internet, d'une part, ont une intervention de proposition, de prise de contact (il ne suffit pas d'élaborer une analyse, il faut la diffuser pour la confronter à la réaction) ; d'autre part, ils systématisent la recherche des indicateurs d'impact.

Le CADTM évalue ainsi de manière permanente le suivi de ses analyses et études.

c. Les retombées des analyses et études ?

Au-delà de la vérification de l'impact des analyses et études auprès des groupes cibles, les retombées portent sur plusieurs points (des points d'ordre très matériel et des points d'ordre politique) :

- les abonnés à la mailing list
- les visites sur le site web
- les abonnements aux publications
- les commandes de livres
- les demandes de renseignements
- les membres du CADTM
- l'extension territoriale de la zone d'influence
- la notoriété de l'expertise du CADTM
- la prise en compte par les mouvements sociaux et citoyens
- la prise en compte par les médias
- la prise en compte par les décideurs politiques
- ...

Les tableaux de bord constituent des éléments pour mesurer ces différentes retombées et en faire une évaluation continue.

d. Eventuelles activités complémentaires ?

L'adéquation des analyses et études du CADTM à son action globale peut être vérifiée par le fait que celles-ci sont utilisées dans des formations, animations et conférences du CADTM ou d'organisations partenaires.

Personnel spécifique à la réalisation des analyses et études

Eric Toussaint

Historien et politologue, conseiller scientifique du Département Sciences Politiques des Universités de Liège et de Paris 8
Président, membre du CA et du GNC
Permanent (50 ans)
Responsable du département de Plaidoyer et de Recherche ainsi que du Réseau Scientifique

Hugo Diaz Balbuena

Docteur en Droit international (UCL)
Permanent (47 ans)
Responsable du Plaidoyer et de la Recherche dans le domaine du Droit

Frédéric Lévêque

Licence en Sciences Politiques (ULB)
Permanent (29 ans)
Responsable de la publication et de la communication Internet

Yannick Bovy

Licence en Journalisme et communication (ULB)
Permanent (34 ans)
Responsable des relations publiques, des publications et de la communication imprimée
Responsable « altermondialisation » (Forums sociaux, coordination ATTAC Wallonie-Bruxelles...)
Membre du GNC

Virginie de Romanet

Licence spéciale en espagnol ; maîtrise en langues étrangères appliquées, DES en sciences et technologies de l'information
Membre du GNC, du groupe Droit
Permanente (34 ans)
Responsable adjointe du Plaidoyer et de la Recherche dans le domaine du Droit

Olivier Bonfond

Licence en Sciences économiques ; agrégé de l'enseignement secondaire supérieur
Membre du GNC (29 ans)
Responsable adjoint du département Plaidoyer et Recherche

Damien Millet

Secrétaire général du CADTM France

Professeur de mathématiques (35 ans)
bénévole

Sébastien Dibling

Ingénieur en gestion – Solvay Business School (ULB)
Membre du GNC, du groupe Droit
Collaborateur extérieur bénévole

Sekou Diarra

Ingénieur vétérinaire ; Officer Field de Christian Aid au Mali ; En formation à la FOPES à l'UCL
(Licence en Sciences Politiques) de septembre 2003 à juillet 2005
Collaborateur extérieur bénévole

Les groupes (droit, Groupe altermondialiste, GLC), le réseau CADTM au niveau national et international, le réseau scientifique, les collaborateurs extérieurs bénévoles décrits au point « Méthodologie et dynamique interne » de l'axe 1 participent également à l'élaboration des études et analyses.

Rayonnement géographique et social

Couverture territoriale (régionale, globale).

Si le public visé varie en fonction de leur niveau de connaissance, les analyses et études sont évidemment destinées au public le plus large possible, territorialement parlant. Il s'agit de la Belgique, Europe, Monde, public aussi bien francophone que anglophone ou hispanophone, néerlandophone, arabophone, vu les nombreuses et régulières traductions des nombreuses analyses et études réalisées.

A la date du 25 septembre 2004, le fichier des envois au niveau de la Communauté française est de 1.461 adresses (près du triple de la région liégeoise). Le fichier des organisations en Communauté française compte 282 adresses, celui de la presse belge, 83 adresses et le fichier international, 1.065 adresses. Ces fichiers sont utilisés en tout ou partie selon les objectifs du contact.

Au niveau des *mailing lists*, la liste s'agrandit régulièrement par les inscriptions au niveau du site web et par la récolte des adresses lors de nos activités (enchaînement de l'action vers la réflexion). Signalons, cela nous semble intéressant à noter, qu'il n'y a pratiquement pas de désinscriptions. Les adresses proviennent, sans surprise, essentiellement de la Communauté française et de la France mais des personnes d'autres pays s'inscrivent également.

Le CADTM possède cinq mailing lists actuellement :

- **CADTM Belgique - 834 abonnés** belges francophones essentiellement. Cette mailing list sert surtout à diffuser de l'information sur les activités que nous réalisons ou appuions. C'est plus un agenda qu'un courrier d'information sur les thèmes que nous travaillons.
- **Bulletin CADTM - 1711 abonnés**, essentiellement composée de Belges et de Français, et dans une moindre mesure de Suisses. Cette liste comporte aussi un nombre relativement élevé d'abonnés de l'Afrique surtout francophone. Aucun pays ne se détache en particulier: République démocratique du Congo, Maroc, Gabon, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Niger, Cameroun, Bénin, etc. Cette liste diffuse tout ce qui a un rapport avec le site. Nouveaux dossiers, nouveaux articles, etc.
- **CADTM Newsletter**. C'est l'équivalent en anglais du Bulletin CADTM. Cette liste comporte **250 membres**. Aucun pays ne se détache en particulier: Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada, Allemagne, Bangladesh, Inde, Pakistan, Pays-Bas, Afrique du Sud, etc.
- **Boletín CADTM**. Sa fonction est la même que les deux précédentes listes mais pour le public parlant le castillan. **1055 abonnés** originaires, évidemment, d'Espagne ou d'Amérique latine, pour la plupart. Les abonnés vénézuéliens, argentins, espagnols et équatoriens sont les plus nombreux mais de peu. On y trouve pas mal aussi de Latino-américains vivant en Belgique et en Europe.
- **CADTM France** : mailing list de 3500 personnes qui reçoivent également des informations du Bulletin CADTM.

Pour les visites sur le site, la plupart sont francophones et viennent surtout de Belgique et de France. Le reste des visiteurs est très réparti. Cela dépend des pays que l'on privilégie sur le site et, d'une certaine manière, de la carte mondiale de l'accès à Internet.

Mais la couverture est bien plus large que ces chiffres vu ce qu'on pourrait appeler les « retombées en cascade » conséquentes au fait que nos analyses et études sont répercutées par un grand nombre d'organisations et/ou de médias (officiels comme le *Monde diplomatique* ou alternatifs comme les revues d'associations), en Belgique et à l'étranger, sur support imprimé, électronique ou audio-visuel. A ce titre, nous pouvons avancer que ce sont des centaines de milliers de personnes aux quatre coins du monde que nous touchons par nos études et analyses. En 2003, nous pouvions avancer dans un rapport intermédiaire de la campagne « Abolir la dette pour libérer le développement » que nous avons touché 5 millions de personnes dans le monde par le biais des médias au sens large du terme.

Les publics cibles

Cf. axe 1 avec les précisions suivantes :

Le milieu éducatif :

Un nombre croissant de citoyens et d'étudiants s'interrogent sur les tenants et les aboutissants de ces enjeux du développement. La demande d'outils, de documents et d'espaces d'éducation didactiques et approfondis est donc de plus en plus importante.

Les ouvrages et analyses du CADTM, de par leur pédagogie et leur lisibilité, sont régulièrement utilisés dans le milieu scolaire :

- L'enseignement secondaire
- L'enseignement supérieur
- Le corps enseignant

A titre d'exemples, la dernière formation donnée à l'athénée de Chênée (Liège) a mis en évidence que le professeur utilisait comme outil de référence plusieurs parties de l'ouvrage « 50 questions/50 réponses sur la dette, le FMI et la Bm ». La direction de l'éducation française du ministère de l'Apprentissage d'Alberta Learning (Etat d'Alberta, Canada) a envoyé une demande d'autorisation de reproduction d'extraits et de graphiques du livre « 50 questions/50 réponses ... » destinés à être intégrés dans un manuel scolaire du niveau secondaire de deuxième cycle (les extraits en question correspondent à 6 pages dudit manuel). Le syndicat de l'enseignement de Kabylie a photocopié 400 exemplaires le livre « Le bateau ivre de la mondialisation ». L'Institut Notre Dame de Gemmenich a commandé 31 exemplaires de « La Jamaïque dans l'état du FMI » pour une classe du secondaire. Ce livre a été sélectionné par le jury des Lycées de France. Le livre « La Finance contre les peuples » est utilisé dans la faculté Warocqué de l'université de Mons.

Ces exemples montrent bien que les ouvrages publiés par le CADTM constituent une base solide de la formation des jeunes. Le CADTM agit de manière directe sur le terrain, et grâce à ses ouvrages pédagogiques, il parvient à renforcer son action de participation et d'éducation citoyenne.

Si les ouvrages ne sont pas dirigés *a priori* vers les milieux scolaires, leur utilisation spontanée à l'intérieur de ce milieu montre clairement que les aspects didactiques et pédagogiques font partie intégrante du travail d'élaboration des études et analyses du CADTM.

Les médias

Comme le note le Rapport d'évaluation externe réalisé par AITEC en 2002, le CADTM a

contribué ces dernières années à faire de la problématique de la dette et du développement un enjeu pris en compte par les médias : “ *Chacun (les personnes interviewées, les partenaires du CADTM, etc.) s'accorde à reconnaître la participation importante du CADTM à la progression de ces idées. Cela est confirmé par l'analyse qualitative de la place accordée à la question de la dette et à l'action du CADTM dans les médias, en Belgique et dans les autres pays* ” (Rapport d'évaluation d'Aitec, p. 7 et 8).

L'expérience du CADTM en la matière lui a démontré l'importance des médias sur l'opinion publique et les décideurs politiques (sensibles à ce qui paraît dans la presse). Le CADTM développera son action de sensibilisation envers les médias présents en Communauté française, notamment les radios et les télévisions communautaires (RTC, Canal C, etc.). L'objectif est de faire prendre en compte par l'opinion publique les alternatives de développement et d'ainsi créer un rapport de force citoyen en faveur du développement durable et des droits fondamentaux.

L'actualité des sommets internationaux centrés sur le développement, la finance mondiale et le droit international a parfois été “ perdue ” dans le flot quotidien de l'actualité jugée “ prioritaire ” par les médias. Or, une information du grand public sur les enjeux de ces sommets est indispensable à la constitution d'une pression citoyenne sur les décideurs. C'est pourquoi le CADTM développe la sensibilisation des médias à ces enjeux de l'actualité, la réalisation d'articles de presse et d'analyses sur ces enjeux, etc., afin que le grand public ait progressivement conscience de leur importance.

L'objectif du travail envers les médias est à replacer dans la stratégie générale : engranger un cercle vertueux menant au renforcement de la société civile, à sa mobilisation autour du thème spécifique du financement du développement durable et de la garantie universelle des droits fondamentaux, à la définition de ce thème spécifique comme enjeu politique majeur par l'opinion publique et à la prise en compte de cet enjeu politique majeur par les décideurs politiques.

Depuis 2000, les responsables du CADTM sont devenus des personnes ressources contactées régulièrement par la presse belge francophone et étrangère lors des grands sommets internationaux. Cela a commencé en septembre 2000 à Prague lors du sommet conjoint de la Banque mondiale et du FMI. Cela s'est amplifié avec la naissance du FSM en janvier 2001 à Porto Alegre. Depuis lors, le CADTM est devenu l'une des trois ou quatre organisations de la Communauté française contactées systématiquement pour analyser et commenter les enjeux des rencontres internationales (Banque mondiale, FMI, G8, Forum social européen, Forum social mondial, ECOFIN...). Il s'agit principalement de la RTBF Radio et TV, Le Soir, la Libre Belgique, le Vif-l'Express, L'Echo (Belgique), Radio Campus, Le Monde, Libération, Les Echos (France), TV et Radio suisse romande, Le Courrier de Genève, la Tribune de Genève, Radio Canada, Radio France International, Radio Vatican, Radio BMF, RTL, BBC en français... pour ne citer que des médias en français.

La prise en compte par les médias de la problématique de la dette, du financement du développement, du mouvement altermondialiste permet, en donnant la parole à l'organisation, d'augmenter l'efficacité de son travail, qu'il soit relatif à l'axe 1 ou à l'axe 3.2

L'importance croissante du nombre de coupures de presse, programme des émissions audiovisuelles témoigne de ce travail.

Les parlementaires

Les ouvrages et les analyses du CADTM, répercutés par les différents médias présents en Belgique francophone, ont un rôle important à jouer vis-à-vis des décideurs politiques.

Rappelons que l'objectif final de la stratégie générale du CADTM est **la prise en compte politique** des alternatives de développement portées par la société civile internationale. Un des objectifs est d'informer les décideurs politiques belges, européens et les organisations internationales des alternatives de développement, d'apporter les expertises spécifiques démontrant la faisabilité technique de ces alternatives et d'en évaluer la faisabilité politique.

La prise en compte par les parlementaires et les mandataires publics des orientations du CADTM est essentielle. D'abord, parce qu'elle permet d'augmenter la conscientisation sur notre action et d'élargir notre champ d'attractivité. C'est également un moyen pour l'organisation d'élargir le public-cible en augmentant l'intérêt de la population. Tant pour ses activités d'éducation citoyenne que pour ses ouvrages et analyses.

Cette prise en compte politique permet surtout, au final, d'enregistrer des victoires partielles et réelles en termes de justice sociale, de développement et de garantie des droits humains fondamentaux

Les communiqués de presse officialisent les déclarations et les prises de position politiques du gouvernement belge, de l'UE et des organisations internationales. Le recensement des coupures de presse est donc utile pour évaluer l'évolution du monde politique. Il est également nécessaire de recenser les déclarations faites dans des débats, conférences, réunions de travail.

Communication

Instruments de communication et relais pour atteindre le public visé

Une série d'endroits, supports et activités permettent de faire connaître l'existence des études et analyses auprès des publics visés :

- Le local du CADTM (vitrine)
- Le « bouche à oreille »
- La revue du CADTM
- Les publications du CADTM
- Les mailing lists du CADTM
- Le site web du CADTM
- Les activités du CADTM
- Les revues, publications, mailing lists, sites web, activités d'autres associations
- Les articles dans la presse
- Les émissions radio et télévision
- Les films documentaires

Moyens pour élargir le public touché

Pour éviter les redondances, nous citons ici simplement les moyens qui ont déjà été développés à d'autres endroits du dossier de reconnaissance :

- Partenariat actif
- Organisation de séminaires conjoints
- Dialogue et collaboration permanente
- Participation aux activités des autres associations
- Participation aux émissions audio-visuelles
- Projection de films
- Articles de presse
- Campagnes d'affichage
- Interventions spontanées lors d'événements médiatiques
- Communiqués de presse
- Réalisation ou co-réalisation de films documentaires
- Amélioration du référencement du site web dans les moteurs de recherche
- ...

Au-delà d'un travail concret pour élargir le public qui nécessite une responsabilisation des permanents pour une politique active de contacts avec le milieu éducatif, avec le milieu de la presse et avec les représentants politiques (voir le point plus haut sur la diffusion des analyses et études, l'accessibilité en termes de pédagogie et de diffusion), le CADTM possède une stratégie d'ensemble à ce propos pour amener les publics à découvrir les études et analyses :

- Le CADTM ayant développé une vision d'ensemble sur la société et le système, il est capable d'élargir son champ d'intervention. Les lecteurs sont amenés à s'intéresser à la problématique de la dette par divers « chemins de traverse ». Alors qu'au départ, le public a des aspirations, sensibilités ou connaissances autres que la problématique de la dette, il y est amené par le traitement de sujets ou des modes d'expression qui, par contre, lui sont

familiers. Exemples : Il s'intéresse au théâtre-action ? Il peut découvrir les thèmes traités par le CADTM avec ce support (« Quitter les Ténèbres », « L'Effet Boomerang », « le Procès de la dette », « l'Ardoise »). Il s'intéresse au reggae ? Trois supports l'amènent à découvrir la Jamaïque, patrie du reggae, sous un aspect méconnu : l'emprise du FMI sur ce pays. Il s'intéresse à la musique rap, hip hop ? Il peut découvrir des CD où les textes du CADTM sont reproduits. Tout cela amène en finale à la lecture des études et analyses. Il fréquente les cinémas alternatifs de Liège (Churchill et le Parc) et/ou lit leur périodique mensuel « Les inédits du Parc » (90.000 lecteurs) ? Il peut participer à une séance de projection de film suivie d'un débat animé par le CADTM dans le cadre des collaborations avec Attac-Liège (en 2003, Denise Comanne du CADTM a animé un débat sur la dette africaine après le film « Boma-Tervueren ») ; en 2002, Eric Toussaint l'a fait à deux reprises pour les films Kandahar et Garaje Olympo et, en 2004, pour le film Lemon vodka. A noter que les projections de films suivies de débats sur le thème de la dette et des IFIs tendent à augmenter fortement en 2004 grâce au film Life and Debt (Jamaïque). A noter aussi que trois films documentaires d'assez grande diffusion font une place significative au CADTM et à ses analyses. Il s'agit de 1° L'Autre mondialisation, produit en 2000 par les Films du Village, à Paris, retransmis sur Arte. Ce documentaire a été projeté en Communauté française de Belgique au moins à cinquante reprises en 2002, 2003, 2004. Sur une durée de 50 minutes, 15 sont consacrées aux analyses et activités du CADTM. Cette partie a été préparée finement par une collaboration entre les Films du Village et le CADTM qui se sont rencontrés à trois reprises pour des séances de travail. 2°. Le deuxième documentaire est intitulé « Huit clos à Evian » et comporte une interview de 5 minutes du CADTM. Il a été présenté à Paris le 22 novembre 2004. 3°. « Djourou, la corde au cou », coproduction Olivier Zechuat, CNCND et CADTM. (mise en évidence de la dette comme facteur clé de la crise en Afrique en général et au Mali en particulier). En 2005, le CADTM organisera seul ou en collaboration avec d'autres organisations, des projections suivies de conférences débats du documentaire Life and Debt (déjà mentionné) et du dernier film du cinéaste argentin Solanas (l'Heure des Brasiers, 1968), intitulé « Le grand saccage » (El gran saqueo) de 2004 qui est centré sur la crise de la dette et les luttes sociales en Argentine de 1976 à 2004.

- Le fait de rattacher nombres d'analyses à l'actualité permet également d'élargir le champ d'action. Par exemple : les articles sur le Rwanda (à l'époque du génocide), les articles sur l'Argentine (au moment des émeutes en 2001-2002), les articles sur la dette odieuse de l'Irak (au moment de l'occupation des troupes américaines), etc. L'intégration des connaissances se fait alors de manière plus solide lorsque les connaissances se rattachent à des sujets traités quotidiennement par les médias.
- Associer la notion de plaisir à la formation : plaisir de disposer de beaux outils de connaissance (publication et livres dont l'apparence est maintenant très soignée), plaisir de rire (utilisations de dessins humoristiques de Dom notamment), plaisir de la convivialité lors des activités qui enclenche un processus positif d'ouverture aux écrits), plaisir d'agir physiquement (les études et les analyses amènent à participer à des manifestations de rue, à des concerts, à des voyages, etc.), plaisir de l'expression et de la création culturelle (théâtre, musique, dessin...), etc.

Ouverture vers le monde associatif

Relation de collaboration avec d'autres associations

Le CADTM a une longue pratique de collaboration en termes d'élaboration (pour les études et analyses). C'est ainsi que l'on peut trouver des apports spécifiques du CADTM dans la revue du Centre Tricontinental (CETRI) « Alternatives Sud », dans la revue du CNCD « Demain le Monde », dans des dossiers pédagogiques réalisés avec le CNCD dans le cadre de la campagne « Abolir la dette pour libérer le développement », dans le journal du Collectif Solidarité contre les exclusions, dans la revue du Forum bruxellois de Lutte contre la Pauvreté « l'Envers du décor », dans les périodiques d'ATTAC-Liège et d'ATTAC Wallonie-Bruxelles, dans la revue « Espérance des Peuples », dans le périodique « La Lucarne », dans la revue du Service Civil International « SCIlophone », dans la revue « INFOR » du Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens, dans la revue « Défis Sud », etc.

Cette collaboration ne se limite pas aux associations de la Communauté française ; elle concerne également plusieurs pays européens (la France en particulier) et plusieurs pays dans le monde.

En termes d'édition, le CADTM donne la priorité à la collaboration avec des éditeurs progressistes indépendants des grands groupes financiers qui dominent le monde de l'édition. C'est ainsi que le CADTM travaille avec :

- Syllepse (maison d'édition alternative en France), avec lequel il a coédité six ouvrages²⁶
- les Editions du Cerisier (maison d'édition indépendante basée à Cuesmes, près de Mons),
- le CETRI « Raisons et déraisons de la dette »
- ATTAC « FMI : Les peuples entrent en résistance »
- le CETIM « La bourse ou la vie »
- le CONGAD (Sénégal) « Dette : tragédie, illusions et arnaque »,

pour ne mentionner que les publications en langue française.

On a signalé déjà que les associations intègrent souvent ces études et analyses à leurs envois électroniques et à leurs sites web.

Il y a donc une politique active de proposition vers les associations puisque chacune est invitée à utiliser les textes à la seule condition d'indiquer la source. Cela ne se limite pas à cette dimension

²⁶ Voici comment cette maison d'édition parisienne se présente : « Une syllepse est une forme grammaticale qui privilégie les accords fondés sur le sens plutôt que sur la règle. » Syllepse est une maison d'édition engagée et non partisane, ouverte à la fois sur le monde des idées, de la création et de l'action. Syllepse produit des livres qui ont pour vocation de redéfinir les contours d'une utopie concrète, d'interroger le quotidien, de dessiner les contours d'autres mondes possibles, des livres pour aller plus loin que l'impossible! En voulant aller au-delà du possible, Syllepse espère transgresser la frontière de la "fin de l'histoire" que certains ont cru pouvoir tracer sur les ruines des révolutions trahies et des utopies défaites. Les mouvements et les acteurs sociaux produisent des idées, émettent des propositions, interprètent le monde et agissent sur lui. Syllepse est un des outils auxquels ils peuvent faire appel pour donner chair et âme à la critique-pratique des rapports sociaux capitalistes. Syllepse n'est rien de plus qu'une petite maison sans étage au milieu des gratte-ciel, mais c'est un espace de liberté éditoriale, un espace d' "auto-édition", un territoire autogéré qui plante le drapeau d'une autre économie politique sur l'archipel des contestations qui émergent au milieu de l'océan capitaliste. Syllepse est une petite maison au fonctionnement coopératif, un alter-éditeur, dont l'ambition est simple et modeste: pouvoir dire un jour aux propriétaires des gratte-ciel: "Rendez-vous, vous êtes cernés!" www.syllepse.net

d'édition. La collaboration a impliqué à plusieurs reprises la **réalisation en commun** des publications concernées (« Raisons et déraison de la dette » avec le CETRI ; « FMI / les peuples entrent en résistance » avec CETIM, ATTAC et Syllepse ; « Dette : tragédie... » avec le CONGAD).

Réalisation des analyses et études à la demande d'autres associations

Cette politique de proposition entraîne, par ricochet, une demande des associations pour les élaborations du CADTM. Le mouvement ATTAC dans son ensemble (Belgique francophone et ailleurs) a demandé plusieurs analyses du CADTM, notamment en raison de la participation du CADTM aux universités de ce mouvement.

Evaluation conjointe de la collaboration et/ou convention avec la ou les associations concernées

En général, il n'y a pas de conventions sauf entre le CNCD et le CADTM pour la campagne « Abolir la dette pour libérer le développement » 2000-2004. L'évaluation conjointe se fait régulièrement, parfois de manière formelle (comités de rédaction de *Demain le Monde* au CNCD, par exemple). Le plus souvent par contacts *ad hoc* entre le CADTM d'une part, et d'autre part, le CETRI, Syllepse, ATTAC, le CONGAD, le CETIM lors d'échanges avec les collaborateurs (communication des réactions, chiffres de vente, contacts à prendre, etc.).

Tableaux de détail des analyses et études
réalisées en 2003

<u>Détail des analyses et études</u>	Données relatives à la conception des analyses et études			Données relatives à la diffusion des analyses et études					
	Coordinateur/ Coordinatrice ²⁷	Nbre de signes	Collaborat. / Convention	Prises de parole publiques			Diffusion internet	Publication(s) écrite(s)	Autres ²⁸
				Débat s	Conf. Presse	Interviews			
Analyse N° 1 Date : janvier 2003 Intitulé : Le Brésil, de la crise samba à la corde au cou Thème 4	Arnaud Zacharie	9642	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
Analyse N° 2 Date : janvier 2003 Intitulé : Le Sénégal Thème 4	Arnaud Zacharie	8007	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	
Analyse N° 3 Date : janvier 2003 Intitulé : Une dette inique Thème 5	Alain Saumon	8686	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	
Analyse N° 4 Date : février 2003 Intitulé : IIIe Forum social mondial Le Réseau international CADTM se réunit à Porto Alegre Thème 6	CADTM	7057	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
Analyse n° 5 Date : 17 février 2003 Intitulé : La problématique de l'immunité des institutions financières internationales et l'approche en droit international Thèmes 2 et 3	Hugo Ruiz Diaz	38128	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	

²⁷ A préciser s'il s'agit d'une autre personne que celle(s) renseignée(s) dans la grille de mise en œuvre. Des précisions peuvent être apportées en annexe.

²⁸ Information demandée à titre indicatif.

Analyse N° 6 Date : mars 2003 Intitulé : Annulation de la dette des pays du Tiers Monde. Le bilan du gouvernement arc-en-ciel Thème 1	Arnaud Zacharie	30.828	CNCD Partenariat convention Campagne « Abolir la dette »	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 7 Date : 25 mars 2003 Intitulé : « L'Inde possède des mouvements extraordinaires » Thème 6	Eric Toussaint	6179	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	
Analyse N° 8 Date 1 ^{ER} avril 2003 Intitulé : Et si on abolissait la dette du Tiers Monde ? Thème 5	Toussaint Eric	6137	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 9 Date : 10 avril 2003 Intitulé : L'accord bilatéral sur les investissements entre les Etats-Unis et l'Argentine ou la démission du pouvoir public en faveur des multinationales Thème : 1 et 3	Hugo Ruiz Diaz Balbuena	34543	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse n° : 10 Date : 16 avril 2003 Intitulé : L'origine de la crise de la dette du tiers-monde Thème : 5	Eric Toussaint et Damien Millet	38705	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 11 Date : 18 avril 2003 Intitulé : Contre la dette "odieuse" de l'Irak Irak, guerre, dette et G8 Thème 2	Eric Toussaint	6372	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
Analyse N° 12 Date : avril 2003 Intitulé : Timor Oriental : la Banque mondiale et le FMI face au nouvel État Thème 4	Eric Toussaint	6903	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	

Analyse N° 13 Date : avril 2003 Intitulé : Lugubre mascarades en Zambie Thème 4	Alain Saumon	10235	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 14 Date : avril 2003 Intitulé : Argentine, les salutions bourgeoises à la crise ? Thème 4	Carmen Gazi	11856	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 15 Date : mai 2003 Intitulé : FSM, du Brésil à l'Inde : "Internationaliser l'autremondialisation" par Sergio Ferrari Thème 6	Eric Toussaint	10639	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
Analyse N° 16 Date : mai 2003 Intitulé : Brésil : changement ou continuité néo libérale ? Thème 4	Eric Toussaint	12713	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 17 Date : 18 mai 2003 Intitulé : Le cas de l'Afrique du Sud Dettes odieuses : Nous ne payons rien ! Nous exigeons réparation ! Thème 2	Denise Comanne	13088	Demande d'analyse par la FGTB	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 18 Date : 18 mai 2003 Intitulé : La Cour Pénale internationale : entre volontarisme étatique, lutte contre l'impunité et désir de l'efficacité de l'ordre juridique international Thèmes 2 et 3	Hugo Ruiz Diaz	22180	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	

Analyse N° 19 Date : 20 mai 2003 Intitulé : Les crises de la dette extérieure d'Amérique latine au XIXe & XXe siècle Thèmes 1 et 8	Eric Toussaint	40357	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 20 Date : juin 2003 Intitulé : Contre-Sommet du G8. L'intervention du réseau international CADTM, Thème 6	Denise Comanne	14536	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 21 Date : 8 juin 2003 Intitulé : Les agences de crédits à l'exportation : un financement sans respect des droits écologiques, sociaux et économiques Thème 1	Wendy Verheyden	14918	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 22 Date : 3 juin 2003 Intitulé : Témoignage d'Éric Toussaint sur sa rencontre avec le président Lula Thème 7	Frédéric Lévêque	audio	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
Analyse N° 23 Date : 10 juillet 2003 Intitulé : La création d'un Tribunal d'arbitrage sur la dette : une solution alternative ? Thème 2 et 7	Hugo Ruiz Diaz	20946	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 24 Date : 3 août 2003 Intitulé : Anne Krueger, chevalier blanc de la globalisation, Thème 3	Eric Toussaint	10149	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	

Analyse N° 25 Date : 31 août 2003 Intitulé : Les transferts de richesses. De la Périphérie vers le Centre, du Travail vers le Capital, Thèmes 1, 5 et 8	Eric Toussaint	118698	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 26 Date : 20 septembre 2003 Intitulé : Argentine : résistance ou soumission au FMI ? Thème 4	Frédéric Lévêque	9704	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 27 Date : septembre 2003 Intitulé : Brésil : l'actualité de l'audit de la dette Thèmes 2 et 4	Eric Toussaint	59776	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 28 Date : 26 septembre 2003 Intitulé : Soigner ou rembourser : la dette contre la santé Thèmes 5	Stéphane Desgain	21303	CNCD convention Campagne « Abolir la dette »	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 29 Date : octobre 2003 Intitulé : Echec à l'OMC. Les coulisses agitées de Cancun Thème 3	Eric Toussaint - Arnaud Zacharie	6194	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 30 Date : octobre 2003 Intitulé : TIAD : Faire ou ne pas faire ? Thème 2	Alain Saumon	11986	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 31 Date : 20 octobre 2003 Intitulé : Bolivie : la lutte du peuple pour l'exercice de la souveraineté sur les ressources naturelles Thèmes 4 et 7	Eric Toussaint	12616	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	

Analyse N° 32 Date : 22 octobre 2003 La Russie dans la mondialisation libérale Thème 4	Eric Toussaint	13759	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 33 Date : 27 octobre 2003 Intitulé : Le trio infernal Banque mondiale / FMI / OMC Thème 3	Eric Toussaint	5850	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 32 Date : 10 novembre 2003 Intitulé : L'Afrique créancière ou débitrice ? Thème 4	Eric Toussaint	41541	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 33 Date : 10 novembre 2003 Intitulé : Patrick Dewael : un coquin qui prend les gens pour des crétiens Thème 1 et 5	Eric Toussaint	16249	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	
Analyse N° 34 Date : 10 novembre 2003 Intitulé : Un autre monde est possible ! Construisons-le ! Thème 6	Eric Toussaint	57001	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 35 Date : 24 novembre 2003 Intitulé : Pourquoi annuler la dette du Tiers Monde ? Thème 6	Damien Millet	6745	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 36 Date : 1er décembre 2003 Intitulé : ALCA et Dette : les 2 faces d'une même domination Thème 1	Claudio Katz	35492	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	

Analyse N° 37 Date : 2 décembre 2003 Intitulé : La dette extérieure de la Tunisie : un frein à son développement Thème 4	Fathi Shamki	15595	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	
Analyse N° 38 Date : 2 décembre 2003 Intitulé : Initiative PPTE : entre illusion et arnaque Thèmes 5 et 7	Damien Millet	16898	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 39 Date : 6 décembre 2003 Intitulé : Tribunal international d'arbitrage ou demande d'avis consultatif ? Thème 2	Hugo Ruiz Diaz	15220	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 40 Date : 6 décembre 2003 Intitulé : Arbitrage sur la dette : une alternative viable et équitable ? Thèmes : 2 et 7	Hugo Ruiz Diaz	41055	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Analyse N° 41 Date : 13 décembre 2003 Intitulé : La dette des PED : bilan et perspectives Thème 5	Eric Berr	50800	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	
Analyse N° 42 Date : 24 décembre 2003 Intitulé : Le peuple irakien déjà condamné au "châtiment suprême" ? Thème 4	Damien Millet, Isabelle Likouka	8762	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Etude N° 1 Date : 2003 Intitulé : « 50 questions, 50 réponses sur la dette, la Banque Mondiale, le FMI »	Damien Millet et Eric Toussaint	365000	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	

Etude N° 2 Intitulé : Transferts de la Périphérie vers le Centre, du Travail vers le Capital	Eric Toussaint	118000	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
---	----------------	--------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	--

Annexes

